

Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région

– Mobilité des frontaliers –

Janvier 2019



Onzième rapport de l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi
 pour le seizième Sommet des Exécutifs de la Grande Région

Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région
Onzième rapport de l'Observatoire Interrégional du Marché de l'Emploi
pour le seizième Sommet des Exécutifs de la Grande Région

– **Mobilité des frontaliers** –

**Observatoire Interrégional
du marché de l'Emploi**
c/o INFO-Institut
Pestelstraße 6
D-66119 Saarbrücken

Sarrebruck, Janvier 2019

Dans ce onzième rapport soumis au 16^e Sommet de la Grande Région, l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi décrit et analyse la situation et l'évolution du marché de l'emploi dans la Grande Région à partir des principaux indicateurs structurels. Dans le cadre de ces rapports régulièrement adressés au Sommet des Exécutifs, l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi met continuellement à jour des données socio-économiques relatives au marché de l'emploi de la Grande Région, à partir desquelles il procède à des évaluations différenciées.

Le onzième rapport se compose de cinq cahiers :

- ▶ Situation du marché de l'emploi
- ▶ **Mobilité des frontaliers**
- ▶ Evolution démographique
- ▶ Situation des jeunes
- ▶ Formes de travail et d'emploi atypiques

Il inclut également le rapport consacré au thème spécifique de la « Situation des seniors sur le marché du travail ». Chaque cahier est introduit par des principaux indicateurs sur le marché de l'emploi.

Sommaire

Principaux indicateurs du 11^e rapport de l'OIE	1
Remarques préliminaires sur la méthodologie	8
1. Aperçu général	11
<i>Evolution de l'emploi frontalier (frontaliers entrants) dans la Grande Région 2007-2017</i>	12
<i>Frontaliers dans la Grande Région en 2017 (Part en %).....</i>	13
<i>Flux frontaliers en Grande Région en 2017</i>	14
<i>Frontaliers entrants 2007-2017</i>	16
<i>Flux frontaliers des jeunes (de moins de 30 ans) en Grande Région en 2017</i>	16
<i>Jeunes frontaliers se rendant au Luxembourg par pays d'origine en 2017.....</i>	17
<i>Jeunes frontaliers originaires de France par zone cible en 2017</i>	17
<i>Frontaliers atypiques dans la Grande Région en 2017.....</i>	18
2. Luxembourg.....	20
<i>Frontaliers employés au Luxembourg selon le pays d'origine 2007-2017.....</i>	20
<i>Evolution de l'emploi au Luxembourg selon la nationalité et le lieu de résidence entre juin 2017 et juin 2018*</i>	21
<i>Evolution de l'emploi au Luxembourg (Salariés en milliers) 1975-2017.....</i>	22
<i>Salariés employés au Luxembourg par secteurs économiques (NACE Rév. 2)</i>	23
<i>Spécificités sectorielles (NACE rév.2) des frontaliers travaillant au Luxembourg par pays d'origine au 31/03/2017 (Répartition en %).....</i>	24
<i>Frontaliers travaillant au Luxembourg par lieu de résidence</i>	28
<i>Frontaliers entrants au Luxembourg par tranche d'âge (au 31/03) et évolution.....</i>	29
<i>Travailleurs frontaliers de nationalité luxembourgeoise employés au Luxembourg selon le pays de résidence 2009-2017 (au 31/03).....</i>	30
3. Lorraine.....	31
<i>Frontaliers lorrains par territoire de destination 2009-2017</i>	32
<i>Frontaliers lorrains par territoire de destination et par tranche d'âge, en 2010 et en 2015 – Répartition en %</i>	34
<i>Frontaliers lorrains par secteurs d'activités et territoire de destination.....</i>	36
<i>Frontaliers lorrains par familles professionnelles et territoire de destination en 2015</i>	38
4. Rhénanie-Palatinat et Sarre.....	39
4.1 Frontaliers entrants originaires de France	39
4.1.1 Rhénanie-Palatinat	39
<i>Frontaliers originaires de France employés en Rhénanie-Palatinat 2000-2017 (au 30/06).....</i>	39
<i>Frontaliers originaires de France employés en Rhénanie-Palatinat, par nationalité ...</i>	40
<i>Frontaliers originaires de France travaillant en Rhénanie-Palatinat, par lieu de travail (Kreise) au 30/06/2017 et variation 2007-2017</i>	41
<i>Frontaliers originaires de France employés en Rhénanie-Palatinat, par tranche d'âge 2007-2017 (au 30/06), répartition en %</i>	42
<i>Frontaliers originaires de France employés en Rhénanie-Palatinat, par niveau de formation en 2017 (au 30/06), répartition en %</i>	42

<i>Salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire en Rhénanie-Palatinat et frontaliers entrants originaires de France par secteur économique (NACE rév. 2) au 30/06/2017</i>	44
<i>Evolution des salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire travaillant en Rhénanie-Palatinat et résidant en France par secteur d'activité</i>	45
4.1.2 Sarre	45
<i>Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre 2000-2017 (au 30/06)</i>	46
<i>Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre, par nationalité</i>	47
<i>Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre par tranche d'âge 2007-2017 (au 30/06)</i>	48
<i>Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre, par niveau de formation 2017 (au 30/06), répartition en %</i>	49
<i>Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre, par niveau d'exigence du métier en 2017 (au 30/06)</i>	49
<i>Salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire en Sarre et frontaliers originaires de France, par secteur d'activité (NACE rév. 2) au 30/06/2017</i>	51
<i>Evolution des salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire travaillant en Sarre et résidant en France, par secteur d'activité (NACE rév. 2) 2016-2017 (au 30/06)</i>	52
<i>Nombre de salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire travaillant en Sarre et résidant en France par secteurs économiques</i>	53
<i>Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre dans le secteur du « travail intérimaire » 2007-2017</i>	54
<i>Frontaliers originaires de France employés en Sarre, par lieu de travail (cantons) au 30/06/2017 et variation 2007-2017</i>	55
<i>Salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire en Sarre et frontaliers originaires de France, par catégories professionnelles (Classement 2010) au 30/06/2017</i>	57
<i>Nombre de salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire travaillant en Sarre et résidant en France, par principales catégories professionnelles</i>	58
<i>Personnes exerçant un emploi à faible rémunération (mini job) en Sarre, de nationalité française 2007-2017 (au 30/06)</i>	59
4.2 Frontaliers sortants se rendant au Luxembourg	59
4.2.1 Rhénanie-Palatinat	59
<i>Frontaliers originaires de Rhénanie-Palatinat se rendant au Luxembourg 2009-2017 (effectifs au 31/03)</i>	60
<i>Frontaliers originaires de Rhénanie-Palatinat travaillant au Luxembourg, par lieu de résidence (Kreise) au 30/03/2017 et variation 2009-2017</i>	61
4.2.2 Sarre	62
<i>Frontaliers originaires de Sarre se rendant au Luxembourg 2009-2017 (effectifs au 31/03)</i>	62
<i>Frontaliers originaires de Sarre employés au Luxembourg, par lieu d'origine (au niveau des Landkreise) au 30/03/2017 et variation 2009-2017</i>	63
5. Wallonie	64
5.1 Frontaliers entrants	64
<i>Frontaliers vers la Wallonie par zone d'origine 2000-2017 (au 30/06)*</i>	64
<i>Frontaliers entrants en Wallonie par zone d'origine 2007-2017</i>	65
<i>Frontaliers originaires de France et employés en Wallonie</i>	65
<i>par lieu de travail (provinces) au 30/06/2017 et variation 2007-2017</i>	65
5.2 Frontaliers sortants	67
<i>Frontaliers sortants originaires de Wallonie par zone de destination 2000-2017 (au 30/06)*</i>	67
<i>Frontaliers sortants originaires de Wallonie par zone de destination 2007-2017</i>	68

<i>Frontaliers originaires de Wallonie et travaillant au Luxembourg par lieu de résidence (arrondissements) au 30/06/2017 et variation 2007-2017</i>	69
<i>Frontaliers originaires de Wallonie et travaillant en France par lieu de résidence (arrondissements) au 30/06/2017 et variation 2007-2017</i>	70
6. Communauté germanophone de Belgique	71
<i>Frontaliers originaires de la CG de Belgique employés au Luxembourg 2000-2017 (au 31/03)</i>	71
<i>Frontaliers originaires de la CG de Belgique employés au Luxembourg, par tranche d'âge 2007-2017 (au 31/03), répartition en %</i>	72
<i>Travailleurs originaires de la CG de Belgique employés au Luxembourg, par secteur économique 2007-2017*</i>	72
<i>Frontaliers originaires de la CG de Belgique employés au Luxembourg, par commune de résidence au 31/03/2017 et variation 2009-2017</i>	73
Annexe	75
<i>Portrait de l'Observatoire Interrégional du Marché de l'emploi</i>	77
<i>Portraits des instituts spécialisés</i>	78
<i>Bibliographie</i>	80

Principaux indicateurs du 11^e rapport de l'OIE

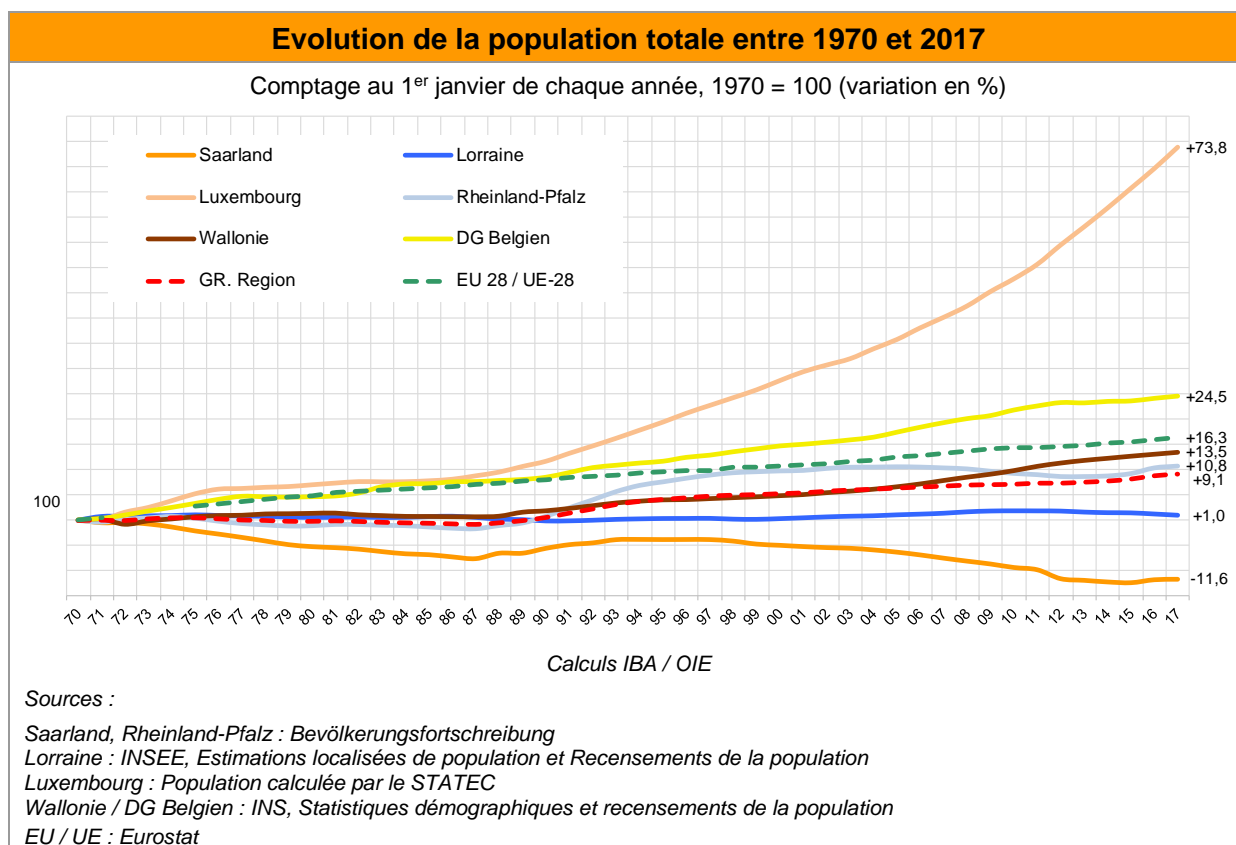
Ce premier chapitre présente les principaux indicateurs du marché de l'emploi de la Grande Région sous forme de graphiques et avec de brèves explications. Ces indicateurs seront décrits et analysés en détail dans les différents cahiers du rapport OIE.

D'un point de vue géographique, la Grande Région se situe dans le cœur historique de l'Europe, entre les grandes agglomérations formées par Bruxelles, la zone Rhin-Ruhr, la région Rhin-Main, la zone Rhin-Neckar, Bâle/Mulhouse et Paris. Cet espace de coopération européen, qui englobe les frontières de quatre Etats et dans lequel on compte trois langues officielles différentes, comprend les composantes régionales suivantes :

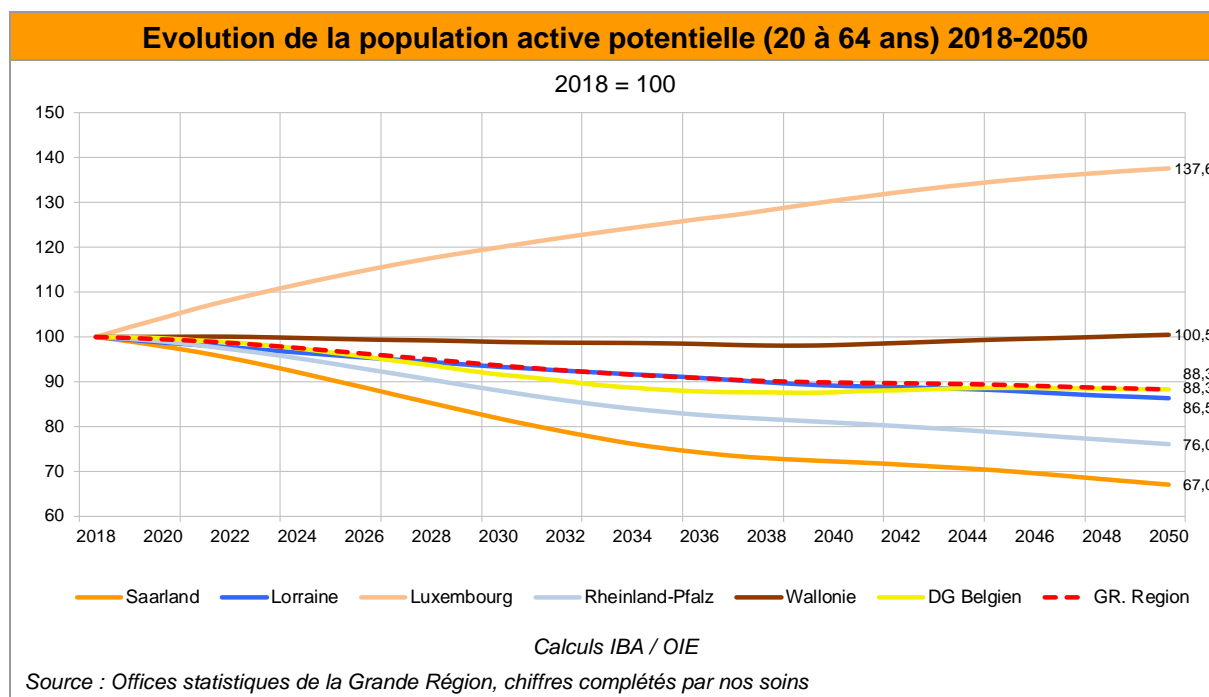
- ▶ deux Länder allemands : la Sarre et la Rhénanie-Palatinat,
- ▶ une région française : la Lorraine (qui a fusionné le 01/01/2016 avec les régions Champagne-Ardenne et Alsace pour devenir la Région Grand Est),
- ▶ le Grand-Duché du Luxembourg,
- ▶ la Wallonie en Belgique, y compris la Communauté germanophone.

Evolution démographique

Au 1^{er} janvier 2017, la Grande Région comptait presque 11,6 millions de personnes, soit 2,3 % de la population totale de l'Union européenne (UE des 28). Avec ses quatre millions d'habitants, la Rhénanie-Palatinat est de loin la composante régionale la plus peuplée, suivie par la Wallonie (dans laquelle est inclus la Communauté Germanophone), où vivent près de 3,6 millions de personnes. La troisième place revient à la Lorraine, qui comptabilisait quelques 2,3 millions d'habitants. Les plus petites composantes régionales, la Sarre et le Luxembourg, comptent respectivement presque un million et 590 000 habitants. Enfin, environ 77 000 personnes composent la Communauté Germanophone de Belgique.



Depuis 1970, la population de la Grande Région a augmenté de 968 384 personnes (soit + 9,1 %). Cette croissance a été portée par l'évolution enregistrée au Luxembourg, en Wallonie, en CG de Belgique et en Rhénanie-Palatinat, tandis que le nombre d'habitants est resté plus ou moins stable en Lorraine et a enregistré un recul en Sarre. Sur le territoire de l'actuelle UE des 28, la hausse s'établit à 16,3 % pour la même période. Cette croissance démographique plus faible par rapport au reste de l'UE s'observe également sur une période plus récente : après le cycle faste de la fin des années 80 et du début des années 90, la hausse dans l'espace de coopération s'est sensiblement ralentie depuis le milieu des années 1990, pour ne plus atteindre que + 3,6 % (EU des 28 : + 5,0 %) pour la période 2000-2017.

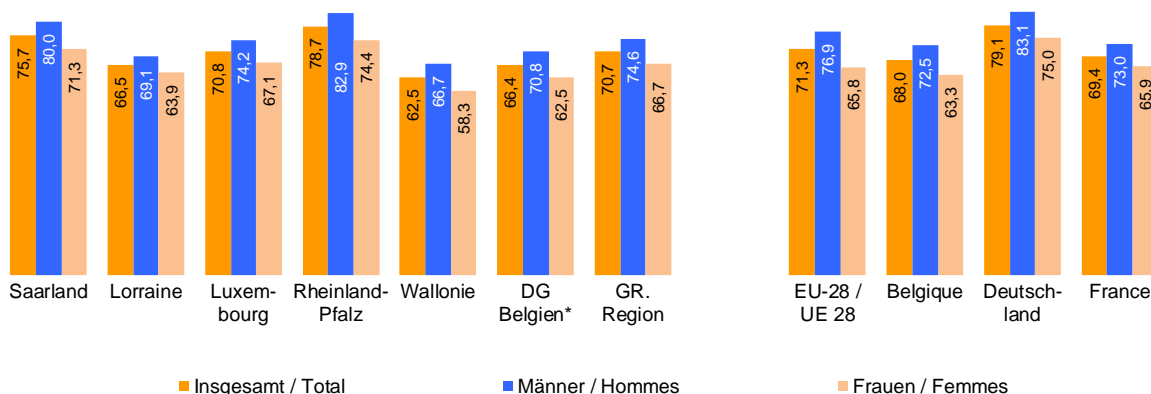


L'analyse de l'évolution démographique doit également tenir compte de la modification de la structure par âge de la population – notamment du fait de l'évolution à venir de la catégorie des 20 à 64 ans, qui constitue la classe d'âge la plus importante pour le marché de l'emploi. Les prévisions pour 2050 font état d'un recul de l'ensemble de la population active potentielle pour arriver à un peu moins de 6,1 millions de personnes dans la Grande Région. Cela correspond à une baisse de 805 000 personnes en comparaison avec le niveau de 2018 (soit - 11,7 %). D'ici à 2023, la régression de la population active potentielle atteindra près de 1,8 % et restera comparativement modérée. Mais elle va s'intensifier fortement par la suite : les nombreuses personnes nées entre le milieu des années 1950 et le début des années 1970 vont atteindre l'âge de la retraite et se retirer progressivement de la vie active. En 2030, tous les enfants du baby-boom auront au moins 60 ans. Il n'est pas surprenant que la baisse annuelle de la population active recommence à ralentir à partir de 2030. De façon globale, sur la base des hypothèses formulées, la population active potentielle connaît malgré tout un nouveau recul d'au moins 6 % entre 2030 et 2050. Il existe toutefois de très fortes variations d'une région à l'autre. Ces données et d'autres éléments concernant la population de la Grande Région sont présentés dans le cahier intitulé « **Evolution démographique** ».

Situation du marché de l'emploi en 2017

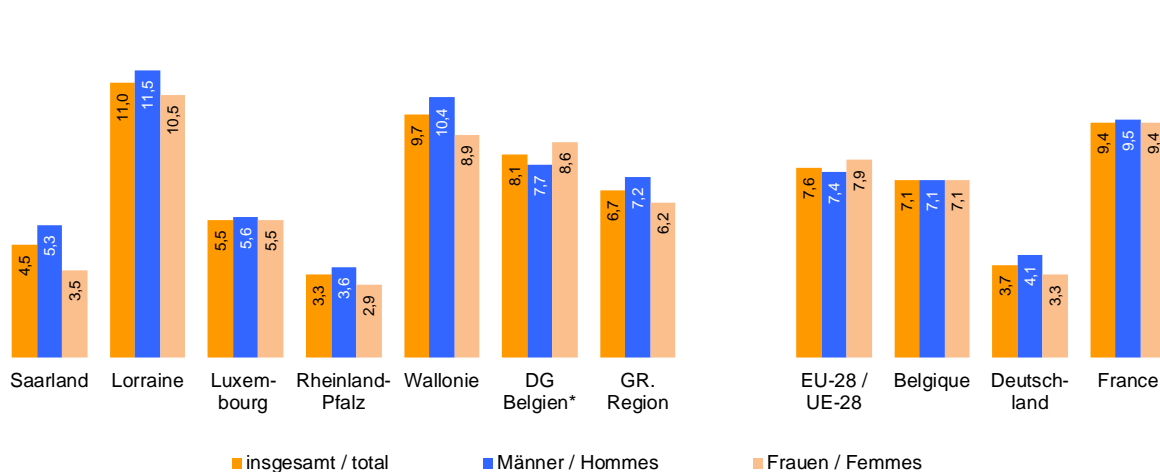
Taux d'emploi

Part des actifs en emploi âgés de 20 à 64 ans parmi la population de cette tranche d'âge en %



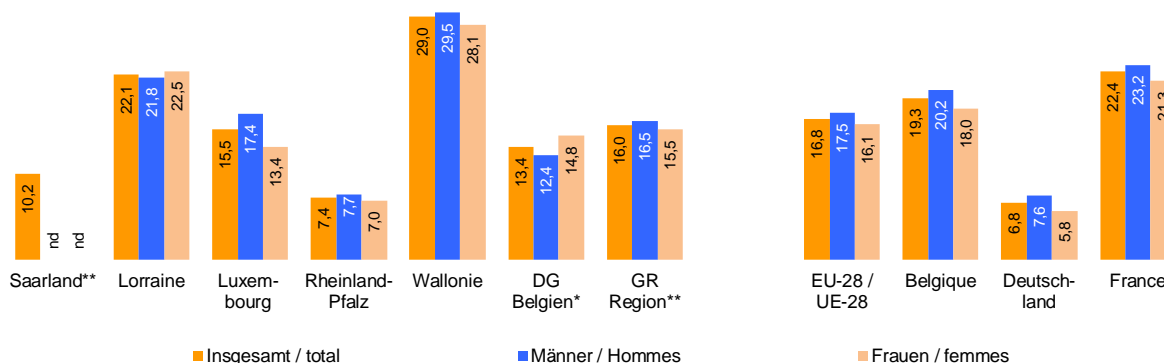
Taux de chômage

Part des chômeurs de 15 ans et plus parmi la population active de cette tranche d'âge en %



Taux de chômage des jeunes

Part des chômeurs de 15 à 24 ans parmi la population active de cette tranche d'âge en %



* DG Belgique : 2016

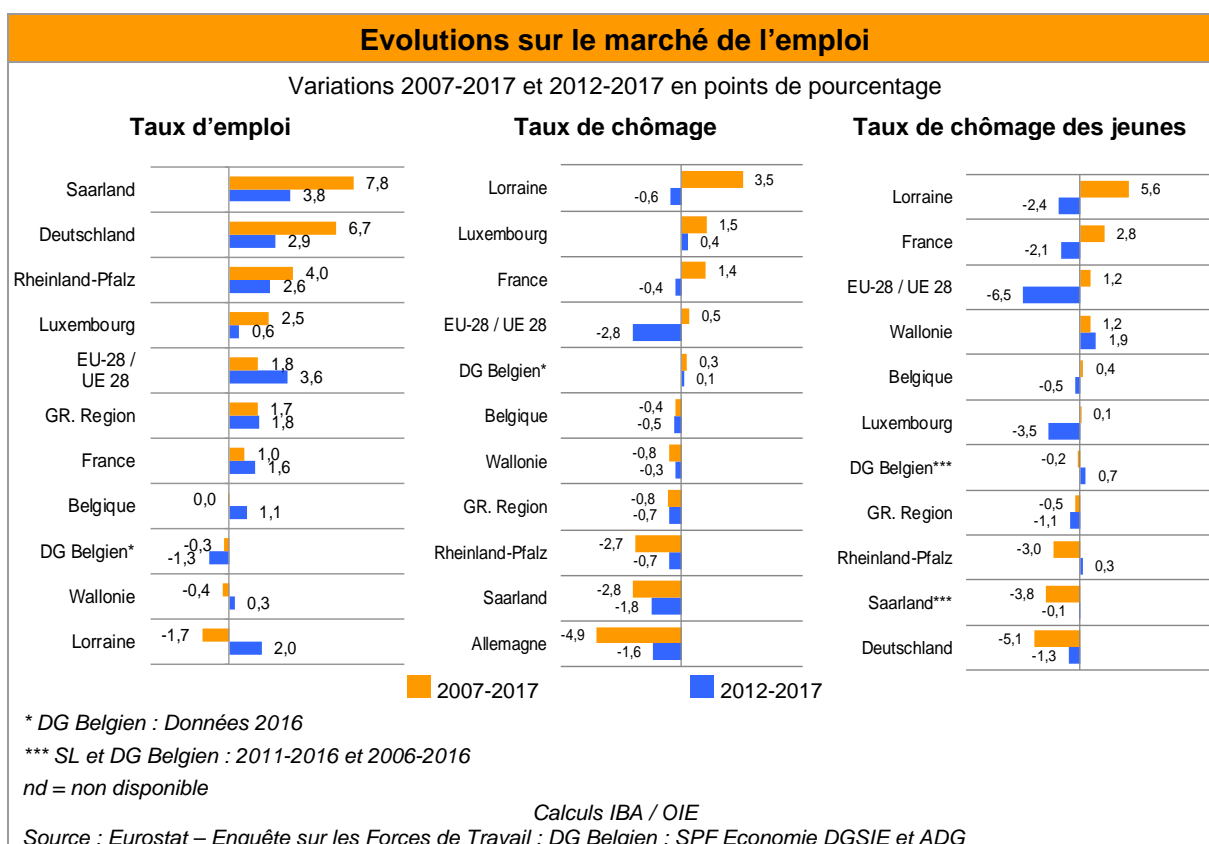
** Total : 2016, GR. Région Hommes et femmes : sans la Sarre

Calculs IBA / OIE

Source : Eurostat – Enquête sur les Forces de Travail ; DG Belgique : SPF Economie DGSIE et ADG

Taux d'emploi (au lieu de domicile)

L'un des principaux objectifs visés par la stratégie Europe 2020 consiste à porter le taux d'emploi des 20-64 ans à 75 % d'ici à 2020. Les femmes, les jeunes et les seniors doivent notamment participer davantage à la vie active. En 2017, le taux d'emploi s'élevait à 70,7 % dans la Grande Région. La part de la population active était ainsi comparable à celle de l'UE des 28. Des efforts doivent donc encore être effectués, tant dans la Grande Région qu'à l'échelon européen, pour que la barre des 75 % puisse être atteinte. L'augmentation du taux d'emploi fut assez timide au cours des dernières années : une progression de 1,7 point de pourcentage a été enregistrée depuis 2007 dans l'espace de coopération. Cette hausse a été nettement portée par la croissance de l'emploi des femmes (+ 4,4 pp ; hommes : - 0,9 pp). L'écart entre les hommes et les femmes était toutefois encore de 7,8 points de pourcentage en 2017.

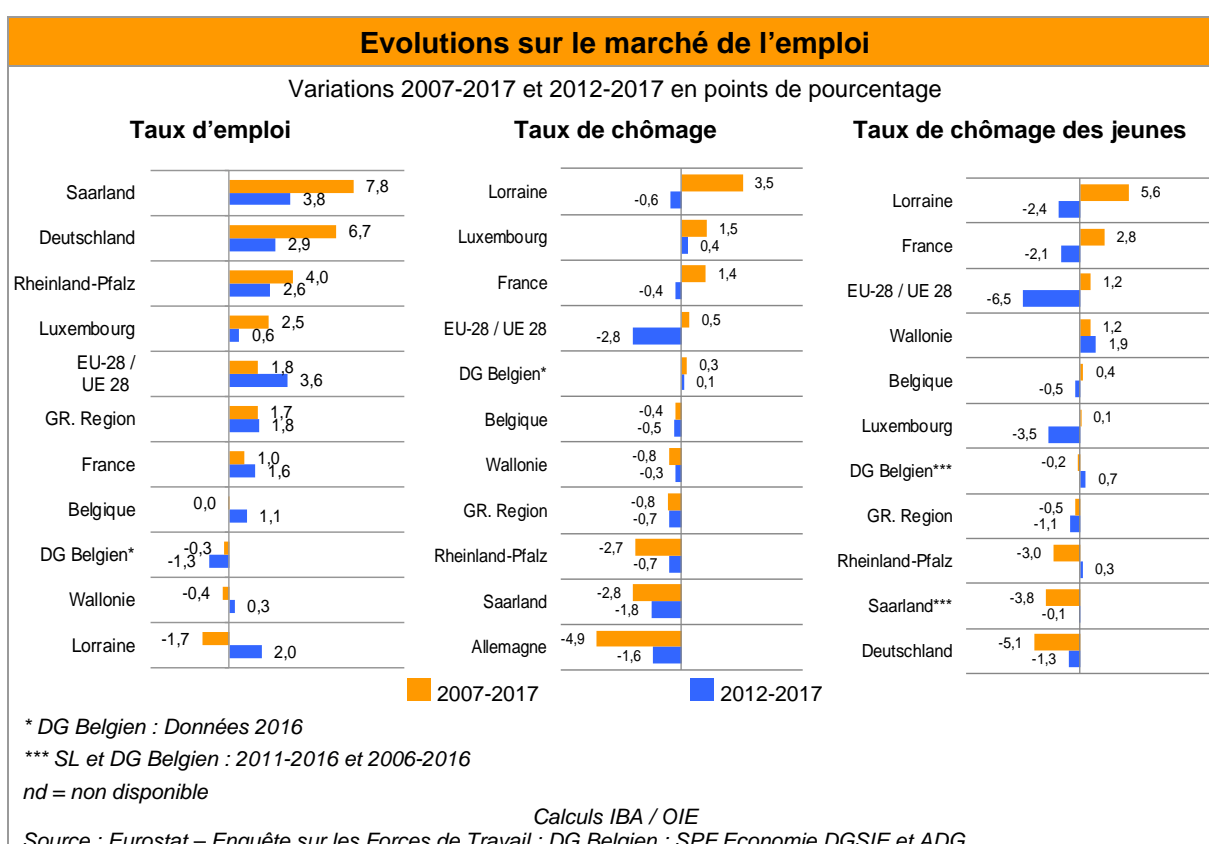


Taux de chômage selon Eurostat

Le taux de chômage dans la Grande Région s'élevait à 6,7 % en 2017, soit 0,9 point de pourcentage de moins que le niveau européen (7,6 %). Depuis 2012, le chômage a baissé en Grande Région (- 0,7 pp) et dans l'UE (- 2,8 pp). Au sein de l'espace de coopération grand-régional, la Lorraine affiche le taux de chômage le plus élevé (11 %) et la Rhénanie-Palatinat détient le taux plus bas (3,3 %). Depuis 2007, les régions allemandes ont connu une amélioration en matière de chômage, tandis que la hausse a été la plus forte en Lorraine et au Luxembourg.

Chômage des jeunes

La situation des jeunes sur le marché de l'emploi dans la Grande Région reste préoccupante : en 2017, 16 % des actifs de 15 à 24 ans étaient sans emploi. Cela correspond à un niveau juste inférieur à celui de l'UE des 28 (16,8 %), et au sein de la Grande Région, la Wallonie et la Lorraine ont atteint des seuils supérieurs à la moyenne européenne, avec respectivement 29 % et 22,1 %. Malgré une situation économique plus favorable, au Luxembourg 15,5 % des actifs de moins de 25 ans étaient au chômage. Les deux Länder allemands sont restés à un niveau nettement inférieur (avec 10,2 % pour la Sarre et 7,4 % pour la Rhénanie-Palatinat). Au cours des cinq dernières années, la situation s'est améliorée notamment en Lorraine et au Luxembourg, tandis que le chômage des jeunes a légèrement augmenté en Wallonie et en Rhénanie-Palatinat. Au niveau grand-régional, le taux de chômage des jeunes a diminué de 1,1 point de pourcentage depuis 2012.



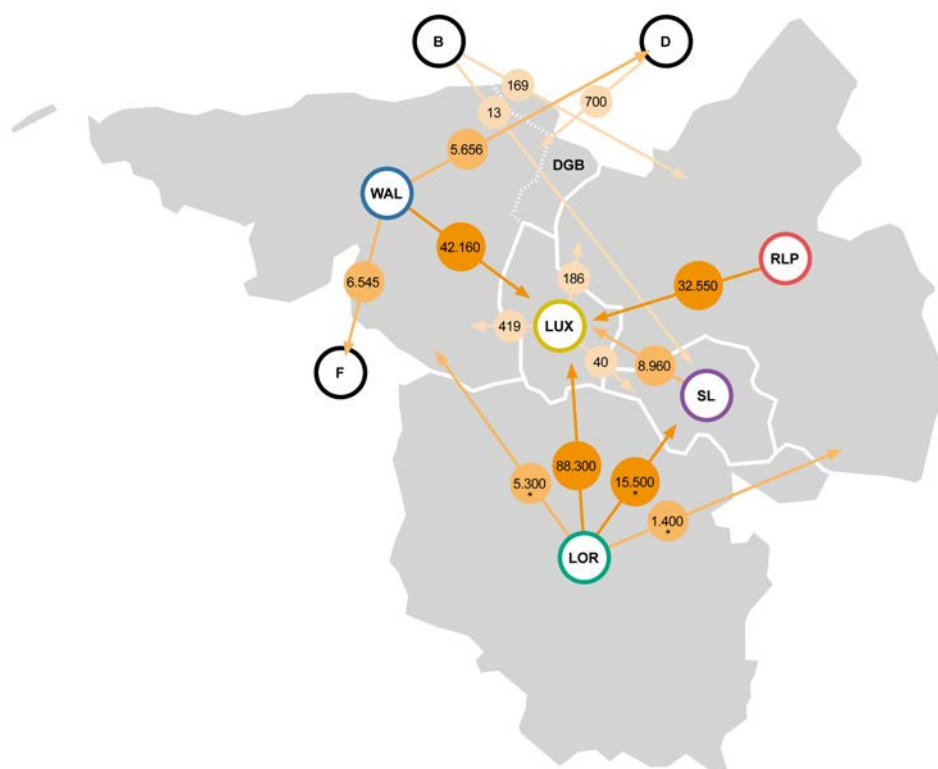
D'autres informations sur l'emploi et le chômage sont disponibles dans le cahier de l'OIE intitulé « **Situation du marché de l'emploi** ». Les formes d'emploi atypiques sont par ailleurs abordées dans le rapport « **Formes de travail et d'emploi atypiques** », tandis que la situation des jeunes est traitée dans le rapport « **Situation des jeunes** ». En outre, des indicateurs sur les seniors sont disponibles dans le nouveau cahier spécifique « **Situation des seniors sur le marché du travail** ».

Mobilité des frontaliers

En 2017, la Grande Région a de nouveau comptabilisé davantage de travailleurs frontaliers qu'au cours des années précédentes. Depuis la crise financière et économique, la tendance constante à la hausse s'est toutefois ralentie : les variations annuelles observées étaient en

effet sensiblement plus marquées jusqu'en 2008 (environ 5 % à 7,5 %) qu'au cours des années suivantes (0,6 % à 2,4 %). Toutefois, on constate depuis 2014 que la croissance des flux de travailleurs frontaliers entrants (sans la Lorraine) en Grande Région est chaque année plus élevée que l'année précédente. Ainsi, les années 2016 et 2017 ont vu le nombre de ces travailleurs augmenter respectivement de 2,7 et 3,1 %. Globalement, en 2017, plus de 230 000 personnes ont franchi chaque jour une frontière dans la Grande Région afin de se rendre sur leur lieu de travail situé dans une région voisine (frontaliers entrants). La Suisse est le seul Etat en Europe à enregistrer un nombre supérieur de travailleurs frontaliers domiciliés dans un autre pays.¹

Flux de frontaliers dans la Grande Région en 2017



Calculs IBA / OIE

* Données calculées sur la base des chiffres actuels (2017) de la BA et de l'INAMI et de la part des Lorrains parmi les frontaliers français d'après le dernier recensement de la population (2015)

Sources : IGSS ; BA ; INAMI ; INSEE (estimations)

Remarques :

A la date du 30/06/2017, la Sarre compte un total de 27 289 frontaliers entrants originaires de Rhénanie-Palatinat ; à la même date, 17 224 frontaliers entrants originaires de la Sarre travaillent en Rhénanie-Palatinat (Source : BA).

La zone d'attraction du marché de l'emploi frontalier s'étend au-delà du territoire de la Grande Région. Le volume total des frontaliers présents au sein de la Grande Région est ainsi supérieur au cumul des flux de frontaliers circulant d'une composante à l'autre de l'espace de coopération.

¹ Au 3^e trimestre 2018, la Suisse comptait 312 325 frontaliers dont plus de la moitié venaient de France (54,4 %) et un cinquième d'Allemagne (19,3 %). Source : OFS – Statistiques des frontaliers (STAF)

Plus de la moitié de l'ensemble des frontaliers présents sur le territoire de la Grande Région étaient originaires de France, et plus de trois quarts travaillaient au Luxembourg. L'intensification constante de la mobilité des travailleurs frontaliers dans la Grande Région n'est toutefois pas observée dans toutes les composantes régionales. L'augmentation générale du nombre de frontaliers depuis 2007, de plus d'un tiers, s'explique notamment par les évolutions au Luxembourg (+ 35,6 % de frontaliers entrants) et en Wallonie (+ 20,5 % de frontaliers entrants). Les Länder fédéraux allemands enregistrent par contre, sur la même période, un recul du nombre de travailleurs entrants, majoritairement originaires de France (Sarre : - 18,4 % ; Rhénanie-Palatinat : - 9,8 %).

Des informations détaillées sur les flux de frontaliers dans la Grande Région sont disponibles dans le cahier intitulé « **Mobilité des frontaliers** ».

Remarques préliminaires sur la méthodologie

Base de données :

La base de données utilisée pour la partie du rapport sur la « Mobilité des frontaliers » est en partie fondée sur les informations des offices statistiques de la Grande Région.² Les lacunes existant dans les données ont été, dans la mesure du possible, comblées par l'équipe ou bien complétées par d'autres données. D'autres informations proviennent de nos propres recherches effectuées auprès des offices statistiques régionaux et/ou nationaux.

Les données disponibles sur les frontaliers **originaires de France, de Belgique et du Luxembourg qui se rendent en Sarre ou en Rhénanie-Palatinat** sont basées sur des données statistiques de l'Agence fédérale pour l'emploi sur les salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire (données à la date du 30/06) dont le lieu de travail est en Rhénanie-Palatinat ou en Sarre (aussi au niveau des cantons (« Kreise ») et des villes n'appartenant pas à un canton (« kreisfreie Städte »).^{3 4}

Les données disponibles sur les frontaliers **originaires d'Allemagne, de France et de Belgique qui se rendent au Luxembourg** sont basées sur les données de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS) où tous les salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire au Luxembourg sont enregistrés selon leur lieu d'origine (données à la date du 31/03)⁵. Sont représentés à petite échelle les frontaliers

- ▶ **originaires de la Sarre**, par lieu d'origine, canton ou ville n'appartenant pas à un canton (sur la base des données disponibles au 31/03/2017), avec l'évolution dans le temps depuis 2009,

² En 2006, les Offices statistiques de la Grande Région ont mis en place leur portail statistique, qui permet d'accéder à une multitude de données économiques et sociales harmonisées concernant la Grande Région. Les lacunes existantes ont été comblées, dans la mesure du possible, par l'équipe de rédaction du réseau des instituts spécialisés. Malgré des recherches minutieuses et des calculs complémentaires, il n'est pas toujours possible de présenter des données comparables pour toutes les composantes de la Grande Région. A cette date, il s'agit ici souvent de chiffres provisoires susceptibles d'être modifiés ultérieurement – y compris avec un effet rétroactif sur des séries chronologiques.

³ Révision des statistiques de l'emploi au 28 août 2014 : les statistiques de l'Agence fédérale pour l'emploi ont modernisé le traitement des données des statistiques de l'emploi afin d'obtenir des résultats plus précis et de pouvoir développer davantage les statistiques de l'emploi. La captation des données a été définie plus précisément et la délimitation de l'emploi assujéti aux cotisations de sécurité sociale a été revue et élargie pour inclure de nouveaux groupes de personnes. Les données sur l'emploi ont été révisées rétroactivement à partir de 1999. Ce sont les nouveaux groupes de personnes qui ont le plus d'impact sur le nombre d'employés. Les chiffres des séries chronologiques sur les salariés (y compris les travailleurs frontaliers) de Sarre et de Rhénanie-Palatinat diffèrent donc de ceux des rapports précédents publiés avant 2016.

⁴ En 2016, des données provenant de déclarations employeurs, que le Service de données de l'assurance retraite (DSRV) a transféré à l'Agence fédérale pour l'emploi (BA) n'ont pas été traitées en raison d'un problème technique dans le processus de traitement des données de la BA. En conséquence, les résultats des statistiques de l'emploi (BST) en 2016 ont été sous-estimés. Les chiffres des séries chronologiques concernant les salariés (y compris les frontaliers) de 2016 en Sarre et en Rhénanie-Palatinat peuvent donc différer de ceux publiés auparavant pour l'année concernée par l'OIE.

⁵ En 2016, l'IGSS a mis en vigueur de nouvelles règles de protection de données et publie désormais les effectifs réels de l'emploi résident et frontalier avec arrondi à la dizaine inférieure ou supérieure. Ainsi, comme un écart maximal de 9 est possible entre l'effectif réel et l'effectif arrondi, le calcul de pourcentages réalisé sur les effectifs arrondis peut être différent de celui réalisé sur les effectifs réels. En particulier, quand les effectifs sont petits (sous le millier), les pourcentages calculés peuvent être sensiblement surestimés ou sous-estimés. Les chiffres des séries chronologiques sur les salariés (y compris les travailleurs frontaliers) du Luxembourg diffèrent donc de ceux publiés dans les rapports précédents. Les données IGSS sur l'emploi ont été révisées rétroactivement à partir de 2009.

- ▶ **originaires de Rhénanie-Palatinat**, par lieu d'origine, canton ou ville n'appartenant pas à un canton (sur la base des données disponibles au 31/03/2017), avec l'évolution dans le temps depuis 2009,
- ▶ **originaires de la Lorraine**, par lieu d'origine, par arrondissement (sur la base des données disponibles au niveau des communes au 31/03/2017),
- ▶ **originaires de la CG de Belgique**, par lieu d'origine CG de Belgique (sur la base des données disponibles au 31/03/2017), avec l'évolution dans le temps depuis 2009.

Les données disponibles sur la **mobilité des frontaliers en Wallonie** se fondent sur les données de l'INAMI (Institut national d'assurance maladie invalidité) où sont enregistrés tous les actifs ainsi que les travailleurs indépendants (données à la date du 30/06). A petite échelle, les flux frontaliers

- ▶ **de la Wallonie vers la France ou depuis la France** sont représentés par lieu d'origine ou par lieu de travail au niveau des arrondissements au 30/06/2017, avec l'évolution dans le temps depuis 2007,
- ▶ **de la Wallonie vers le Luxembourg** sont représentés à petite échelle à l'aide des chiffres de l'INAMI au lieu de ceux de l'IGSS puisque les chiffres de l'INAMI sont plus précis à petite échelle que les chiffres luxembourgeois qui possèdent un nombre de salariés belges n'ayant pas pu être affecté à l'arrondissement correspondant. De plus, les chiffres de l'INAMI permettent une comparaison avec l'année 2007, ce qui ne serait possible qu'à partir de l'année 2009 avec les données de l'IGSS.

Les données disponibles sur les frontaliers originaires de **Lorraine qui se rendent en Belgique et en Allemagne** se fondent sur des estimations de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et sur la base des données de l'INAMI, de l'Agence fédérale pour l'emploi (« Bundesagentur für Arbeit », « BA » en abrégé). Les estimations ont été obtenues en multipliant les données des frontaliers en provenance de France de l'INAMI et de la BA par un pourcentage représentant la part des Lorrains dans ces flux venant de France. Ce pourcentage a été calculé sur la base des données du recensement 2015 et s'élève à 18,3 % pour la Wallonie, à 90,6 % pour la Sarre et à 32 % pour la Rhénanie-Palatinat. En ce qui concerne les frontaliers en direction du **Luxembourg**, les données utilisées sont celles de l'IGSS, car celles-ci permettent une distinction des frontaliers lorrains parmi les frontaliers français. Par ailleurs, une exploitation détaillée des données du recensement de la population de 2015 a été effectuée pour les flux de frontaliers sortants de Lorraine.

Mise à jour des données

En raison de la diversité des sources de données et des particularités régionales et nationales, les données statistiques ne portent pas toutes sur des périodes identiques. Pour cette raison, il est compréhensible qu'il faille accepter quelques lacunes quant à l'actualité des données utilisées. L'équipe s'est efforcée d'utiliser les données disponibles les plus récentes ; pour l'essentiel, les données utilisées se rapportent à l'année 2017 et correspondent – sauf indication contraire – à la situation de juin à novembre 2018.

Définitions et remarques méthodologiques :

La date retenue pour les données sur les frontaliers entrants ou sortants est, dans la mesure du possible, le 30/06 ; pour le Luxembourg, la date retenue est le 31/03 depuis 2012 car les données traitées dans la version précédente au 30/06 ne sont plus disponibles.

Les chiffres des frontaliers entrants et sortants dans les différentes régions ne peuvent pas être compensés étant donné que la zone d'attraction du marché de l'emploi frontalier s'étend au-delà du territoire de la Grande Région. C'est la raison pour laquelle le nombre de frontaliers entrants dans la Grande Région est supérieur à celui des frontaliers sortant des composantes régionales.

Frontaliers :

Aux termes du droit communautaire de l'Union Européenne (cf. Règlement (CE) N° 883/2004), on entend par « frontalier » tout travailleur salarié ou non salarié qui exerce son activité professionnelle sur le territoire d'un Etat membre et réside sur le territoire d'un autre Etat membre où il retourne en principe chaque jour ou au moins une fois par semaine. Cette définition s'applique en matière de protection sociale des travailleurs concernés. En droit fiscal, le terme de frontalier intègre un critère géographique selon lequel un frontalier doit habiter et travailler de part et d'autre de la frontière de l'Etat, zone généralement définie dans les conventions bilatérales relatives à la double imposition.

Frontaliers atypiques :

Les frontaliers atypiques désignent des travailleurs salariés ou non-salariés qui ont déplacé leur domicile d'une composante de la Grande Région dans une autre, mais qui reviennent dans leur ancienne région d'origine presque quotidiennement pour exercer l'activité qu'ils y ont conservée. Ainsi, la mobilité résidentielle transfrontalière en amont est la caractéristique constitutive du phénomène frontalier atypique.

Les données actuelles ne permettent pas de renseigner de manière exhaustive sur le nombre de frontaliers atypiques dans la Grande Région. Le relevé suivant de données statistiques et d'informations thématiques établi par l'OIE s'appuie sur les données disponibles des offices compétents et sur les résultats d'études scientifiques.

1. Aperçu général

La mobilité transfrontalière des travailleurs est l'une des principales caractéristiques de la Grande Région. Les marchés de l'emploi régionaux sont imbriqués les uns dans les autres par d'intenses flux migratoires en tous sens. Le passage des frontières nationales au quotidien a été sensiblement facilité par le processus d'entente européen : suite aux règlementations sur la libre circulation de la main-d'œuvre, la Grande Région a pu se transformer depuis les années 70 en un marché exemplaire de l'emploi frontalier et depuis au moins les années 80, le nombre de frontaliers ne cesse d'augmenter. Au niveau européen également, une définition unique du terme 'frontalier' a été créée en 1971 : d'après le droit communautaire, les frontaliers désignent des travailleurs salariés ou non-salariés qui exercent leur activité professionnelle sur le territoire d'un Etat membre et résident sur le territoire d'un autre Etat membre où ils retournent en principe chaque jour ou au moins une fois par semaine.⁶

Frontaliers entrants

Territoire de destination	Territoire d'origine					Date	Source
	Deutschland	France	Luxembourg	Belgique	Total		
Saarland		17.063	40	13	17.116	30.06.2017	BA
Rheinland-Pfalz		4.308	186	169	4.663	30.06.2017	BA
Lorraine	n.d.		n.d.	n.d.	-		
Luxembourg	44.060	91.890		44.100	180.050	30.03.2017	IGSS
Wallonie	700	28.951	419		30.070	30.06.2017	INAMI
GR (sans frontaliers entrants en LOR)	44.760	142.212	645	44.282	231.899	-	

Frontaliers sortants

Territoire de destination	Territoire d'origine					Total	Date	Source
	Saarland	Rheinland-Pfalz	Lorraine	Luxembourg	Wallonie			
Deutschland			18.085	329	5.656	24.070	2015/ 30.06.2017	INSEE/BA/ INAMI
dont SL			15.500	40	≤13	15.540	2017/30.06.2017	INSEE/BA*
dont RLP			1.400	186	≤169	1.586	2017/30.06.2017	INSEE/BA*
France	nd	nd	nd	nd	6.545	6.545	30.06.2017	INAMI
Luxembourg	8.960	32.550	88.300		42.160	171.970	30.03.2017	IGSS
Belgique	nd	nd	nd	545		545	30.06.2017	INSEE/INAMI*
dont WAL	nd	nd	5.300	419		5.719	2017/30.06.17	INSEE/INAMI*
Total	8.960	32.550	111.685	874	54.361	208.430		

A la date du 30/06/2017, la Sarre compte un total de 27 289 frontaliers entrants originaires de Rhénanie-Palatinat ; à la même date, 17 224 frontaliers entrants originaires de la Sarre travaillent en Rhénanie-Palatinat (Source : BA).

Calculs IBA / OIE

Sources :

Deutschland, Saarland, Rheinland-Pfalz : Bundesagentur für Arbeit (Sozialversicherungspflichtig Beschäftigte zum 30.06.2017)

France, Lorraine : INSEE, BA, INAMI

Luxembourg : IGSS (Actifs occupés et salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire au 31/03/2017)

Belgique, Wallonie : INAMI (Actifs ainsi que les travailleurs indépendants au 30/06/2017)

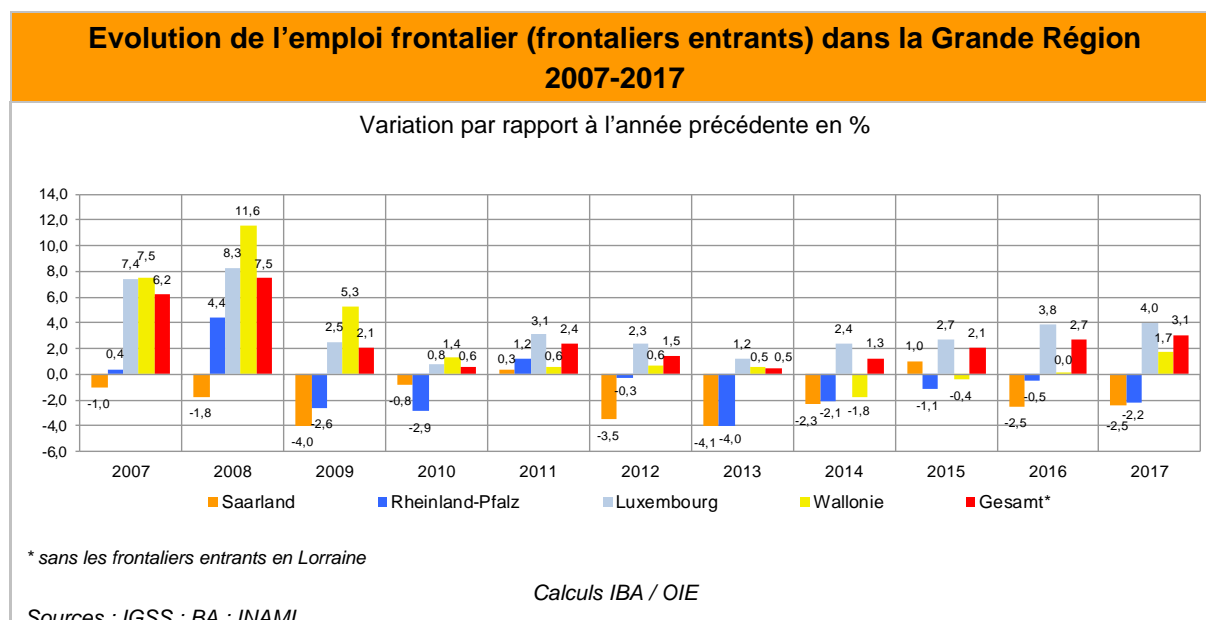
* Données calculées sur la base des chiffres actuels (2017) de la BA et de l'INAMI et de la part des Lorrains parmi les frontaliers français d'après le recensement de la population (2015)

⁶ Cf. Règlement (CEE) N° 1408/71 relatif à l'application du régime de sécurité sociale aux frontaliers

Une hausse continue de la mobilité des travailleurs : la Grande Région compte en 2017 plus de 230 000 frontaliers

Depuis des décennies, le nombre de navetteurs continue d'augmenter et ce fut également le cas de façon générale ces dernières années. La raison principale de ce phénomène est liée au marché du travail du Grand-Duché de Luxembourg qui continue d'être attractif, alors que dans le même temps les flux de frontaliers en direction de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat ont perdu en importance. Il n'est malheureusement plus possible d'identifier le nombre de frontaliers entrants en Lorraine. Au total, le territoire situé entre la Sarre, la Moselle et la Meuse en plein cœur de l'Europe comptait en 2017 plus de 230 000 frontaliers. Seule la Suisse affiche un nombre plus élevé de travailleurs frontaliers domiciliés à l'étranger.⁷ Depuis la crise économique et financière de 2008/2009, la tendance constante à la hausse a toutefois été freinée dans son évolution dynamique : jusqu'en 2008, les taux de variation annuels, d'environ 5 % à 7 %, étaient nettement supérieurs à ceux des années suivantes (0,6 % à 2,4 %). Toutefois, on constate depuis 2014 que la croissance des flux de travailleurs frontaliers entrants en Grande Région (sans la Lorraine) est chaque année plus élevée que l'année précédente. Ainsi, les années 2016 et 2017 ont vu le nombre de ces travailleurs augmenter respectivement de 2,7 et 3,1 %.

L'intensification constante de la mobilité transfrontalière des travailleurs dans la Grande Région n'est toutefois pas observée dans toutes les composantes régionales. L'augmentation générale du nombre de frontaliers depuis 2007, de plus d'un tiers, s'explique notamment par les évolutions au Luxembourg (+ 35,6 % de frontaliers entrants) et en Wallonie (+ 20,5 % de frontaliers entrants). Les Länder fédéraux allemands enregistrent par contre, sur la même période, un recul du nombre de travailleurs entrants, majoritairement originaires de France (Sarre : - 18,4 % ; Rhénanie-Palatinat : - 9,8 %).

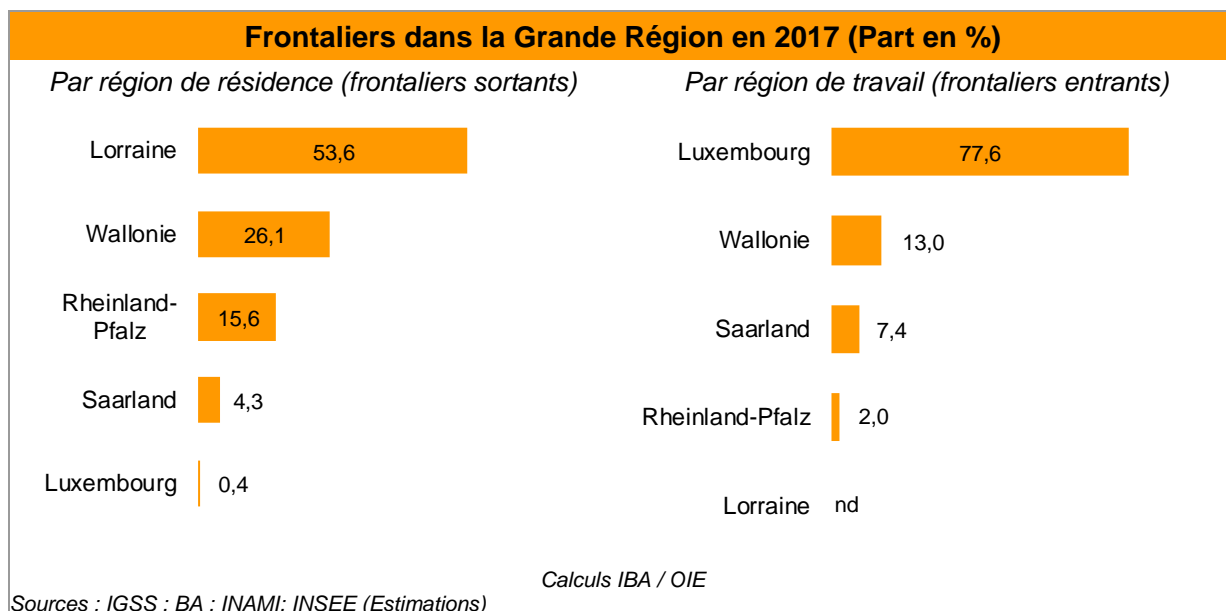


⁷ Au 3^e trimestre 2018, la Suisse comptait 312 325 frontaliers dont plus de la moitié viennent de France (54,4 %) et un cinquième d'Allemagne (19,3 %). Source : OFS – Statistiques des frontaliers (STAF)

La Lorraine, principale région d'origine, le Luxembourg, principale destination des travailleurs frontaliers

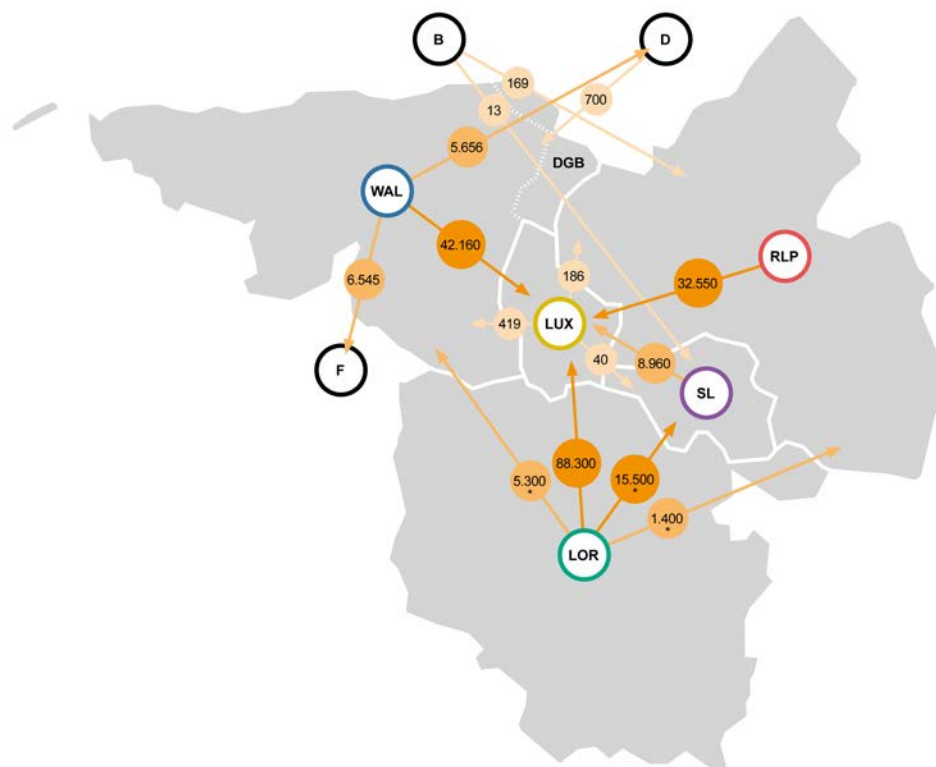
L'ampleur et le sens des flux migratoires dans la Grande Région varient considérablement d'une composante régionale à une autre : les travailleurs originaires de Lorraine représentent plus de la moitié de tous les travailleurs frontaliers grand-régionaux (53,6 %). Le territoire qui attire le plus grand nombre de frontaliers est le Luxembourg où se rendent plus des trois quarts de tous les frontaliers (77,6 %). Par ailleurs, le marché de l'emploi wallon a une importance significative pour les frontaliers de la Grande Région : plus d'un quart de tous les frontaliers sortants étaient originaires de Wallonie en 2017 et dans le même temps, 13 % des flux migratoires entrants concernent des travailleurs se rendant dans la composante belge. Les énormes différences entre les composantes régionales s'expliquent essentiellement par l'évolution de la situation économique et par la situation sur le marché de l'emploi dans les régions d'origine et de destination. L'offre d'emploi ainsi que les rémunérations sont les principaux motifs personnels pour aller travailler dans une autre région.⁸

Les différences régionales se reflètent aussi dans les soldes migratoires. Ainsi, le Luxembourg présente un solde migratoire positif d'environ 180 000 frontaliers qui augmente d'année en année. La Sarre également affiche un gain de main-d'œuvre (8 160 personnes). Les autres composantes régionales présentent des soldes migratoires négatifs (Wallonie: - 24 300, Rheinland-Pfalz: - 27 900) et en Lorraine notamment, l'excédent de frontaliers sortants – avec plus que 112 000 travailleurs – dépasse largement la moyenne. Il convient en l'occurrence de prendre en considération qu'aucune donnée sur les frontaliers entrants en Lorraine n'est disponible. Cela signifie que le solde migratoire de la Lorraine correspond en fait au total des frontaliers sortants de Lorraine.



⁸ Cf. Wille, Christian : Grenzgänger und Räume der Grenze. Raumkonstruktionen in der Großregion SaarLorLux (Luxemburg-Studien / Etudes luxembourgeoises, Bd. 1), Frankfurt/M., Peter Lang Verlag, 2012, p. 216 ss.

Flux frontaliers en Grande Région en 2017



Calculs IBA / OIE

* Données calculées sur la base des chiffres actuels (2017) de la BA et de l'INAMI et de la part des Lorrains parmi les frontaliers français d'après le dernier recensement de la population (2015)

Sources : IGSS ; BA ; INAMI ; INSEE (estimations)

Remarques :

A la date du 30/06/2017, la Sarre compte un total de 27 289 frontaliers entrants originaires de Rhénanie-Palatinat ; à la même date, 17 224 frontaliers entrants originaires de la Sarre travaillent en Rhénanie-Palatinat (Source : BA).

La zone d'attraction du marché de l'emploi frontalier s'étend au-delà du territoire de la Grande Région. Le volume total des frontaliers présents au sein de la Grande Région est ainsi supérieur au cumul des flux de frontaliers circulant d'une composante à l'autre de l'espace de coopération.

- **Le Luxembourg** reste le principal pôle d'attraction des frontaliers dans la Grande Région. En 2017, 180 000 frontaliers entrants travaillaient au Grand-Duché, dont environ la moitié résidait en France, un quart en Allemagne et un autre quart en Belgique. Si l'évolution de l'emploi frontalier au Luxembourg montre une tendance continue à la hausse depuis des décennies, le nombre de frontaliers entrants originaires d'Allemagne notamment a fortement augmenté entre 2007 et 2017 (+ 42 %). Sur cette période, les flux depuis la Belgique et la France ont augmenté respectivement de 27 et 37 %. Même durant la crise économique et financière, le nombre de frontaliers en provenance des deux Länder allemands a sensiblement augmenté tandis que les flux de frontaliers originaires de Belgique et de France n'ont pratiquement pas évolués. Les années suivantes, les flux migratoires des frontaliers entrants originaires de toutes les régions ont connu des taux de croissance comparables, même s'ils restent à un niveau moins élevé que ceux de la période d'avant-crise.

- ▶ La région française **Lorraine** reste la région d'origine de travailleurs frontaliers la plus importante de la Grande Région, avec environ 112 000 frontaliers sortants. Alors que depuis 2014, il avait été observé d'après les données de l'INAMI que toujours moins de travailleurs domiciliés en France travaillaient en Wallonie en comparaison avec l'année précédente (2014 : - 1,6 % ; 2015 : - 0,5 % ; 2016 : - 0,2 %), le nombre de ces travailleurs repart à la hausse en 2017 (+ 1,7 %). Le flux depuis la France en direction de la Sarre, qui est, selon les estimations de l'INSEE, composé d'environ 91 % de personnes habitant en Lorraine, est en diminution, et ce depuis 2001. Ainsi, en 2017, 2 % en moins de frontaliers lorrains sont allés travailler en Sarre comparativement à l'année précédente. La tendance négative du flux de taille modeste de frontaliers en Rhénanie-Palatinat se poursuit avec la même intensité. Jusqu'à la fin des années 80, les deux Länder allemands étaient encore la destination privilégiée des travailleurs frontaliers lorrains mais ils ont ensuite été remplacés par le Luxembourg suite à l'essor du secteur des services dans ce pays. Depuis, de plus en plus de Lorrains font la navette pour aller travailler dans le Grand-Duché.
- ▶ Dans les Länder allemands, le recul du nombre de frontaliers entrants originaires de France touche les deux régions de façon similaire : le recul de respectivement 21 et 19 % en comparaison avec l'année 2000 dans les deux Länder correspond environ en **Sarre** à 4 500 personnes et à 1 000 personnes en **Rhénanie-Palatinat**. Cette tendance risque de s'amplifier encore à l'avenir puisque la proportion des seniors (âgés de 55 ans et plus) parmi les travailleurs frontaliers devient de plus en plus importante – à moyen terme, les seniors vont se retirer de la vie active et les travailleurs frontaliers ne pourront pas être statistiquement rajeunis puisque les générations suivantes de frontaliers privilégient le marché de l'emploi luxembourgeois. Le marché de l'emploi luxembourgeois devient aussi de plus en plus important pour les travailleurs originaires des deux Länder allemands. En Sarre, le nombre de navetteurs journaliers qui se rendent au Luxembourg a augmenté au cours des dix dernières années, passant d'environ 5 600 à 9 000 personnes (+ 60 %). En Rhénanie-Palatinat, le flux des frontaliers en direction du Grand-Duché a augmenté de 44 % pour atteindre désormais 32 600 personnes.
- ▶ Le flux des frontaliers entrants en **Wallonie** fut légèrement en recul pour la première fois en 2014 et en 2015, mais il est à noter que le taux de croissance entre 2016 et 2017 repart à la hausse. En 2017, 30 070 personnes au total se rendaient en Wallonie pour y travailler, dont plus de 96 % résidaient en France. En comparaison, le flux de frontaliers sortants, d'environ 53 100 travailleurs, se concentre essentiellement sur le marché de l'emploi luxembourgeois avec une proportion de 77 %. Parmi eux, presque 4 000 travailleurs sont originaires de la **Communauté germanophone de Belgique**, qui représente ainsi 7,5 % de l'ensemble des navetteurs journaliers wallons qui se rendent en 2017 au Luxembourg.

Frontaliers entrants 2007-2017 (effectifs)

Destination	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Saarland	20.984	20.616	19.790	19.631	19.697	19.004	18.234	17.813	17.997	17.547	17.116
Rheinland-Pfalz	5.172	5.400	5.261	5.109	5.172	5.156	4.950	4.845	4.790	4.767	4.663
Luxembourg*	132.744	143.716	147.370	148.520	153.110	156.700	158.580	162.330	166.730	173.120	180.050
Wallonie	24.948	27.835	29.305	29.703	29.883	30.076	30.237	29.686	29.568	29.569	30.070
Total (sans LOR)	183.848	197.567	201.726	202.963	207.862	210.936	212.001	214.674	219.085	225.003	231.899

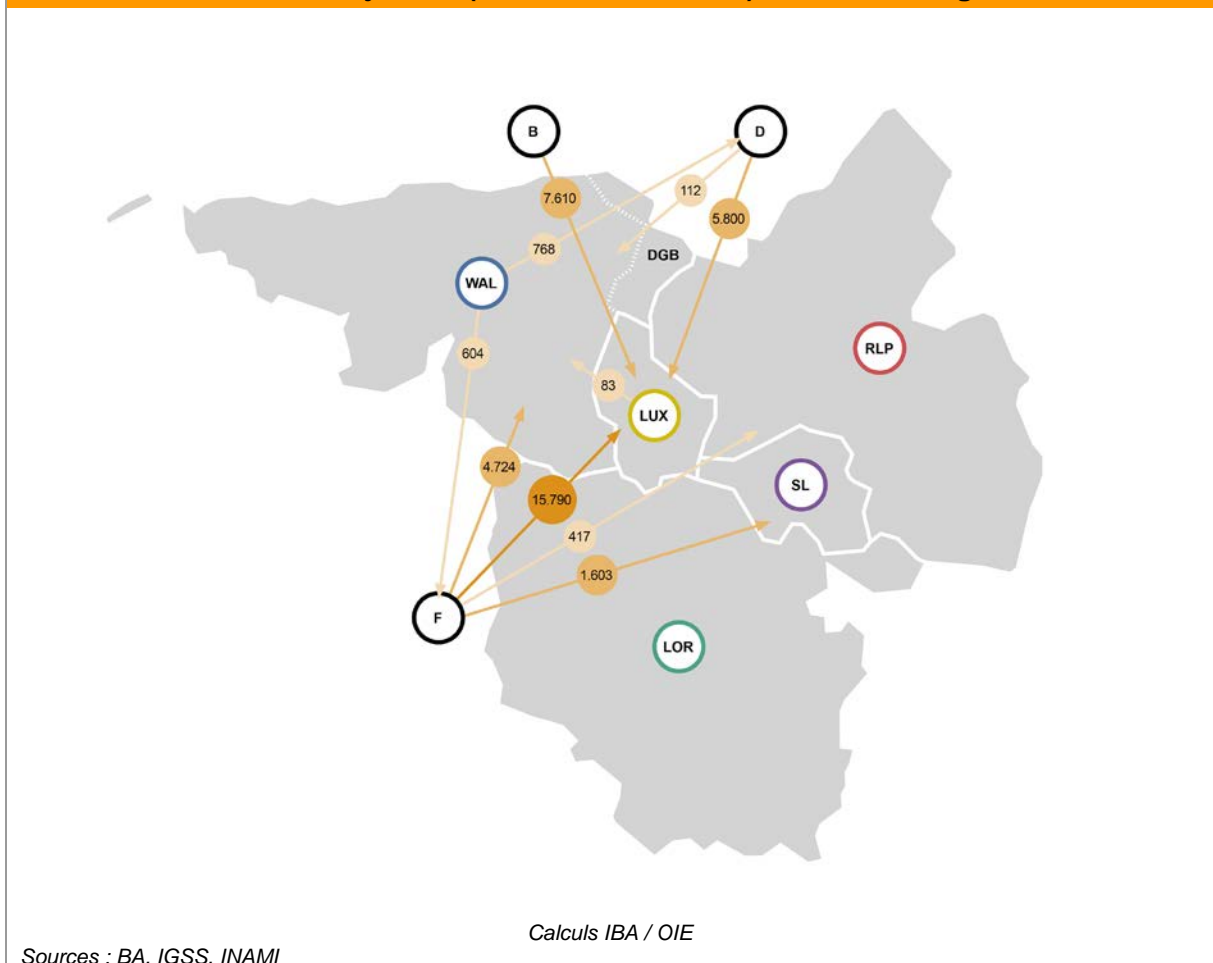
* rupture de série en 2009
Sources : BA, INAMI, IGSS

Calculs IBA / OIE

Mobilité transfrontalière des jeunes au sein de la Grande Région

En 2017, la Grande Région comptait environ 232 000 frontaliers salariés (frontaliers entrants). 16 % d'entre eux avaient moins de 30 ans. En 2017, le Grand-Duché de Luxembourg était de loin la destination principale des jeunes frontaliers : près de 81 % d'entre eux y travaillaient.

Flux frontaliers des jeunes (de moins de 30 ans) en Grande Région en 2017



Sources : BA, IGSS, INAMI

Calculs IBA / OIE

Des 180 000 frontaliers se rendant au Luxembourg en 2017, 29 000 ont moins de 30 ans (16 %) et 280 personnes moins de 20 ans. Avec un total de 15 800 personnes, les jeunes actifs frontaliers venant de France représentaient plus de 50 % du total des jeunes frontaliers

se déplaçant au Grand-Duché. Parmi le nombre total de frontaliers français et belges en direction du Luxembourg, respectivement 17 % entre eux étaient âgés de moins de 30 ans. En revanche, la tranche d'âge des moins de 30 ans représentait seulement 14 % du total des travailleurs frontaliers originaires de l'Allemagne.

Jeunes frontaliers se rendant au Luxembourg par pays d'origine en 2017

Classe d'âge	Belgique		Deutschland		France		Total	
	Absolu	en %	Absolu	en %	Absolu	en %	Absolu	en %
15-19	80	0,2	70	0,2	130	0,1	280	0,2
20-24	1.900	4,3	1.350	3,1	4.030	4,4	7.280	4,0
25-29	5.630	12,8	4.380	9,9	11.630	12,7	21.640	12,0
Total <30	7.610	17,3	5.800	13,2	15.790	17,2	29.200	16,2
Total (<20-60+)	44.100	100,0	44.060	100,0	91.890	100,0	180.050	100,0

Source : IGSS (Actifs occupés et salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire au 31/03/2017)

En tenant compte également, en plus du flux vers le Luxembourg, des jeunes se rendant en Wallonie et dans les composantes allemandes, les jeunes travailleurs venant de France représentaient plus de 60 % du total des travailleurs frontaliers de moins de 30 ans qui ont fait la navette à l'intérieur de la Grande Région en 2017. Au total, 22 534 français de moins de 30 ans travaillent de l'autre côté de la frontière et 447 d'entre eux ont moins de 20 ans. Force est de constater que la proportion de personnes dans la tranche d'âge des moins de 30 ans par rapport au flux total varie fortement selon la zone cible : près d'un navetteur français sur six travaillant au Luxembourg et en Wallonie était âgé de moins de 30 ans, tandis que moins d'un frontalier sur dix se rendant dans les composantes allemandes appartenait à cette même tranche d'âge. Les jeunes Français vont donc plutôt travailler au Grand-Duché ou en Wallonie. Le marché de l'emploi allemand avec son système de formation en alternance fortement développé paraît moins attrayant pour les jeunes originaires de France.

Jeunes frontaliers originaires de France par zone cible en 2017

Classe d'âge	Luxemburg		Saarland		Rheinland-Pfalz		Wallonie		Total	
	absolu	en %	absolu	en %	absolu	en %	absolu	en %	absolu	en %
<20	130	0,1	113	0,7	41	1,0	163	0,6	447	0,3
20-29	15.660	17,0	1.490	8,7	376	8,7	4.561	15,8	22.087	15,5
Total <30	15.790	17,2	1.603	9,4	417	9,7	4.724	16,3	22.534	15,8
Total (<20 à 60+)	91.890	100,0	17.063	100,0	4.308	100,0	28.951	100,0	142.212	100,0

Sources :

Saarland, Rheinland-Pfalz : Bundesagentur für Arbeit (Sozialversicherungspflichtig Beschäftigte zum 30.06.2017)

Luxembourg : IGSS (Actifs occupés et salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire au 31/03/2017)

Wallonie : INAMI (Actifs ainsi que les travailleurs indépendants au 30/06/2017)

Les frontaliers atypiques dans la Grande Région

Le phénomène des frontaliers dits « atypiques » gagne en importance dans la mobilité transfrontalière des travailleurs. Les frontaliers atypiques désignent des travailleurs frontaliers qui ont déplacé leur domicile d'une composante de la Grande Région à une autre, mais qui reviennent dans leur ancienne 'région d'origine' pour exercer l'activité qu'ils y ont conservée. Ils doivent être distingués des frontaliers typiques qui partent de leur 'région d'origine' pour se rendre quotidiennement à leur travail dans le pays étranger voisin. Cette distinction élargit la

définition – selon le droit communautaire – en ce qui concerne l'orientation géographique des flux migratoires.

Importance accrue des flux de frontaliers atypiques

L'analyse des flux de frontaliers atypiques sur la base des données actuellement disponibles⁹ – qui présentent toujours de nombreuses lacunes – permet de constater que, comme pour les frontaliers typiques, la France en tant que pays de résidence, et le Luxembourg ainsi que la Sarre en tant que régions de travail jouent un rôle particulier dans la dynamique de la mobilité. Au cœur de l'espace de coopération, le phénomène des frontaliers atypiques s'est étendu, pour ce qui est de leur nombre, surtout dans les années 90 à la frontière franco-allemande, ainsi qu'au cours de la dernière décennie à la frontière luxembourgeoise.

Frontaliers atypiques dans la Grande Région en 2017

Pays de résidence	Pays/Région de travail		
	Luxembourg	Saarland	Rheinland-Pfalz
France	1.890	4.856	778
Belgique	2.740	*	49
Deutschland	2.740		
Luxembourg		17	53

Relevé IBA / OIE

* secret statistique

Sources : IGSS / STATEC, BA

- ▶ Le nombre d'Allemands qui vivent en France et travaillent en Sarre atteint en 2017 un total de 4 856 frontaliers. Ils représentent par conséquent 28,5 % de tous les travailleurs frontaliers en provenance de la France. Jusqu'en 2005, le nombre de frontaliers atypiques a augmenté pour atteindre jusqu'à 6 670 personnes au plus fort de sa croissance. Lors des dix années qui suivirent, ce chiffre a toutefois reculé de 21 %. Cette baisse a été aussi plus marquée que chez les frontaliers de nationalité française (- 12 % sur la même période). Principalement lors des années 2014 et 2015, la différence a été très nette avec environ 6 et 7 points de pourcentage d'évolution par rapport à l'année précédente. En Rhénanie-Palatinat, c'est en 2009 que le nombre le plus important de frontaliers atypiques de France, soit 1 032 personnes, a été enregistré. Depuis, les reculs ici aussi ont été plus importants chez les frontaliers atypiques que chez les frontaliers entrants de nationalité française. Les frontaliers atypiques, qui sont actuellement au nombre de 778 au total, représentent en Rhénanie-Palatinat un peu moins de 18 % de tous les frontaliers entrants en provenance de la France.
- ▶ Au sein du Grand-Duché, les frontaliers atypiques entrants représentaient en 2017 environ 4 % de tous les migrants journaliers au Luxembourg. Le nombre de frontaliers atypiques de nationalité luxembourgeoise est donc encore relativement faible avec

⁹ Les données actuellement disponibles ne permettent pas une réponse exhaustive sur le nombre de frontaliers atypiques dans la Grande Région. Le relevé suivant de données statistiques et d'informations thématiques établi par l'OIE s'appuie sur les données disponibles des offices compétents et sur des résultats d'études scientifiques.

7 370 personnes. Il a toutefois multiplié par six depuis 1999. 37 % des frontaliers atypiques entrant au Luxembourg vivent dans l'une des composantes régionales allemandes, 37 % également en Wallonie et 22 % en Lorraine.

2. Luxembourg

Hausse de l'emploi frontalier, toutefois à un niveau plus faible qu'avant la crise

Au 31 mars 2017, le Luxembourg compte 180 050 frontaliers originaires des régions limitrophes, dont la moitié vient de France (51 %) et respectivement un quart d'Allemagne et de Belgique (24,5 %). Ce faisant, cette composante grande-régionale enregistre toujours une hausse du nombre des salariés venant des régions voisines. Le flux de frontaliers connaît cependant une évolution en deux temps, avant la crise économique et financière de 2009 et après. Avant la crise de 2009, l'économie luxembourgeoise générait un nombre d'emplois dépassant les capacités de la main-d'œuvre locale. Depuis la crise, on observe un net ralentissement de l'emploi pour les frontaliers. Quelques chiffres suffisent à le démontrer : la hausse du nombre de frontaliers s'établit à 7,4 % en 2007, et atteint 8,3 % en 2008. Depuis la crise de 2009, l'évolution est plus modérée, comprise entre + 0,8 % en 2010 et 4,0 % en 2017. La part des frontaliers dans l'emploi total a crû de manière ininterrompue jusqu'en 2008. Depuis 2009, elle reste constante, pour atteindre 45 %. Enfin, jusqu'en 2008 deux tiers des postes créés chaque année sont occupés par des frontaliers ; en 2009, cette part a baissé et ne représente plus que deux cinquièmes (39 %), valeur qui repart à la hausse entre juin 2017 et juin 2018 (41 %)¹⁰.

Convergence du flux de frontaliers en provenance d'Allemagne et de Belgique

On relève depuis quelques années une convergence du flux de frontaliers originaires de Belgique et d'Allemagne, due à l'augmentation rapide du nombre d'Allemands se rendant au Grand-Duché. En effet, alors qu'en 2004 le nombre de Belges travaillant au Luxembourg dépasse celui des Allemands de 7 000 personnes, cette différence se réduit sensiblement au cours des années suivantes ; en 2015, le nombre d'Allemands franchissant la frontière pour se rendre au Grand-Duché est supérieur de 240 personnes à celui des frontaliers entrants originaires de Belgique, tendance qui s'est ensuite légèrement inversée. En 2017 on compte à nouveau davantage de Belges avec un écart de 50 personnes.

Frontaliers employés au Luxembourg selon le pays d'origine 2007-2017 (au 31/03)

	2007	2008	2009*	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
France	67.090	71.981	72.870	73.420	75.630	77.540	78.340	80.410	83.020	87.150	91.880
Belgique	34.633	37.075	37.720	37.800	38.860	39.560	40.160	41.010	41.740	42.970	44.110
Deutschland	31.021	34.660	36.790	37.310	38.630	39.610	40.080	40.910	41.980	43.010	44.060
Total	132.744	143.716	147.380	148.530	153.120	156.710	158.580	162.330	166.740	173.130	180.050

* rupture de série

Source : IGSS

Calculs IBA / OIE

Frontaliers employés au Luxembourg selon le pays d'origine 2008-2017 (au 31.03.), évolution par rapport à l'année précédente en %

	2008	2009*	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
France	+7,3	+1,2	+0,8	+3,0	+2,5	+1,0	+2,6	+3,2	+5,0	+5,4
Belgique	+7,1	+1,7	+0,2	+2,8	+1,8	+1,5	+2,1	+1,8	+2,9	+2,7
Deutschland	+11,7	+6,1	+1,4	+3,5	+2,5	+1,2	+2,1	+2,6	+2,5	+2,4
Total	+8,3	+2,5	+0,8	+3,1	+2,3	+1,2	+2,4	+2,7	+3,8	+4,0

* rupture de série

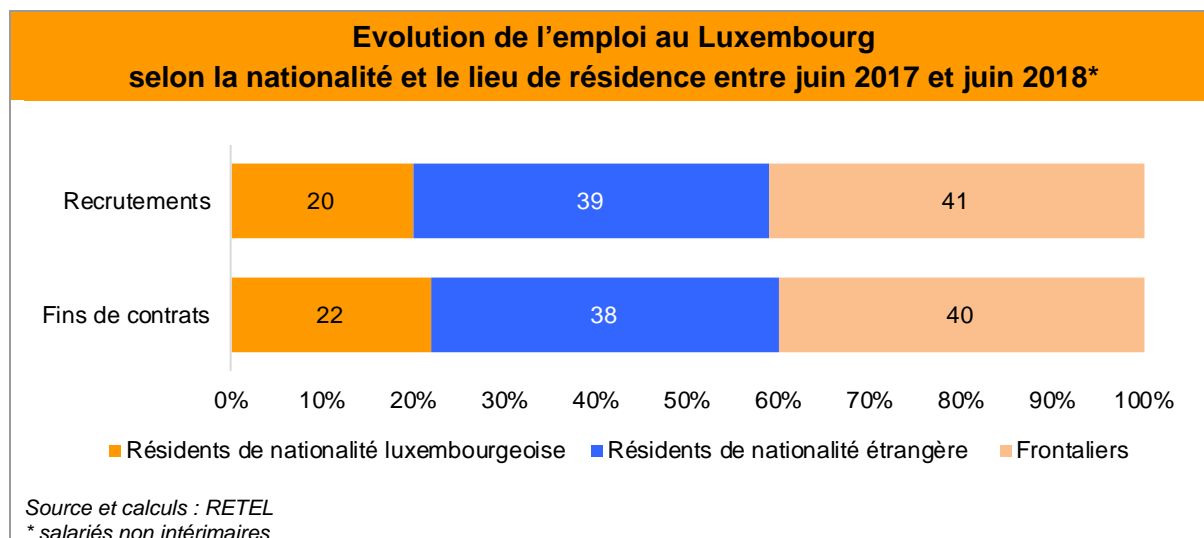
Source : IGSS

Calculs IBA / OIE

¹⁰ Cf. RETEL : Tableau de bord du marché du travail luxembourgeois, octobre 2018

Evolution de l'emploi des frontaliers et des résidents entre 2017 et 2018

Selon le « tableau de bord » du réseau luxembourgeois pour l'observation du marché du travail RETEL, 127 350 nouveaux emplois ont été créés entre juin 2017 et juin 2018. 20 % d'entre eux sont occupés par des Luxembourgeois, 39 % par des résidents luxembourgeois de nationalité étrangère et 41% par des frontaliers. 111 980 contrats de travail ont par ailleurs été rompus, avec quasiment la même part. Si l'on analyse toutefois les évolutions avec précision, on note une hausse de seulement 930 emplois pour les Luxembourgeois, tandis que le solde est nettement plus élevé pour les deux autres groupes : 6 850 emplois pour les résidents étrangers au Luxembourg, et 7 590 emplois pour les frontaliers.¹¹



Le nombre de frontaliers a augmenté au cours des trente dernières années

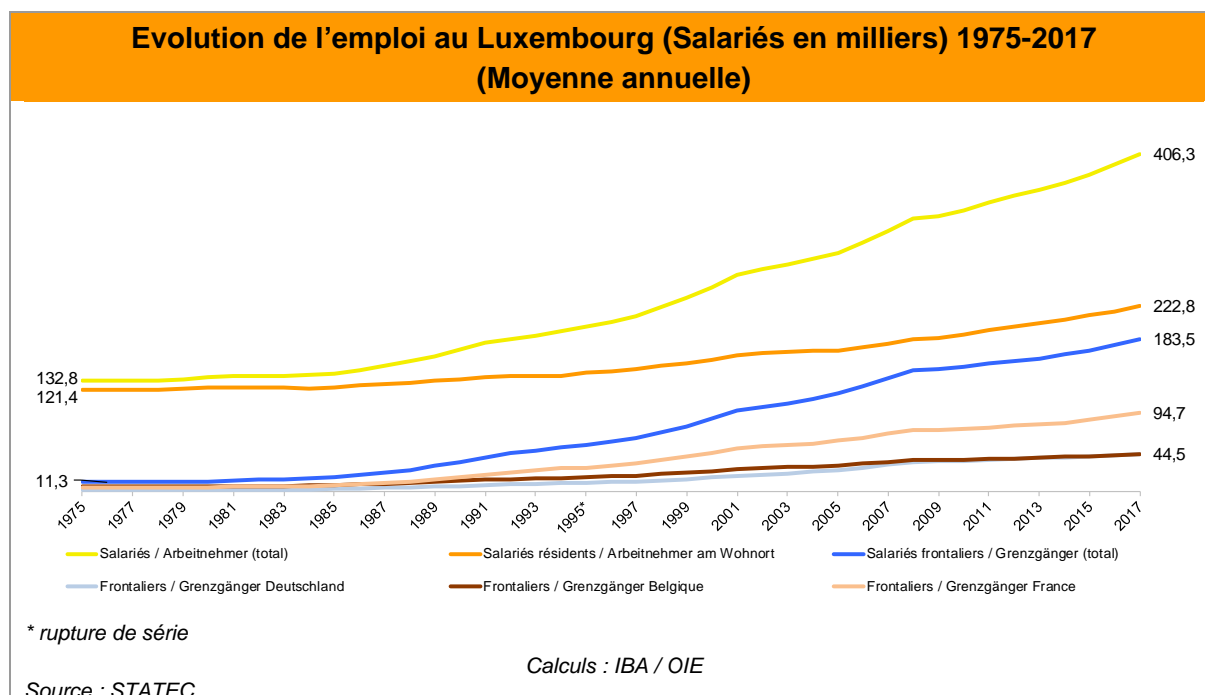
Le nombre de frontaliers ne cesse de croître au Grand-Duché depuis les années 1980. En effet, après la crise du pétrole de 1973 et 1978 et ses impacts sur l'industrie du charbon et de l'acier, l'emploi augmente sensiblement du fait de l'évolution du secteur des services. En 1980, la part des frontaliers dans l'emploi total ne représente que 8 %, pour atteindre dix ans plus tard 18 % (1990).¹² C'est à partir de 1986 que démarre le boom dans le secteur financier ; les Belges, qui sont alors le groupe de frontaliers le plus important, sont remplacés à partir de 1987 par les Français. Cette évolution s'explique par l'essor des services aux entreprises et par le déclin simultané de différentes branches industrielles qui employaient de nombreux frontaliers belges. A cette même période, toujours plus de Français arrivent sur le marché du travail luxembourgeois suite aux vagues de licenciement dans l'industrie métallurgique et sidérurgique sur leurs lieux de résidence. L'essor des activités financières, des services aux entreprises et du commerce encouragent la demande de main-d'œuvre qualifiée et par-delà même l'évolution du travail frontalier.

Si l'on observe l'évolution du nombre de salariés au Luxembourg entre 1975 et 2017 (cf. graphique ci-dessous), on note que leur nombre a été multiplié par trois au cours des quarante dernières années. Alors que le nombre de salariés résidant au Luxembourg a été multiplié par

¹¹ Cf. RETEL : Tableau de bord du marché du travail luxembourgeois, octobre 2018

¹² Cf. STATEC : Les mutations de l'emploi de 1960 à 2010. Le Luxembourg 1960-2010. Juin 2012

1,8 seulement, celui des frontaliers a été multiplié par 16. Ainsi, le nombre de frontaliers employés au Luxembourg, qui étaient 64 300 en 1997, a été multiplié par trois au cours des vingt dernières années. Deux étapes sont significatives dans le cadre de cette évolution : 1995, date à laquelle le nombre de frontaliers dépasse pour la première fois celui des salariés résidents étrangers, et 2001 où, pour la première fois également, le nombre de frontaliers travaillant au Luxembourg est supérieur à celui des salariés luxembourgeois. Les Français sont les frontaliers les plus nombreux, leur nombre ayant plus que quadruplé depuis 1991. Le nombre de frontaliers originaires de Belgique a été multiplié par trois pendant cette période et le nombre de frontaliers d'Allemagne par six.

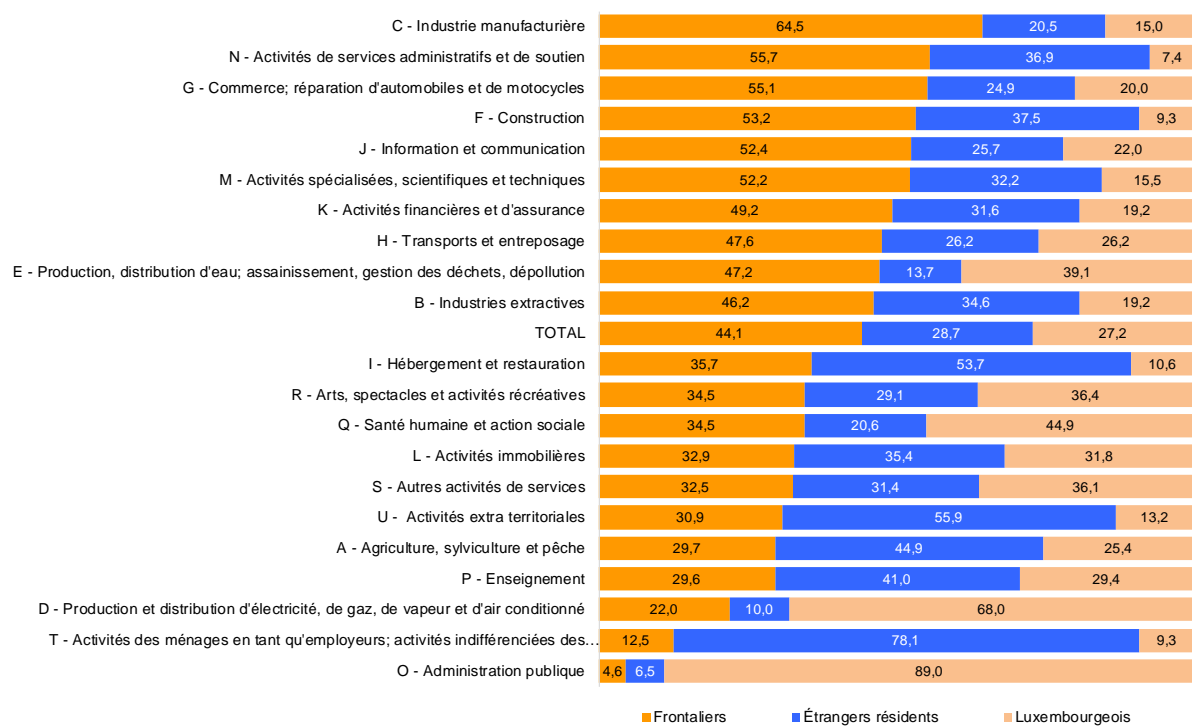


En 2017 la moitié des Luxembourgeois travaillent dans le secteur (semi-)public

En examinant la répartition des trois grands groupes de salariés au Luxembourg par secteur économique, on observe une certaine segmentation ainsi qu'une forte dépendance de certaines branches au Grand-Duché vis-à-vis de la main-d'œuvre extérieure. Ainsi, les Luxembourgeois sont employés principalement dans le secteur (semi-)public, à savoir l'administration publique (89%), la production d'énergie (68%) et la santé et l'action sociale (45%). La présence des Luxembourgeois dans ces branches s'explique par leur connaissance de la langue luxembourgeoise et leur nationalité luxembourgeoise, conditions souvent indispensables pour accéder aux emplois dans la fonction (semi-)publique. La concentration croissante de Luxembourgeois dans ces activités est révélatrice d'une stratégie de repli motivée par des postes non soumis aux aléas de la conjoncture et bien rémunérés.¹³ Ainsi, selon l'IGSS, exactement 37 450 résidents luxembourgeois sont occupés en 2017 dans le secteur de l'administration publique, ce qui correspond à 34 % de tous les salariés avec nationalité et résidence luxembourgeoise.

¹³ Cf. Wille, Christian : Grenzgänger und Räume der Grenze. Raumkonstruktionen in der Großregion SaarLorLux (Luxemburg-Studien / Etudes luxembourgeoises, Bd. 1), Frankfurt/M., Peter Lang, 2012, p. 282 svv.

Salariés employés au Luxembourg par secteurs économiques (NACE Rév. 2) et zone d'origine au 31/03/2017 (Répartition en %)



Calculs IBA / OIE

Source : IGSS

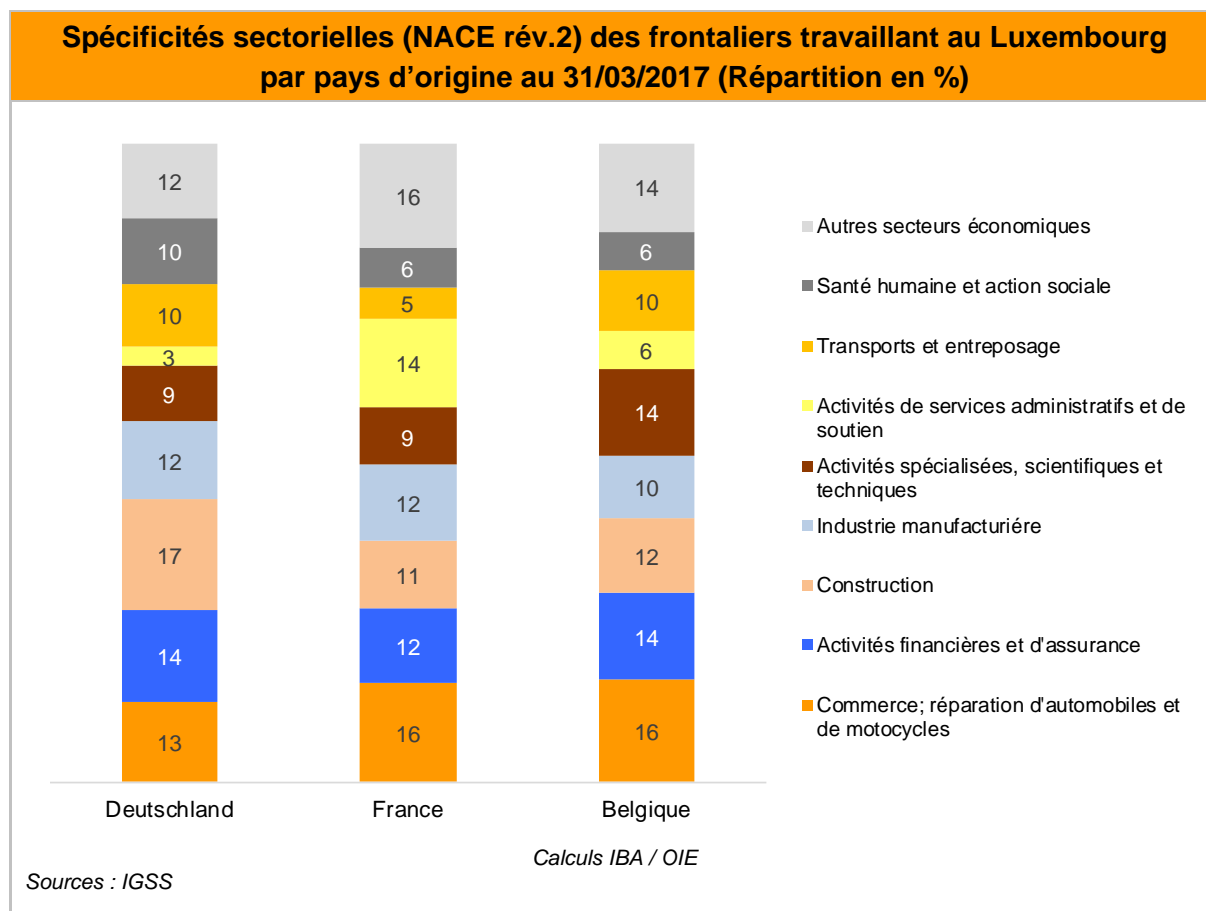
Les résidents étrangers et les frontaliers sont employés dans le secteur privé

On observe une forte concentration des résidents étrangers dans les services à domicile (78 %), l'hôtellerie-restauration (54 %) ainsi que dans l'agriculture et la sylviculture (45 %). Ils sont également présents dans la construction, à hauteur de 38 %, où les frontaliers représentent par ailleurs la moitié des travailleurs (53 %). Les frontaliers sont proportionnellement encore plus nombreux dans d'autres secteurs : industrie manufacturière (65 %), activités de services administratifs et de soutien (56 %), commerce et réparation (55 %), information et communication (52 %), activités spécialisées, scientifiques et techniques (52 %). La répartition des frontaliers et des résidents étrangers dans le secteur privé fait apparaître une concurrence et une spécialisation des deux catégories de travailleurs.

Les Allemands travaillent surtout dans la construction, les Français et les Belges sont fortement représentés dans le commerce et la réparation de véhicules automobiles

L'analyse du groupe des frontaliers par région d'origine fait apparaître ici aussi pour 2017 des différenciations selon les branches. Ainsi, par rapport au total des salariés des branches reprises dans le tableau ci-dessus, les frontaliers résidant en France se concentrent pour une grande partie dans le commerce, l'entretien et la réparation d'automobiles et de motocycles ainsi que dans les activités de services administratifs et de soutien (30 %), alors que les frontaliers allemands sont particulièrement bien représentés dans les activités financières et d'assurance. Tout comme les Français, les Belges travaillent majoritairement dans le commerce, suivi des activités spécialisées, scientifiques et techniques. Par ailleurs, l'industrie manufacturière reste toujours marquée par la présence en son sein des frontaliers originaires de France

qui y représentent 53 % des frontaliers. Le premier employeur de frontaliers allemands est la construction.



Les activités de services administratifs et de soutien enregistrent la progression la plus forte avec une augmentation de 2 630 emplois

Entre 2016 et 2017, l'emploi salarié augmente de 3,6 % au Luxembourg. Les résidents étrangers bénéficient en premier de cette évolution (4,6 %), suivis des frontaliers (4 %) et des salariés avec nationalité luxembourgeoise (2 %). Les plus fortes croissances d'emploi en absolu sont enregistrées dans les activités de services administratifs et de soutien (+2 630 postes) et dans la santé humaine et l'action sociale (+2 020 postes). Viennent ensuite les activités spécialisées, scientifiques et techniques (+ 1 900 postes), la construction (+ 1 620 postes) et les activités financières et d'assurance (+ 1 240 postes).

- ▶ *Activités de services administratifs et de soutien* : Entre 2016 et 2017, le nombre d'emplois a augmenté de 9,7 % (2 630 postes). 58 % des emplois de ce secteur sont occupés par des frontaliers. Ce sont d'abord les frontaliers français (+ 11 %) puis les résidents étrangers (+ 10 %) qui sont concernés par l'évolution positive de ce secteur.
- ▶ *Santé humaine et action sociale* : la santé humaine et l'action sociale est également un secteur porteur avec un plus de 2 020 emplois (+ 5,8 %) entre 2016 et 2017. Les frontaliers de toutes les composantes bénéficient de cette évolution (Allemands + 4,5 %, Français + 7,1 %, Belges + 6,4 %). La hausse de l'emploi dans ce secteur est

à observer également chez les résidents étrangers (+ 5,2 %) et les résidents luxembourgeois (+ 6 %).

- ▶ *Activités spécialisées, scientifiques et techniques* : ce secteur, qui se caractérise entre 2016 et 2017 par une hausse de 1 900 emplois, occupe majoritairement des résidents étrangers (11 220 postes). C'est principalement à eux qu'a profité cette hausse (+ 900 postes). Les frontaliers français sont les deuxièmes plus nombreux dans ce secteur (8 290) et ont connu la deuxième plus forte hausse en absolu (+ 450 postes).
- ▶ *Construction* : Entre 2016 et 2017, 1 620 nouveaux contrats ont été signés dans la construction (+ 3,9 %). La plupart des nouveaux salariés sont originaires de France (+ 870). Les frontaliers français sont aussi plus nombreux que les frontaliers allemands (9 910 français contre 7 630 allemands) et les frontaliers belges (5 200 personnes) dans ce secteur. Sur la période, le nombre de Belges et de résidents étrangers qui bénéficient de cette hausse d'activité est similaire en absolu (env. 260 personnes).
- ▶ *Activités financières et d'assurance* : les 1 240 nouveaux emplois correspondent à une hausse de 2,7 %. Ils sont occupés en majorité par des résidents étrangers (+ 780), suivi des frontaliers en provenance de France (+ 310).

Salariés employés au Luxembourg par secteur économique (NACE rév. 2) au 31/03/2017 (effectifs)

Secteur économique (NACE rév. 2)	Résidents		Frontaliers				Total
	Lux.	Etrang.	Deutschland	France	Belgique	Total	
A Agriculture, sylviculture et pêche	350	620	150	90	170	410	1.380
B Industries extractives	50	90	40	70	10	120	260
C Industrie manufacturière	4.750	6.490	5.380	10.760	4.270	20.410	31.650
D Production d'énergie	1.020	150	160	110	60	330	1.500
E Production et assainissement d'eau	630	220	180	510	70	760	1.610
F Construction	3.980	16.010	7.630	9.910	5.200	22.740	42.730
G Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	9.760	12.180	5.540	14.340	7.090	26.970	48.910
H Transport et entreposage	7.240	7.260	4.380	4.550	4.250	13.180	27.680
I Hébergement et restauration	2.000	10.150	700	4.910	1.140	6.750	18.900
J Information et communication	4.150	4.850	1.300	5.620	2.970	9.890	18.890
K Activités financières et d'assurance	8.920	14.670	6.320	10.580	5.960	22.860	46.450
L Activités immobilières	890	990	190	500	230	920	2.800
M Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5.400	11.220	3.840	8.290	6.050	18.180	34.800
N Activités de services administratifs et de soutien	2.210	10.990	1.310	12.740	2.530	16.580	29.780
O Administration publique, défense; sécurité sociale	37.450	2.720	1.000	540	390	1.930	42.100
P Enseignement	1.310	1.830	440	610	270	1.320	4.460
Q Santé humaine et action sociale	16.490	7.550	4.440	5.570	2.670	12.680	36.720
R Arts, spectacles et activités récréatives	800	640	250	390	120	760	2.200
S Autres activités de service n.s.a.	2.230	1.940	420	1.170	420	2.010	6.180
T Activités des ménages	550	4.610	240	400	100	740	5.900
U Activités extraterritoriales	90	380	30	130	50	210	680
Sans affectation	760	1.350	120	100	80	300	2.410
Total	111.030	116.910	44.060	91.890	44.100	180.050	407.990

Source: IGSS

Calculs IBA / OIE

Industrie manufacturière : moins de Luxembourgeois, davantage de frontaliers

Entre 2009 et 2017, l'industrie manufacturière a connu une baisse du nombre de ses effectifs de 3,4 %, soit un peu plus de 1 000 personnes. Cependant, on constate depuis 2015 une reprise de l'emploi dans le secteur. Entre 2016 et 2017, la hausse enregistrée concerne 210 emplois. Elle est notamment portée par la situation des frontaliers français (+ 240 postes), alors que les natifs luxembourgeois sont 150 de moins à travailler dans le domaine.

**Evolution de l'emploi (emploi salarié au lieu de travail) au Luxembourg
par secteur économique (NACE rév. 2) et zone d'origine entre 2016 et 2017
(au 31/03, évolution en chiffres absolus)**

Secteur économique (NACE rev. 2)	Résidents		Frontaliers				Total
	Lux.	Etrang.	Deutsch- land	France	Belgique	Total	
A Agriculture, sylviculture et pêche	0	+30	0	+10	+20	+30	+60
B Industries extractives	-10	+30	+10	0	0	+10	+30
C Industrie manufacturière	-150	+10	+50	+240	+60	+350	+210
D Production d'énergie	+20	+10	+20	0	+10	+30	+60
E Production et assainissement d'eau	+20	+10	0	+10	-10	0	+30
F Construction	+90	+250	+140	+870	+270	+1.280	+1.620
G Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	-90	+480	+180	+420	+160	+760	+1.150
H Transport et entreposage	+190	+450	+50	+270	-60	+260	+900
I Hébergement et restauration	+80	+340	-10	+240	+80	+310	+730
J Information et communication	-10	+500	+60	+300	+100	+460	+950
K Activités financières et d'assurance	+40	+780	+130	+310	-20	+420	+1.240
L Activités immobilières	+40	+100	+10	+60	-10	+60	+200
M Activités spécialisées, scientifiques et techniques	+180	+900	+140	+450	+230	+820	+1.900
N Activités de services administratifs et de soutien	+140	+960	+90	+1.270	+170	+1.530	+2.630
O Administration publique, défense; sécurité sociale	+510	-20	-20	+30	+10	+20	+510
P Enseignement	+80	+130	0	+70	+20	+90	+300
Q Santé humaine et action sociale	+930	+370	+190	+370	+160	+720	+2.020
R Arts, spectacles et activités récréatives	+30	-10	-30	+30	0	0	+20
S Autres activités de service n.s.a.	+220	+120	+60	-20	0	+40	+380
T Activités des ménages	-10	+20	-10	+50	-10	+30	+40
U Activités extraterritoriales	+10	+20	+10	+10	0	+20	+50
Sans affectation	-90	-340	-30	-250	-40	-320	-750
Total	+2.220	+5.140	+1.040	+4.740	+1.140	+6.920	+14.280

Source : IGSS

Calculs IBA / OIE

**Evolution de l'emploi (emploi salarié au lieu de travail) au Luxembourg par secteur économique (NACE rév. 2) et zone d'origine entre 2016 et 2017 (au 31/03),
évolution par rapport à l'année précédente en %**

Secteurs économiques (NACE Rév. 2)		Résidents		Frontaliers				Total
		Lux.	Etrang.	Deutsch-land	France	Belgique	Total	
A	Agriculture, sylviculture et pêche	0,0	+5,1	0,0	+12,5	+13,3	+7,9	+4,5
B	Industries extractives	-16,7	+50,0	+33,3	0,0	0,0	+9,1	+13,0
C	Industrie manufacturière	-3,1	+0,2	+0,9	+2,3	+1,4	+1,7	+0,7
D	Production d'énergie	+2,0	+7,1	+14,3	0,0	+20,0	+10,0	+4,2
E	Production et assainissement d'eau	+3,3	+4,8	0,0	+2,0	-12,5	0,0	+1,9
F	Construction	+2,3	+1,6	+1,9	+9,6	+5,5	+6,0	+3,9
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	-0,9	+4,1	+3,4	+3,0	+2,3	+2,9	+2,4
H	Transport et entreposage	+2,7	+6,6	+1,2	+6,3	-1,4	+2,0	+3,4
I	Hébergement et restauration	+4,2	+3,5	-1,4	+5,1	+7,5	+4,8	+4,0
J	Information et communication	-0,2	+11,5	+4,8	+5,6	+3,5	+4,9	+5,3
K	Activités financières et d'assurance	+0,5	+5,6	+2,1	+3,0	-0,3	+1,9	+2,7
L	Activités immobilières	+4,7	+11,2	+5,6	+13,6	-4,2	+7,0	+7,7
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	+3,4	+8,7	+3,8	+5,7	+4,0	+4,7	+5,8
N	Activités de services administratifs et de soutien	+6,8	+9,6	+7,4	+11,1	+7,2	+10,2	+9,7
O	Administration publique, défense; sécurité sociale	+1,4	-0,7	-2,0	+5,9	+2,6	+1,0	+1,2
P	Enseignement	+6,5	+7,6	0,0	+13,0	+8,0	+7,3	+7,2
Q	Santé humaine et action sociale	+6,0	+5,2	+4,5	+7,1	+6,4	+6,0	+5,8
R	Arts, spectacles et activités récréatives	+3,9	-1,5	-10,7	+8,3	0,0	0,0	+0,9
S	Autres activités de service n.s.a.	+10,9	+6,6	+16,7	-1,7	0,0	+2,0	+6,6
T	Activités des ménages	-1,8	+0,4	-4,0	+14,3	-9,1	+4,2	+0,7
U	Activités extraterritoriales	+12,5	+5,6	+50,0	+8,3	0,0	+10,5	+7,9
	Sans affectation	-10,6	-20,1	-20,0	-71,4	-33,3	-51,6	-23,7
	Total	+2,0	+4,6	+2,4	+5,4	+2,7	+4,0	+3,6

Source : IGSS

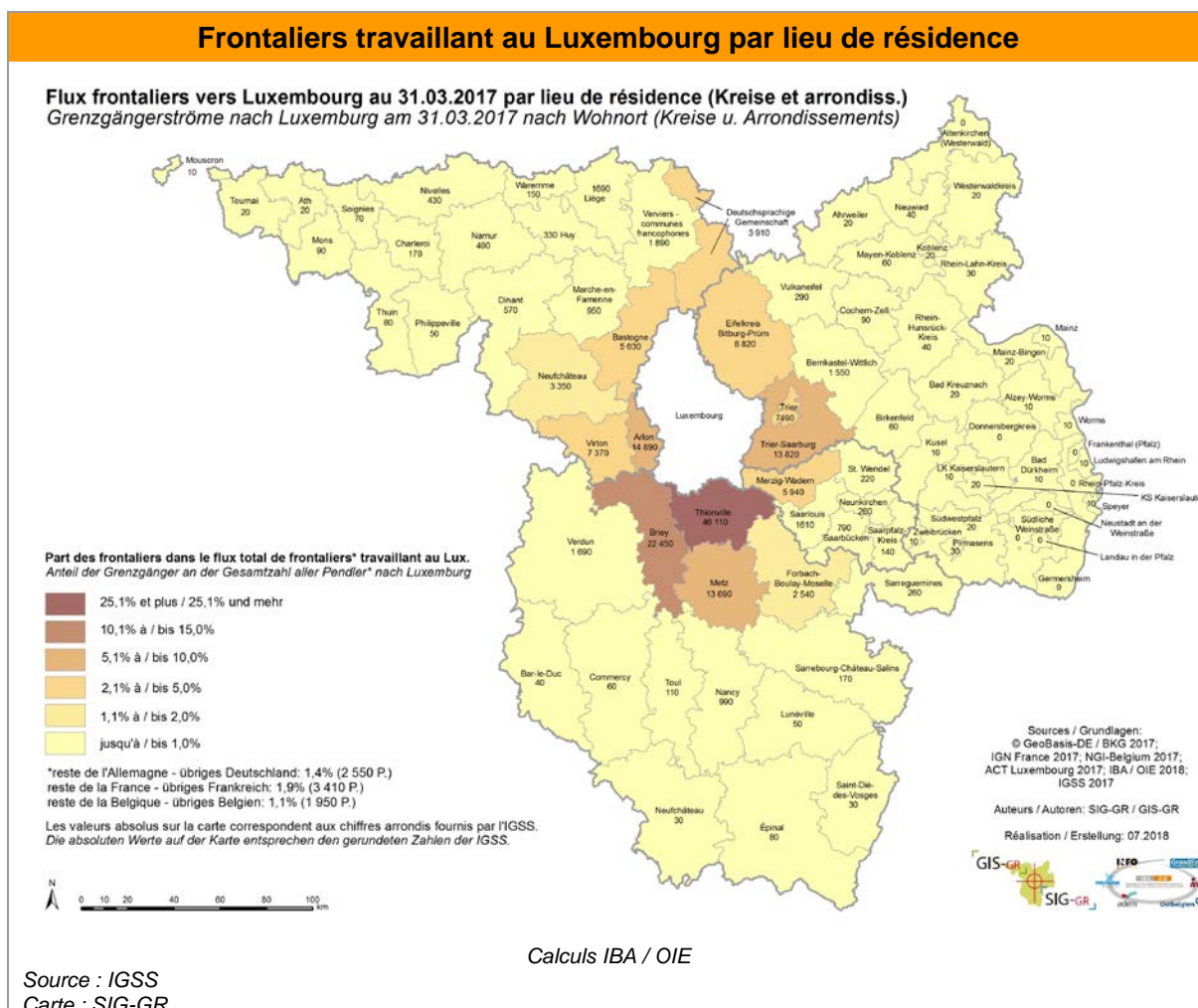
Calculs IBA / OIE

La plupart des travailleurs frontaliers vivent directement aux frontières du Luxembourg

Un constat évident s'impose au regard de la carte géographique ci-dessous. La plupart des travailleurs frontaliers vivent directement aux frontières du Grand-Duché.

Du côté de la France, qui est le premier pays fournisseur de main-d'œuvre frontalière au Luxembourg, c'est dans l'arrondissement de Thionville que réside en 2017 plus de la moitié des frontaliers travaillant au Luxembourg et résidant en Lorraine (52 %, soit un peu plus de 46 000 travailleurs frontaliers). Un quart de ces travailleurs vit dans l'arrondissement de Briey, également situé à la frontière, suivi de celui de Metz (16 %). Ainsi ces trois arrondissements regroupent 93 % des travailleurs lorrains ayant fait le choix de travailler au Luxembourg. La Belgique, qui est le pays à disposer de la plus longue frontière avec le Luxembourg (148 km ; Allemagne 138 km ; France 73 km) voit la répartition des travailleurs frontaliers davantage étendue tout le long de la frontière. C'est tout de même au Sud dans l'arrondissement d'Arlon que se concentre le plus de travailleurs frontaliers wallons : 35 %, soit près de 15 000 frontaliers. Cet arrondissement est en effet le plus proche de Luxembourg-ville et ses alentours, où se concentre le gros de l'activité luxembourgeoise, du fait notamment de la présence des grands employeurs luxembourgeois ou encore d'institutions européennes. C'est ensuite dans l'arrondissement de Virton que résident 18 % des frontaliers belges. En ce qui concerne maintenant les frontaliers allemands, qui résident pour 94 % d'entre eux en Rhénanie-Palatinat et

en Sarre, les deux seuls Länder allemands à avoir une frontière commune avec le Luxembourg, on constate ici aussi que les zones de résidence privilégiées de ces travailleurs se situent à la frontière. Par conséquent, 43 % des travailleurs frontaliers résidant en Rhénanie-Palatinat habitent dans l'arrondissement de Trier-Saarburg (presque 14 000 frontaliers). Vient ensuite l'arrondissement Eifelkreis Bitburg-Prüm avec 27 %. Enfin, côté sarrois, deux tiers des frontaliers travaillant au Luxembourg résident dans l'arrondissement de Merzig-Wadern (presque 6 000 personnes). Saarlouis est ensuite le deuxième arrondissement de résidence des frontaliers avec une part de 18 %. De manière générale, on peut dire que plus on s'éloigne des frontières du Grand-Duché, et plus le poids des frontaliers qui résident dans ces zones diminue.



La structure d'âge des frontaliers s'est modifiée au cours des deux dernières années

L'observation de la structure d'âge fait apparaître nettement que la plus grande partie des frontaliers sont âgés de 30 à 49 ans (61 %). Seuls 16 % ont moins de 30 ans et la part des moins de 20 ans est de 0,2 %. Un frontalier sur cinq atteindra l'âge de la retraite dans les 15 prochaines années.

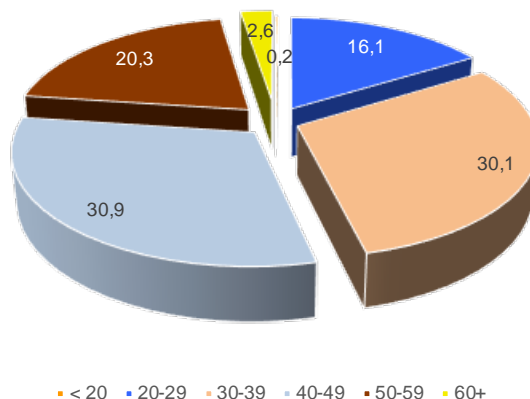
Frontaliers entrants au Luxembourg par tranche d'âge (au 31/03) et évolution

	2012	2017	Evolution 2012 – 2017 (en absolu)	Evolution 2012 – 2017 (en %)
< 20	260	280	+20	+7,7
20-29	26.990	28.920	+1.930	+7,2
30-39	51.100	54.110	+3.010	+5,9
40-49	51.510	55.620	+4.110	+8,0
50-59	23.960	36.520	+12.560	+52,4
60 et plus	2.880	4.600	+1.720	+59,7
Total	156.700	180.050	+23.350	+14,9

Source : IGSS

La tendance des cinq dernières années montre une évolution très différente des catégories d'âge parmi les travailleurs frontaliers occupés au Luxembourg. Le nombre des salariés plus âgés augmente fortement, alors que celui des catégories plus jeunes enregistre une hausse beaucoup moins dynamique. En l'espace de cinq ans, les effectifs des moins de 20 ans ont quasiment stagné, pendant que ceux des 20-29 ans ont augmenté de presque 2 000 personnes. La plus forte progression concerne la tranche d'âge des 50-59 ans. Sur la période, cette catégorie enregistre une hausse de 52,4 %, soit plus de 12 500 personnes. L'augmentation relative la plus élevée est à attribuer aux 60 ans et plus (+ 59,7 %), sachant qu'elle concerne un effectif relativement faible (de 2 880 à 4 600 personnes).

Répartition des travailleurs frontaliers au Luxembourg par classe d'âge en 2017 (en %, au 30.03.)



Calculs IBA / OIE

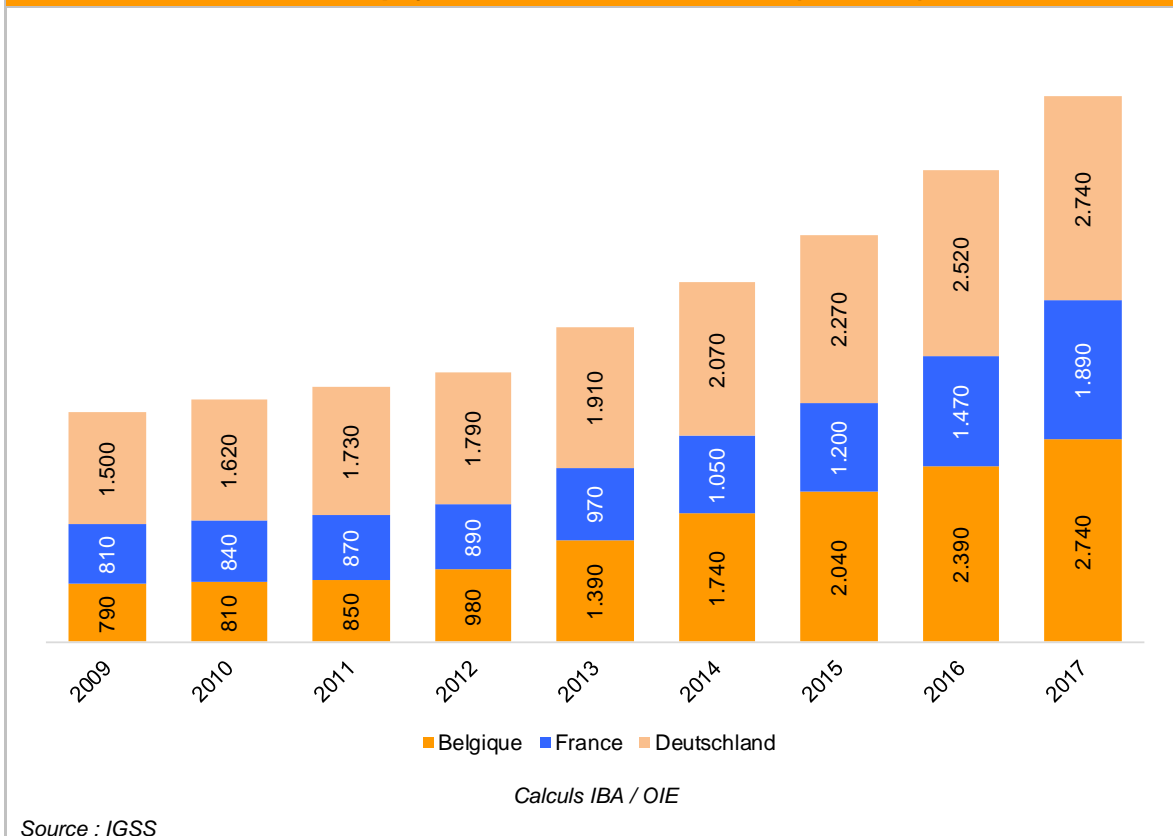
Source : IGSS

Hausse du nombre de frontaliers atypiques

Plus de 7 300 frontaliers de nationalité luxembourgeoise résident en Allemagne, en Belgique ou en France et travaillent au Luxembourg. Il s'agit donc de personnes qui sont frontalières dans leur propre pays. L'évolution des prix de l'immobilier au Luxembourg incite en particulier un nombre croissant de salariés de nationalité luxembourgeoise à une forme de mobilité particulière consistant à changer de pays de résidence sans changer de pays de travail. C'est en Allemagne et en Belgique qu'ils sont le plus nombreux, mais en Allemagne que l'évolution est la plus significative : entre 1999 et 2017 leur nombre a été multiplié par 10. Pendant la même

période, leur nombre a été multiplié par 6 en Belgique et par 5 en France. Une tendance différente se dessine au cours des dernières années. Depuis 2006, le taux de croissance observable en Belgique est plus élevé qu'en Allemagne. Entre 2016 et 2017, il s'élève à 15 % en Belgique, 29 % en France et 9 % en Allemagne.

Travailleurs frontaliers de nationalité luxembourgeoise employés au Luxembourg selon le pays de résidence 2009-2017 (au 31/03)



3. Lorraine

Pour présenter le développement et la comparabilité des flux des frontaliers sortants de Lorraine en direction de chacune des composantes de la Grande Région, les données produites par l'INSEE ont été mobilisées. Sur le plan méthodologique, rappelons que l'INSEE a révisé en 2016 son mode de calcul des volumes de frontaliers lorrains pour les composantes allemandes ainsi que pour la Wallonie : l'INSEE a d'abord calculé au recensement de la population et selon le territoire de destination le taux de frontaliers lorrains dans l'ensemble des frontaliers français ; cette part a ensuite été appliquée aux effectifs précis de frontaliers français renseignés par la BA ou l'INAMI, afin d'estimer le nombre de Lorrains. Pour le Luxembourg, les données sur les frontaliers lorrains sont directement disponibles auprès de l'IGSS.

Ce choix d'appliquer un « taux de frontaliers lorrains » aux effectifs totaux renseignés dans les sources administratives de la BA ou de l'INAMI tient au fait que les données produites par l'INSEE à partir du recensement de la population sous-estiment le nombre de frontaliers sortants de Lorraine. L'écart est d'environ 5 000 frontaliers en 2015, après rapprochement des 96 856 frontaliers annoncés par l'INSEE avec les 102 210 frontaliers recomposés par cumul des données de la BA, de l'INAMI et de l'IGSS.

Cet écart vient du fait que le recensement de la population français est une enquête reposant sur le déclaratif des personnes sollicitées pour répondre au questionnaire alors que, dans les autres composantes, les données proviennent de sources administratives. Chaque source présente ses avantages et ses limites. Le recensement de la population approxime les volumes, mais il comporte en revanche une grande richesse d'informations sociodémographiques pour caractériser la population en emploi ; à l'inverse, les données administratives sont irremplaçables pour connaître le volume (quasi-) exact de la population, mais elles sont souvent pauvres en variables sociodémographiques pour la caractériser.

72 % des frontaliers lorrains se rendaient au Luxembourg en 2007, 80 % en 2017

En 2017, la région lorraine reste celle d'où provient le plus grand nombre de travailleurs se rendant dans les autres composantes de la Grande Région, avec un total de 110 500 navetteurs sortants, soit 53 % des frontaliers de l'espace de coopération. Le Luxembourg attire toujours plus de Lorrains, en nombre comme en proportion, représentant ainsi 80 % des flux en 2017 (72 % dix ans plus tôt), suivi de la Sarre (14 %), de la Wallonie (4,8 %) et de la Rhénanie-Palatinat (1,3 %).

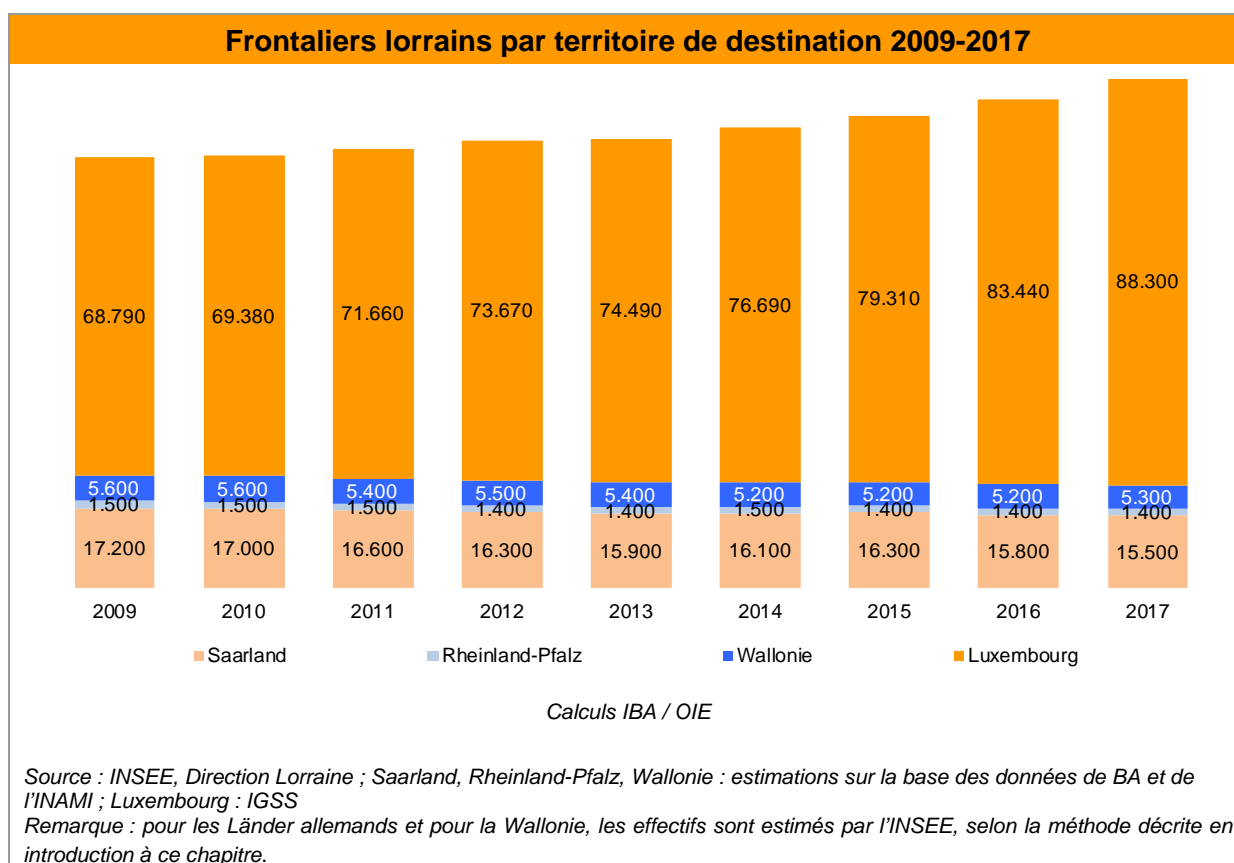
La lecture des statistiques couvrant la période 2009-2017 laisse apparaître la poursuite des grandes tendances observées ces dernières années :

- ▶ Premièrement, **le flux de frontaliers sortants continue à s'accroître** : 77 500 travailleurs étaient concernés en 2002, 93 100 en 2009 et 110 500 en 2017, soit un taux de variation annuel moyen de + 2,7 % entre 2002 et 2009 et de + 2,2 % entre 2009 et 2017.

- ▶ Deuxièmement, **le mouvement « en ciseau » se poursuit** : alors que le Luxembourg capte toujours plus de frontaliers sur la période 2009-2017 (+ 28,4 %), les autres composantes en perdent : - 5,4 % vers la Wallonie, - 6,7 % vers la Rhénanie-Palatinat et - 9,9 % vers la Sarre.

En 2017 on estime que les frontaliers représentent 44 % de l'emploi total du Luxembourg, pour moitié originaires de France (51 %). A titre de comparaison, la Suisse, qui constitue le premier marché du travail transfrontalier devant la Grande Région, connaît une dépendance à l'emploi frontalier nettement inférieure, estimée à 6,3 %¹⁴ en 2017 ; les Français représentent près de 55 % d'entre eux.

- ▶ Troisièmement, au cours des années qui ont suivi la crise de 2008, **les variations d'une année à l'autre ne montrent de régularité qu'en direction du Luxembourg, caractérisées par une augmentation annuelle des frontaliers toujours plus forte** (+ 1,1 % entre 2012 et 2013, + 3,0 % entre 2013 et 2014, + 3,4 % entre 2014 et 2015, + 5,2 % entre 2015 et 2016 et + 5,8 % entre 2016 et 2017). Les autres composantes connaissent des variations parfois contraires d'une année à l'autre, c'est pourquoi il est moins facile d'en tirer un enseignement.



¹⁴ Selon les statistiques proposées par l'Office fédéral de la statistique (www.bfs.admin.ch), la Suisse comptait en 2017 près de 315 000 frontaliers pour 5 millions d'emplois.

Variation du nombre de frontaliers lorrains par rapport à l'année précédente en %

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	TVAM*15	
										2002-2009	2009-2017
Saarland	-4,4	-1,2	-2,4	-1,8	-2,5	1,3	1,2	-3,1	-1,9	-2,1	-1,3
Rheinland-Pfalz	-6,3	0,0	0,0	-6,7	0,0	7,1	-6,7	0,0	0,0	-2,5	-0,8
Wallonie	3,7	0,0	-3,6	1,9	-1,8	-3,7	0,0	0,0	1,9	4,9	-0,7
Luxembourg	0,3	0,9	3,3	2,8	1,1	3,0	3,4	5,2	5,8	4,2	3,2
Total	-0,6	0,4	1,8	1,8	0,3	2,4	2,7	3,6	4,4	2,7	2,2

Calculs IBA / OIE

Source : INSEE, Direction Lorraine (estimations sur la base des données de BA, INAMI et IGSS)

* TVAM : Taux de variation annuel moyen

Remarque : pour les Länder allemands et pour la Wallonie, les TVAM sont calculés à partir des effectifs estimés par l'INSEE, selon la méthode décrite en introduction à ce chapitre.

40 % des Lorrains se rendant en Allemagne sont âgés de 50 ans ou plus

Le travail frontalier concerne avant tout des personnes en milieu de carrière professionnelle : les 30-49 ans représentent ainsi 61,5 % des Lorrains frontaliers, alors que cette tranche d'âge ne concerne que 49,9 % des Lorrains non frontaliers. Du fait de cette surreprésentation de ce groupe d'âges intermédiaire, on observe chez les frontaliers une plus forte proportion de personnes déclarant vivre en couple, de l'ordre de 73,2 % contre 68,2 % des Lorrains travaillant en Lorraine.

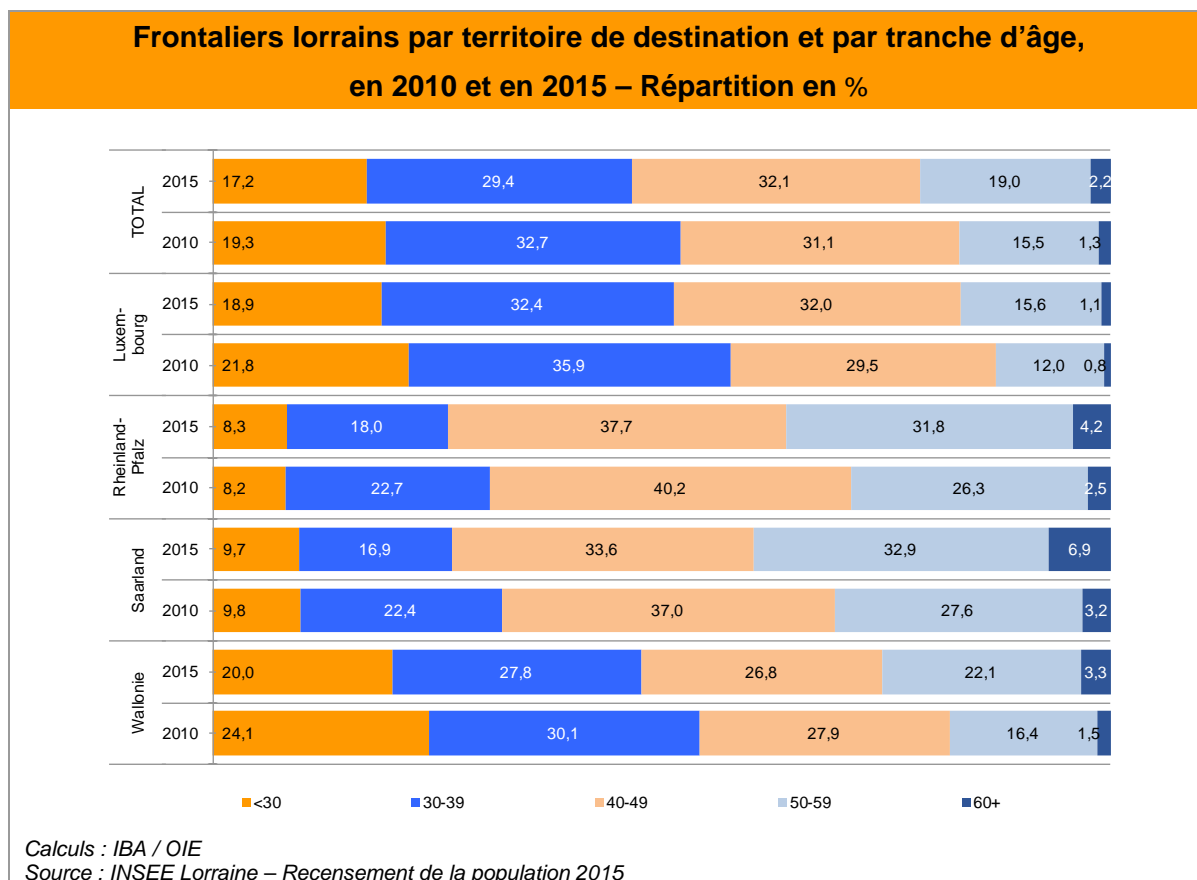
Les frontaliers ne sont pas épargnés par le phénomène de vieillissement : de 2010 à 2015, la part des travailleurs âgés de 50 ans et plus s'est ainsi accrue de 4,4 points, pour atteindre 21,2 %. Selon les données de l'INSEE, c'est en direction des Länder allemands que la part des Lorrains âgés de 50 ans et plus est la plus élevée en 2015 (39,5 %), en lien avec un appareil productif encore fortement orienté vers des activités industrielles qui ne rajeunissent que peu ou pas leurs effectifs par l'embauche de jeunes frontaliers. Dans le détail des Länder, 36,1 % des travailleurs se rendant en Rhénanie-Palatinat et 39,8 % de leurs homologues se rendant en Sarre sont âgés de 50 ans ou plus. A titre de comparaison, ce groupe d'âges concerne 25,4 % des Lorrains se rendant en Wallonie, 16,7 % de ceux se rendant au Luxembourg et 29,4 % des Lorrains non frontaliers.

L'exercice d'un emploi frontalier reste une caractéristique plutôt masculine : 60,5 % des travailleurs sont des hommes, contre 51 % des Lorrains travaillant en Lorraine. Les travailleuses frontalières sont les mieux représentées en Wallonie (43,8 %), en lien avec des activités tertiaires dans le domaine de la santé bien représentées, alors qu'elles ne représentent que 30,7 % des frontaliers se rendant en Rhénanie-Palatinat. En Sarre et au Luxembourg, cette proportion est à peine supérieure à 39 %.

Le concept de « frontalier atypique », qui désigne les travailleurs ayant fait le choix de résider dans un pays voisin mais qui continuent à travailler dans le pays dont ils ont la nationalité (de naissance ou par acquisition), s'observe tout particulièrement en direction de la Sarre : « seuls » 62,3 % des frontaliers lorrains s'y rendant sont de nationalité française (56,4 % sont français de naissance, auxquels s'ajoutent 5,8 % de français par acquisition). Ce phénomène

¹⁵ Le taux de croissance annuel moyen, exprimé en pourcentage, sur n périodes (années, mois, semaines, etc.) est donné par la formule : $((\text{Valeur finale}/\text{Valeur initiale})^{1/n} - 1) \times 100$

est un peu moins marqué en direction de la Rhénanie-Palatinat (72,4 %), puis de la Wallonie (73,3 %) et enfin du Luxembourg (91,1 %).



De 1968 à 2010 : un développement des activités tertiaires plutôt qu'une désindustrialisation

Rétrospectivement, le travail frontalier des Lorrains est un phénomène ancien, que l'on observe nettement dès le recensement de la population française de 1968, année pour laquelle le nombre de navetteurs avoisinait 7 000 personnes. Jusque dans les années 1980, l'Allemagne captait 2 frontaliers sur 3, notamment en raison de la proximité des appareils productifs, mais aussi en raison d'un multilinguisme affirmé en zone frontalière et, d'une façon plus globale, d'une histoire entremêlée de longue date.

Sur une longue période, le travail frontalier lorrain a bénéficié d'un fort mouvement de tertiari-sation des activités, qui s'est toutefois accompagné d'une poursuite de la croissance des em-plois dans les activités industrielles, bien qu'à un rythme nettement moins soutenu. Entre 1968 et 1990, les emplois dans l'industrie se sont accrus de 302 %, puis entre 1990 et 2010, de + 28 %. Comparativement, l'emploi dans le tertiaire s'est accru de 503 % en première période et de + 402 % en seconde partie.¹⁶

¹⁶ Source : INSEE, Historique des recensements harmonisés 1968-2010. Calculs OIE

Quatre périodes de développement du travail frontalier sont classiquement distinguées¹⁷ :

- ▶ Entre 1968 et 1975, les restructurations industrielles engagées en France ont amené un grand nombre de Lorrains à passer la frontière, notamment vers l'Allemagne, pour exercer des activités proches de celles perdues côté français. Sur cette période, le Luxembourg engage la diversification de son appareil productif : jusqu'alors orienté vers les activités industrielles (sidérurgie), il se tourne désormais vers les activités du tertiaire (notamment financières et bancaires) avec une politique attractive des investissements étrangers.
- ▶ Entre 1975 et 1982, les activités industrielles allemandes et luxembourgeoises sont également affectées par des restructurations. La capacité d'accueil des frontaliers de ces pays n'évolue que modérément.
- ▶ De 1982 à 1990, le nombre de frontaliers lorrains repart à la hausse en direction de l'Allemagne mais surtout du Luxembourg, qui tire pleinement parti de la tertiarisation de son économie engagée précédemment. La croissance de l'emploi frontalier au Luxembourg sera dès lors continue, afin de satisfaire à ses besoins en main d'œuvre qui ne peuvent plus l'être par la seule population résidente.
- ▶ Entre 1990 et 2010, le nombre de frontaliers sortants a été multiplié par 3, majoritairement en direction du Luxembourg et au profit des activités tertiaires (+ 570 % des emplois entre 1990 et 2010, à comparer à une augmentation de 100 % dans l'industrie). En volume, les flux vers le Luxembourg ont dépassé ceux vers l'Allemagne début 2000¹⁸. A noter que c'est également au cours des années 1990 que le marché frontalier Lorraine-Wallonie émerge véritablement, d'abord à part quasi-égale entre l'emploi industriel et le tertiaire (proche de 40 % des emplois chacun), puis à l'avantage du tertiaire en 2010 (atteignant 59 %).

L'industrie manufacturière : premier employeur des frontaliers lorrains

Selon la nomenclature des activités économiques en 21 postes, l'industrie manufacturière constitue le principal secteur employeur des frontaliers lorrains en 2015, avec 18,7 % des travailleurs. Dans le détail des industries, c'est en particulier la métallurgie et la fabrication de produits métalliques (hors machine et équipement) qui emploie le plus de frontalier (31,0 %). S'ensuivent la fabrication de matériels de transport (16,4 %), la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques (16,0 %) et la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (12,0 %).

Toujours selon la nomenclature en 21 postes, viennent ensuite le commerce et la réparation automobile (16,1 %), les activités financières et d'assurance (10,2 %), les activités de services

¹⁷ Cf. Belkacem, Rachid / Borsenberger, Monique / Pigeron-Piroth, Isabelle : Les travailleurs frontaliers lorrains, Travail et Emploi, n°106, avril-juin 2006. Les bornes des périodes sont imposées par l'exploitation des différents recensements de la population (1968, 1975, 1982, 1990, 1999 et 2010), et non par des phénomènes économiques particuliers.

¹⁸ Actualisation OIE, données harmonisées du recensement 1968-2010

administratifs et de soutien¹⁹ (9,0 %) et le secteur de la construction (8,8 %). Ces cinq premiers secteurs regroupent près de 2 frontaliers sur 3 (62,8 %).

En fonction des composantes, le poids de ces cinq secteurs diffère significativement : ils représentent ainsi 79,5 % des emplois en Rhénanie-Palatinat, 71,3 % en Sarre, 64,0 % en Wallonie et 60,6 % au Luxembourg. Dans ces deux derniers territoires, le recours au travail frontalier dans des proportions significatives s'est fait plus récemment que dans les Länder allemands, et les secteurs d'activités concernés sont davantage orientés vers le tertiaire.

Frontaliers lorrains par secteurs d'activités et territoire de destination

Secteurs d'activités (NAF 21)	Luxembourg		Rhénanie-Palatinat		Sarre		Wallonie	
	Frontaliers lorrains	%	Frontaliers lorrains	%	Frontaliers lorrains	%	Frontaliers lorrains	%
A Agriculture, sylviculture et pêche	69	0,1	-	-	33	0,2	19	0,4
B Industries extractives	82	0,1	-	-	29	0,2	-	-
C Industrie manufacturière	9636	12,9	714	51,3	6337	39,2	1401	29,6
D Prod-distrib électricité gaz vapeur air conditionné	179	0,2	-	-	47	0,3		0,0
E Prod-distrib eau assainissement dépollution	496	0,7	18	1,3	125	0,8	51	1,1
F Construction	7293	9,8	73	5,3	859	5,3	316	6,7
G Commerce ; réparation automobile	11455	15,4	284	20,4	2930	18,1	949	20,0
H Transports et entreposage	3833	5,1	27	1,9	759	4,7	197	4,2
I Hébergement et restauration	4020	5,4	30	2,2	386	2,4	120	2,5
J Information et communication	4216	5,7	31	2,2	330	2,0	21	0,4
K Activités financières et d'assurance	9375	12,6	s	s	417	2,6	41	0,9
L Activités immobilières	443	0,6	-	-	87	0,5	s	s
M Activ spécialisées scientif techniques	6945	9,3	22	1,6	547	3,4	61	1,3
N Activ services administratifs soutien	7392	9,9	28	2,0	993	6,1	323	6,8
O Administration publique	1228	1,6	43	3,1	378	2,3	97	2,0
P Enseignement	778	1,0	38	2,7	345	2,1	244	5,1
Q Santé humaine et action sociale	4911	6,6	70	5,0	1211	7,5	710	15,0
R Arts spectacles et activités récréatives	444	0,6	-	-	134	0,8	33	0,7
S Autres activités de services	1200	1,6	s	s	200	1,2	127	2,7
T Activ ménages en tant qu'employeurs	64	0,1	-	-	19	0,1	s	s
U Activités extra-territoriales	482	0,6	-	-	17	0,1	s	s
TOTAL	74.543	100	1.392	100	16.185	100	4.736	100
Total des 5 principaux secteurs	45.151	60,6	1.184	85,1	12.331	76,2	3.699,1	78,1

Source : INSEE Lorraine – Recensement de la population 2015
s : application du secret statistique

¹⁹ Selon l'INSEE, cette catégorie comprend diverses activités de soutien aux activités générales des entreprises, telles que les activités de location et location-bail, les activités liées à l'emploi (notamment les agences temporaires), les activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes, les activités d'enquêtes et sécurité (relevant du champ marchand), les services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager (notamment les activités de nettoyage), les activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises. Ces activités sont différentes de celles de la catégorie M (activités spécialisées scientifiques et techniques), car leur objectif premier n'est pas le transfert de connaissances spécialisées.

Le détail des activités économiques par composantes fait apparaître des profils professionnels distincts :

- ▶ Le **Luxembourg** se démarque avec le poids des activités financières et d'assurance (12,6 %), secteur qui n'apparaît pas parmi les principaux employeurs dans les autres composantes (inférieur à 3 %), et par le poids des activités de services administratifs et de soutien (9,9 %), comprenant notamment l'activité des agences de travail temporaire et l'activité des entreprises de nettoyage. Avec plus de 9 600 frontaliers en poste, l'industrie manufacturière ne représente toutefois que 12,9 % de l'ensemble des navetteurs.

En lien avec ces activités, on retrouve parmi les principaux emplois exercés par les frontaliers les employés de banque et d'assurances (4,1 %), les employés de la comptabilité (3,8 %), les cadres des services administratifs, comptables et financiers (3,4 %) ou encore les agents d'entretien (3,4 %). Rappelons toutefois que la principale spécificité du travail frontalier en direction du Luxembourg, au sens statistique du terme, est liée aux activités des institutions européennes (référéncées dans le tableau sous l'appellation « activités extra-territoriales »), bien que concernant un faible volume de travailleurs (482 personnes).

- ▶ En direction de la **Rhénanie-Palatinat**, les industries manufacturières emploient 1 frontalier sur 2 (51,3 %). Parmi celles-ci, la métallurgie et la fabrication de produits métalliques ainsi que la fabrication de machines et d'équipements constituent les principaux pourvoyeurs d'emplois manufacturiers (respectivement 31,1 % et 25,8 % des travailleurs). Les activités de commerce et réparation automobile sont également bien représentées, avec 20,4 % des frontaliers lorrains. La profession de vendeur arrive en tête des principaux métiers exercés (6,0 %), suivi des métiers industriels d'ouvriers qualifiés²⁰ (OQ) travaillant par enlèvement ou par formage de métal (respectivement 5,5 %), des OQ de la mécanique (5,5 %) ou encore des ouvriers non qualifiés (ONQ) des industries de process (5,5 %).
- ▶ Vers la **Sarre**, les industries manufacturières constituent également le principal employeur, occupant 39,2 % des frontaliers. Ce sont les activités de fabrication de matériels de transport qui emploient le plus grand nombre de frontaliers lorrains (près du tiers de l'emploi manufacturier), en lien avec l'implantation de Peugeot à Sarrebruck ou de Ford à Sarrelouis (Sarre). Les activités de commerce et de réparation automobile y sont également bien représentées (18,1 %). Les principales professions exercées sont ainsi les ONQ de la mécanique (6,4 %), les ONQ des industries de process (5,2 %) ou encore les vendeurs (5,2 %).

²⁰ Les données présentées sont détaillées selon la nomenclature des Familles professionnelles en 87 postes (FAP 2009). Cette nomenclature française distingue les professions en fonction de leur niveau de qualification selon sept modalités, parmi lesquelles figurent notamment les « manœuvres et ouvriers non qualifiés », les « ouvriers qualifiés et ouvriers hautement qualifiés » ou encore les « employés non qualifiés et employés qualifiés ». Cette nomenclature est liée à celle des Professions et Catégories Sociales (PCS) utilisée par l'INSEE pour coder les réponses déclarées par les individus lors du recensement de la population. Attention, pour satisfaire un principe d'égalité de traitement devant la Loi, le Luxembourg et la Belgique ont introduit le statut unique dans leur législation afin de ne plus faire de distinction entre le régime des ouvriers et celui des employés. Cette réforme, adoptée le 1^{er} janvier 2009 au Luxembourg et le 1^{er} janvier 2014 en Belgique, a pour effet de ne plus permettre l'identification des employés et des ouvriers dans les statistiques produites par ces pays.

- En **Wallonie**, les industries manufacturières occupent 29,6 % des frontaliers lorrains. Dans le détail du secteur, les activités du travail du bois, de l'industrie du papier et de l'imprimerie ainsi que les activités de fabrication d'aliments et de boissons, en lien avec l'implantation de l'entreprise Ferrero à Arlon, représentent chacune 30 % de l'emploi manufacturier. Parmi les principales professions exercées par les Lorrains en lien avec ces activités industrielles, on retrouve les ONQ et les OQ des industries de process (respectivement 8,2 % et 7,1 % des emplois) ainsi que les ONQ de la manutention (4,4 %). Les activités pour la santé humaine et l'action sociale figurent également parmi les principaux employeurs, avec 15,0 % des frontaliers, une proportion deux à trois fois supérieure à ce que l'on observe en direction des autres composantes. L'attractivité du Pôle de santé d'Arlon explique que les infirmiers figurent parmi les principales professions (5,3 %).

Frontaliers lorrains par familles professionnelles et territoire de destination en 2015

Familles professionnelles (FAP 87)		Luxembourg		Rheinland-Pfalz		Saarland		Wallonie	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
D1Z	OQ travaillant par enlèvement de métal	430	0,6	76	5,5	286	1,8	16	0,3
D2Z	OQ travaillant par formage de métal	487	0,7	77	5,5	266	1,6	52	1,1
D3Z	ONQ de la mécanique	816	1,1	67	4,8	1037	6,4	96	2,0
D4Z	OQ de la mécanique	276	0,4	77	5,5	643	4,0	17	0,4
E0Z	ONQ des industries de process	1367	1,8	76	5,5	834	5,2	387	8,2
E1Z	OQ des industries de process	1568	2,1	67	4,8	618	3,8	337	7,1
J1Z	ONQ de la manutention	1748	2,3	70	5,0	480	3,0	207	4,4
L1Z	Employés de la comptabilité	2831	3,8	-	-	167	1,0	43	0,9
L5Z	Cadres des services administratifs, comptables et financiers	2513	3,4	s	s	217	1,3	14	0,3
Q0Z	Employés de la banque et assurances	3051	4,1	s	s	224	1,4	33	0,7
R1Z	Vendeurs	2798	3,8	84	6,0	836	5,2	318	6,7
T4Z	Agents d'entretien	2555	3,4	s	s	686	4,2	201	4,2
V1Z	Infirmiers, sages-femmes	1708	2,3	19	1,4	263	1,6	253	5,3
	Autres professions	52361	70,2	515	37,0	9623	59,5	2560	54,1
	Total	74.543	100,0	1.392	100,0	16.185	100,0	4.736	100,0
	Total des 5 principales professions de chaque composante	13.749	18,4	390	28,0	4.037	24,9	1.502	31,7

Source : INSEE Lorraine – Recensement de la population 2015
s : application du secret statistique

4. Rhénanie-Palatinat et Sarre

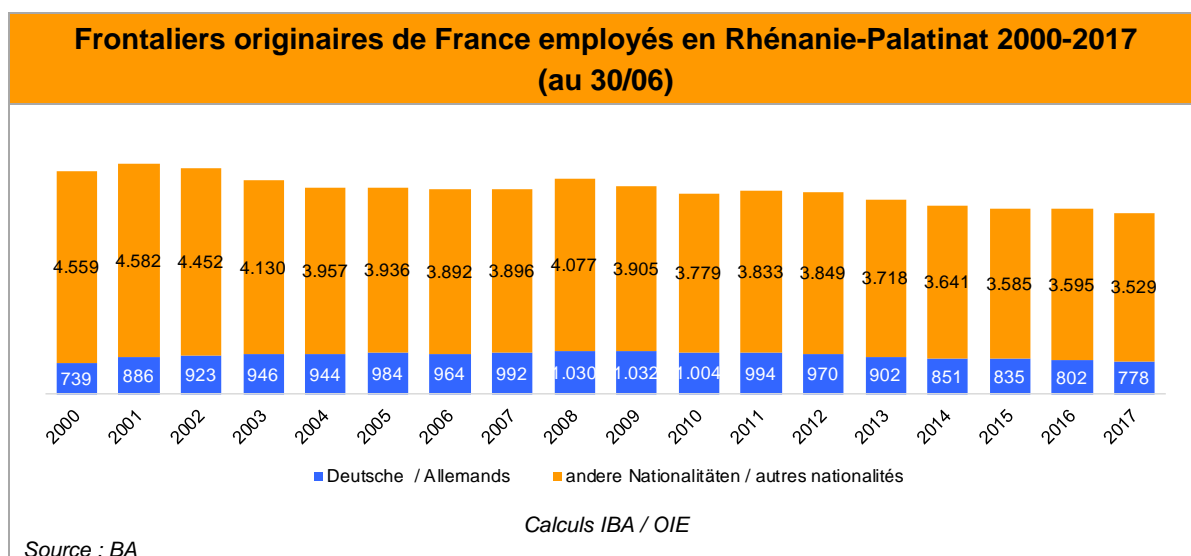
A la mi-2017, presque 22 000 frontaliers au total se rendaient au travail dans l'une des deux composantes allemandes de la Grande Région depuis l'une des régions voisines, dont la grande majorité habitaient en France. En revanche, le flux de travailleurs frontaliers sortants originaires des deux Länder allemands s'élève à plus de 40 000 personnes et s'oriente en priorité vers le Luxembourg. La Sarre présente toujours un solde migratoire positif – malgré un nombre croissant de Sarrois travaillant au Luxembourg. En Rhénanie-Palatinat par contre, les mouvements migratoires des frontaliers sortants sont beaucoup plus importants que les flux de frontaliers entrants. Le nombre de Rhénans-Palatins qui travaillent au Grand-Duché, en raison de sa situation géographique et de la demande de main-d'œuvre, croît toujours et est bien plus important qu'en Sarre. Le flux de frontaliers originaires de France se rendant en Rhénanie-Palatinat se situe à un niveau relativement bas par rapport à la Sarre, et tend à régresser depuis quelques années.

4.1 Frontaliers entrants originaires de France

4.1.1 Rhénanie-Palatinat

Le flux de frontaliers entrants originaires de France enregistre encore un net recul en 2017

En 2017, 4 308 personnes se sont rendues de France en Rhénanie-Palatinat pour leur travail. Le flux de frontaliers entrants accuse une évolution négative depuis 2001, malgré une nette hausse en 2008 (+ 4,5 %) et une légère augmentation en 2011 (+ 1 %). Depuis, le nombre de personnes en provenance de France et se rendant en Rhénanie-Palatinat pour y travailler connut à nouveau une évolution négative, avec environ 500 frontaliers de moins entre 2012 et 2017. En 2017, la baisse s'élève en absolu à 90 personnes – dont 24 de nationalité allemande – par rapport à l'année précédente. Cette tendance devrait vraisemblablement se poursuivre dans les prochaines années.



**Frontaliers originaires de France employés en Rhénanie-Palatinat, par nationalité
2007-2017 (au 30/06), variation par rapport à l'année précédente en %**

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Total	+0,7	+4,5	-3,4	-3,1	+0,9	-0,2	-4,1	-2,8	-1,6	-0,5	-2,0
Allemands	+2,9	+3,8	+0,2	-2,7	-1,0	-2,4	-7,0	-5,7	-1,9	-4,0	-3,0
Autres nationalités	+0,1	+4,6	-4,2	-3,2	+1,4	+0,4	-3,4	-2,1	-1,5	+0,3	-1,8

Source : BA

Calculs IBA / OIE

Les frontaliers atypiques atténuent légèrement la régression du flux de frontaliers entrants originaires de France

Le flux de frontaliers se rendant de France en Rhénanie-Palatinat régresse globalement depuis 2001 (- 21,2 %). L'analyse de la situation par nationalité montre que la baisse du nombre de Français, de 23 %, est bien plus prononcée que celle du nombre de frontaliers de nationalité allemande dits atypiques (- 12,2 %). A la mi-2017, leur nombre s'élevait à 778 personnes – ainsi, presque un travailleur sur cinq se rendant de France en Rhénanie-Palatinat était un Allemand (18 %). En 2001, la part des frontaliers atypiques était de 16,2 %. La crise économique des années 2009/2010 a eu un effet différencié sur les deux groupes de frontaliers entrants : le ralentissement des flux a été plus modeste pour les frontaliers de nationalité allemande que pour les frontaliers d'autres nationalités.

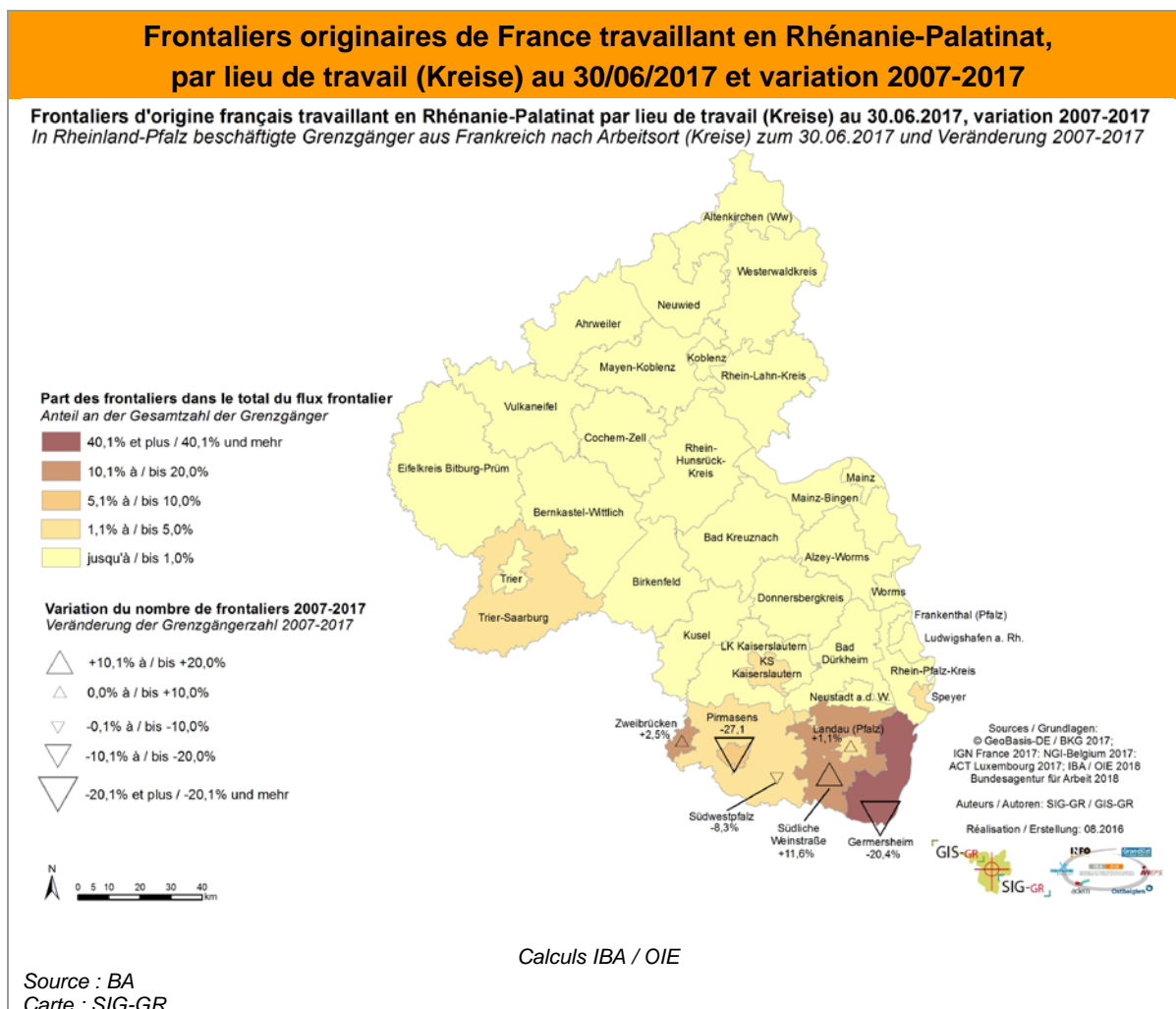
La moitié des frontaliers entrants originaires de France travaille dans le canton de Germersheim

La diminution du flux de frontaliers originaires de France en direction de la Rhénanie-Palatinat s'explique sans doute par la concentration géographique des frontaliers français à Germersheim situé à proximité de la frontière. Le Landkreis de Germersheim est un bastion industriel et le site d'implantation d'une des plus grandes usines mondiales de poids-lourds, la Daimler AG (Mercedes Benz) à Wörth am Rhein. Il revêt une importance particulière pour l'emploi puisqu'il fournit du travail à une part non négligeable de frontaliers français (notamment d'Alsace) depuis les années 70. A l'époque, l'implantation de Daimler-Benz et de la raffinerie Mobil Oil a créé environ 12 000 emplois sur le site. Au début des années 80, les frontaliers français employés chez Daimler-Benz venaient surtout des communes des cantons alsaciens : Wissembourg, Haguenau, Bischwiller, Niederbronn, Lauterbourg et Sultz-sous-Foêts.²¹ Actuellement, le canton de Germersheim offre un emploi à presque la moitié des frontaliers français en Rhénanie-Palatinat (48 %). Ces emplois sont largement dépendants de la conjoncture dans le secteur des véhicules utilitaires qui, après le boom de l'année 2008, a été l'un des secteurs les plus touchés par la crise économique mondiale des années qui ont suivi.

Au cours des dix dernières années, on constate dans le canton de Germersheim une réduction bien supérieure à la moyenne de l'emploi frontalier (- 530 emplois, soit - 20 %, contre - 12 % au total pour la Rhénanie-Palatinat entre 2007 et 2017). Seule Pirmasens, avec - 27 %, est proportionnellement davantage touchée. A côté de Germersheim, une part relativement élevée de frontaliers français travaillent à Zweibrücken (16 %). Des entreprises de construction

²¹ Cf. Maier, Jörg / Troeger-Weiss, Gabi : Die Bedeutung der Grenzgänger für die Regional- und Wirtschaftsstruktur am Oberrhein. Tiré de : Maier, Jörg / Wackermann, Gabriel (Hg.) : Frankreich. Ein regionalgeographischer Überblick. (Wissenschaftliche Länderkunden, Bd. 35), Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1990, pp. 271-287

mécanique, telles que Terex et John Deere, y sont implantées (respectivement 1 700 (à la mi-2018) et 1 100 salariés (2015)).

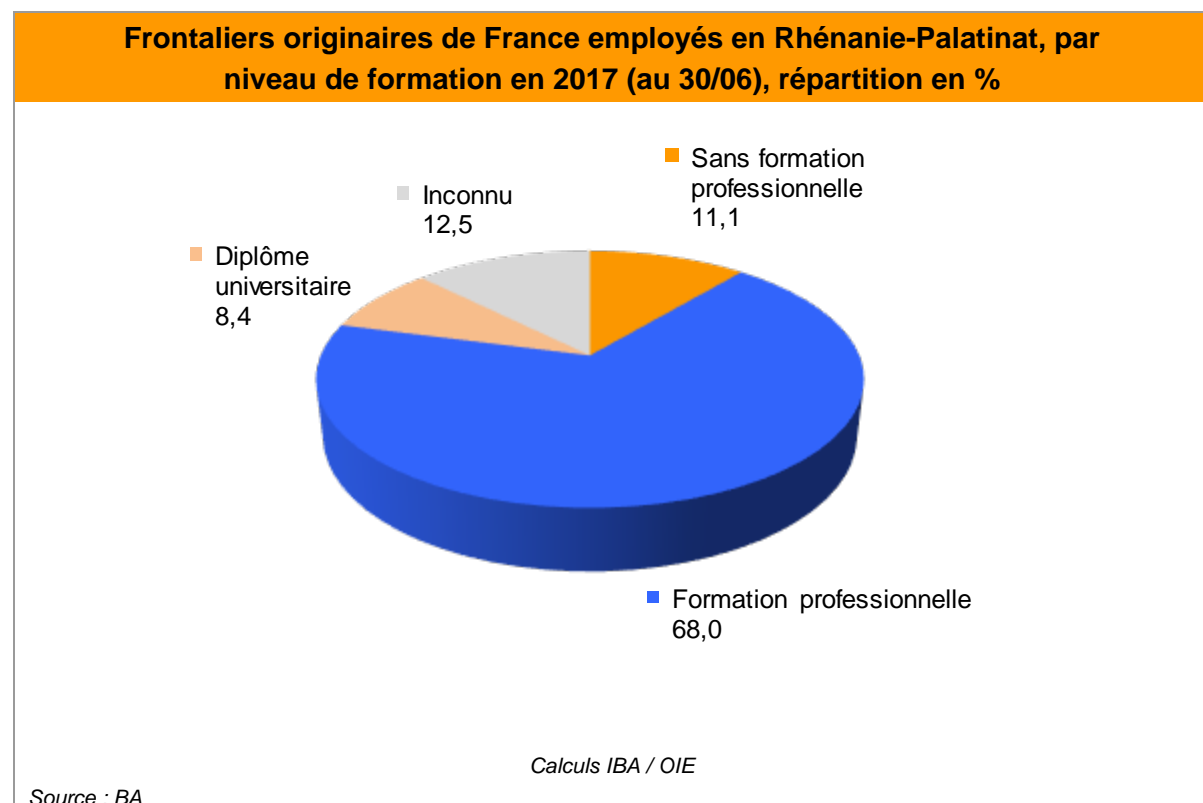
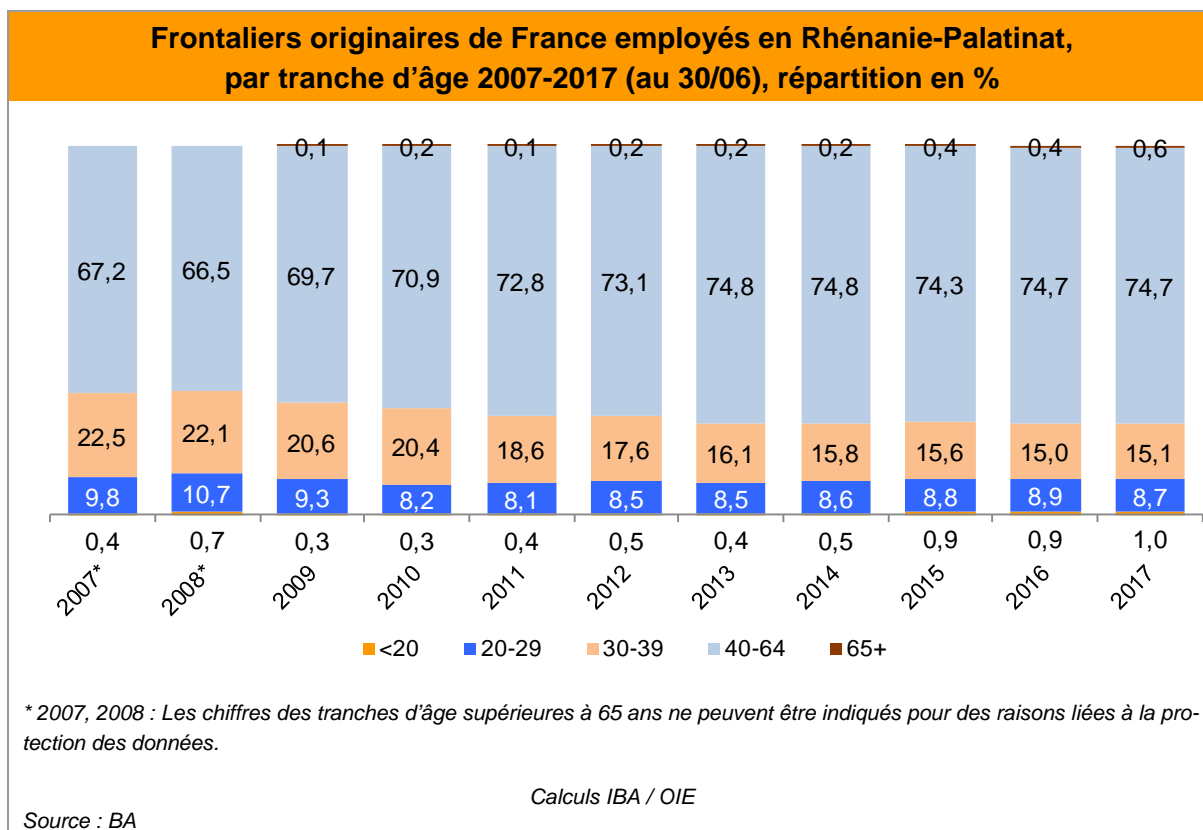


	Nombre de frontaliers 2017
Rheinland-Pfalz	4 308
Germersheim	2 069
Zweibrücken, kreisfreie Stadt	668
Südliche Weinstraße	490
Pirmasens, kreisfreie Stadt	285
Landau in der Pfalz, kr.f. St.	189
Südwestpfalz	166
Trier-Saarburg	57
Speyer, kreisfreie Stadt	52
Kaiserslautern, kreisfr. Stadt	47
autres/übrige Kreise	276

Les trois quarts des frontaliers originaires de France ont plus de 40 ans

Parmi les frontaliers qui traversent la frontière française pour se rendre en Rhénanie-Palatinat, les tranches d'âge moyennes et supérieures sont particulièrement bien représentées. En 2017, les trois quarts des navetteurs ont plus de 40 ans. En 2005, leur part n'était que de 63 %. En revanche, le nombre de frontaliers de moins de 30 ans a baissé de 17 % depuis 2007.

L'évolution des dernières années fait donc apparaître un vieillissement statistique des frontaliers originaires de France entre 2007 et 2017.



La majorité des frontaliers français se rendant en Rhénanie-Palatinat est qualifiée

Les trois quarts des frontaliers français se rendant en Rhénanie-Palatinat ont un diplôme de formation professionnelle ; on notera toutefois que la part des frontaliers titulaires d'un diplôme de fin d'études universitaires représente seulement 8 %. On observe donc que les navetteurs sont surtout des employés qualifiés. Par contre, un frontalier sur dix travaille comme ouvrier peu qualifié sans formation professionnelle. Le fait qu'il existe dans les statistiques officielles une partie de salariés pour lesquels il n'est pas possible d'avoir d'information sur leur niveau de qualification s'explique par les différences structurelles entre les systèmes d'éducation (et de formation) français et allemand, qui, malgré de nombreuses initiatives au niveau franco-allemand ou européen, entraînent des problèmes d'équivalence de diplômes et/ou de classification statistique. Cette catégorie des frontaliers à qualification « inconnue » voit sa part augmenter d'une année sur l'autre depuis 2007. Ainsi, elle représente seulement 3,5 % en 2007 contre 12,5 % en 2017, ce qui a pour conséquence de fausser quelque peu l'analyse lorsque l'on cherche à savoir si le niveau de qualification des frontaliers a augmenté ou non. Quoi qu'il en soit, on observe sur la période 2007-2017 un net recul du nombre de frontaliers non qualifiés, passant de 714 à 478 personnes, et une hausse des diplômés de l'enseignement supérieur (de 302 à 361 personnes).

Une majorité de frontaliers en provenance de France dans l'industrie manufacturière

Rapportée à l'ensemble des salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire en Rhénanie-Palatinat, l'industrie manufacturière est à la mi-2017 le secteur qui emploie le plus de personnes (23 %). C'est également le premier secteur employeur chez les frontaliers venant de France, puisque 61 % de tous ces frontaliers travaillaient dans ce domaine en 2017. Le secteur « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » représente avec une part de 9 % le deuxième secteur employeur des frontaliers français.

Salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire en Rhénanie-Palatinat et frontaliers entrants originaires de France par secteur économique (NACE rév. 2) au 30/06/2017

Secteurs d'activité (NACE rév. 2)	Total des salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire		Frontaliers originaires de France		Frontaliers par nationalité			
	Effectifs	%	Effectifs	%	Nombre d'Allemands	%	Nombre de frontaliers d'une autre nationalité	%
A Agriculture, sylviculture et pêche	13.483	1,0	35	0,8	6	0,8	29	0,8
B Industries extractives	3.131	0,2	20	0,5	6	0,8	14	0,4
C Industrie manufacturière	318.625	22,9	2632	61,1	275	35,3	2357	66,8
D Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	9.028	0,7	0		0		0	
E Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	10.909	0,8	9		3		6	
F Construction	88.002	6,3	164	3,8	29	3,7	135	3,8
G Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	192.153	13,8	455	10,6	137	17,6	317	9,0
H Transports et entreposage	66.181	4,8	173	4,0	21	2,7	152	4,3
I Hébergement et restauration	46.153	3,3	55	1,3	19	2,4	36	1,0
J Information et communication	31.741	2,3	32	0,7	8	1,0	24	0,7
K Activités financières et d'assurance	35.656	2,6	27	0,6	17	2,2	10	0,3
L Activités immobilières	6.527	0,5	*	*	*	*	3	0,1
M Activités spécialisées, scientifiques et techniques	66.298	4,8	167	3,9	45	5,8	122	3,5
N Activités de services administratifs et de soutien	80.961	5,8	204	4,7	33	4,2	171	4,8
O Administration publique, défense ; sécurité sociale	85.985	6,2	31	0,7	16	2,1	15	0,4
P Enseignement	58.852	4,2	60	1,4	31	4,0	29	0,8
Q Santé humaine et action sociale	215.211	15,5	155	3,6	99	12,7	56	1,6
R Arts, spectacles et activités créatives	11.099	0,8	12	0,3	4	*	8	*
S Autres activités de services n.c.a.	38.690	2,8	38	0,9	19	2,4	19	0,5
T Activités des ménages	2.939	0,2	*	-	*	-	0	-
U Activités extraterritoriales	7.121	0,5	33	0,8	7	0,9	26	0,7
Sans affectation	19	0,0	-	-	-	-	-	-
Total	1.388.764	100,0	4308	100,0	778	100,0	3529	100,0

* Chiffres non indiqués en raison de la protection des données.

Source : BA

Calculs : IBA / OIE

En comparaison avec 2016, le nombre de frontaliers travaillant dans l'industrie manufacturière a baissé assez fortement en 2017 (- 109 personnes, soit - 4 %, contre - 2 % pour l'ensemble des autres branches). L'évolution dans les autres branches concerne des volumes très faibles.

Evolution des salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire travaillant en Rhénanie-Palatinat et résidant en France par secteur d'activité (NACE rév. 2) entre 2016 et 2017 (au 30/06)

Secteurs d'activité (NACE rév. 2)	Frontaliers originaires de France		Frontaliers par nationalité			
	En chiffres absolus	En %	Allemands en chiffres absolus	En %	Frontaliers d'une autre nationalité, en chiffres absolus	En %
A Agriculture, sylviculture et pêche	0	0,0	0	0,0	0	0,0
B Industries extractives	+3	*	*	*	+1	+7,7
C Industrie manufacturière	-109	-4,0	-10	-3,5	-99	-4,0
D Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-	-	-	-	-	-
E Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	+1	+12,5	*	*	*	*
F Construction	+17	+11,6	+3	+11,5	+14	+11,6
G Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	+7	+1,6	-8	-5,5	+15	+5,0
H Transports et entreposage	+1	+0,6	-2	-8,7	+3	+2,0
I Hébergement et restauration	+2	+3,8	0	0,0	+2	+5,9
J Information et communication	-2	-5,9	-1	-11,1	-1	-4,0
K Activités financières et d'assurance	-4	-12,9	-4	-19,0	0	0,0
L Activités immobilières	*	*	*	*	*	*
M Activités spécialisées, scientifiques et techniques	+9	+5,7	+1	+2,3	+8	+7,0
N Activités de services administratifs et de soutien	-21	-9,3	0	0,0	-21	-10,9
O Administration publique, défense ; sécurité sociale	-2	-6,1	-3	-15,8	+1	+7,1
P Enseignement	+13	+27,7	+3	+10,7	+10	+52,6
Q Santé humaine et action sociale	+9	+6,2	+1	+1,0	+8	+16,7
R Arts, spectacles et activités récréatives	+4	+50,0	*	*	*	*
S Autres activités de services n.c.a.	-5	-11,6	-4	-17,4	-1	-5,0
T Activités des ménages	*	*	-	-	*	*
U Activités extraterritoriales	-3	-8,3	-1	-12,5	-2	-7,1
Sans affectation	-	-	-	-	-	-
Total	-90	-2,0	-24	-3,0	-66	-1,8

* Chiffres non indiqués en raison de la protection des données.

Source : BA

Calculs IBA / OIE

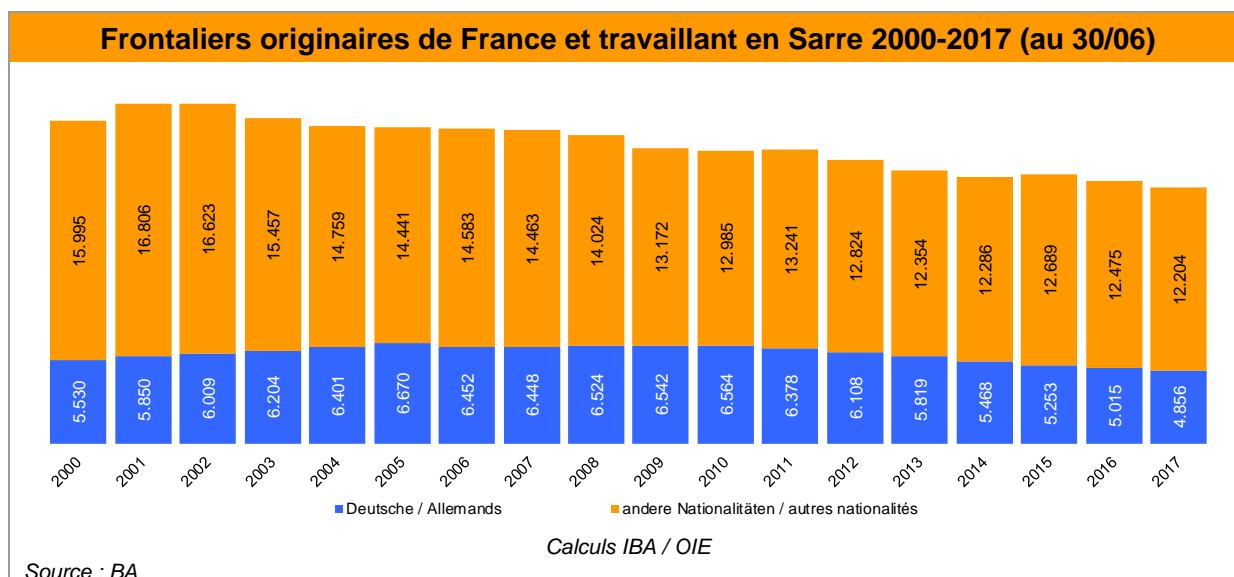
4.1.2 Sarre

Frontaliers de la France vers la Sarre : un effectif qui continue de baisser

A la mi-2017, 17 063 salariés originaires de France se sont rendus quotidiennement sur leur lieu de travail en Sarre. Alors que la tendance s'était inversée en 2015 pour enregistrer pour la première fois depuis de nombreuses années une légère hausse du nombre de frontaliers français en Sarre (+ 1,1 % par rapport à l'année précédente, soit 188 personnes), cette évolution positive n'a pas perduré. Ainsi, on enregistre depuis 2016 à nouveau une baisse du volume de ces frontaliers entrants (- 2,5 %, soit une baisse en absolu de 429 personnes). Ce recul est principalement porté par les frontaliers typiques (- 271 personnes) comparativement aux frontaliers atypiques de nationalité allemande (- 159 personnes).

Les années 2012 et 2013 ont enregistré de fortes baisses du flux de frontaliers en Sarre (respectivement - 3,5 % et - 4,0 %). Les diminutions de ces deux années correspondent approximativement à celle de 4,1% enregistrée au plus fort de la crise économique et financière de 2009, lorsque l'économie s'est effondrée (- 9,8%)²² et que la situation de l'emploi en Sarre s'est dégradée (- 0,8 %)²³. Les fortes baisses du nombre de frontaliers observées en 2012 et 2013 ne s'expliquent que partiellement par l'évolution de la situation économique ou par la dynamique du marché de l'emploi : le nombre de salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire a continué d'augmenter – certes faiblement – pendant cette période (2012 : + 1,7 % ; 2013 : + 0,1 %)²⁴.

L'examen du nombre de frontaliers des années antérieures confirme qu'une évolution conjoncturelle ou à court terme ne suffit pas à expliquer le recul du nombre de frontaliers français en Sarre, mais que celui-ci correspond à des changements plus profonds. Le nombre de frontaliers originaires de France en Sarre est en régression constante depuis 2001. L'analyse de l'évolution entre 2000 et 2017 montre une diminution du flux de frontaliers français de 21 %, soit 4 466 personnes. Pendant cette même période, l'emploi total en Sarre a progressé de 8 %. La part des frontaliers dans le total des salariés en Sarre ne s'élève donc plus qu'à 4,4 % en 2017 (2000 : 6 %).



Plus d'un frontalier sur quatre venant de France est allemand

Pour analyser l'évolution du flux de frontaliers français se rendant en Sarre, il convient de faire la distinction entre frontaliers typiques et atypiques. Parmi les navetteurs se rendant de France en Sarre se trouvaient en 2017 4 856 Allemands. Ces frontaliers dits atypiques représentaient donc environ 28,5 % du nombre de frontaliers entrants. Leur part est supérieure de 10 points de pourcentage à celle observée dans le Land de Rhénanie-Palatinat voisin (18 %). Ceci s'explique par une longue tradition de migration résidentielle de part et d'autre de la frontière sarro-

²² Evolution de la valeur ajoutée brute en Sarre en 2009 par rapport à l'année précédente. Source : Comptes nationaux des Länder
²³ Evolution de l'emploi salarié en Sarre en 2009 par rapport à l'année précédente. Source : Comptes nationaux des Länder
²⁴ Source : Statistiques sur l'emploi de la Bundesagentur für Arbeit

lorraine, dont l'origine remonte au début des années 60.²⁵ La mobilité résidentielle transfrontalière n'a cessé de s'accroître, en particulier dans les années 90.²⁶ Les principales motivations des frontaliers atypiques de changer leur lieu de résidence sont à rattacher aux prix attractifs de l'immobilier en Lorraine, donnant à des travailleurs allemands à revenus relativement peu élevés la possibilité de devenir propriétaires d'un bien immobilier d'une superficie assez conséquente, situé de préférence dans un cadre de vie rural et reposant. De là, ils peuvent se rendre sur le lieu de travail qu'ils ont conservé dans leur région d'origine. Outre la qualité des infrastructures routières et les avantages financiers liés au statut de frontalière, ce schéma de mobilité transfrontalière a aussi été favorisé – du moins à cette période – par le fait que du côté français, le dialecte germanophone régional était encore parlé en de nombreux endroits. Dans ce contexte, le nombre d'Allemands qui vivent en France et travaillent en Sarre a à cette époque fortement augmenté. Cependant, on constate depuis 2011 que les Allemands sont chaque année moins nombreux à faire le choix de résider à la frontière côté français pour aller travailler dans leur pays d'origine.

Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre, par nationalité 2007-2017 (au 30/06), variation par rapport à l'année précédente en %

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Total	-0,8	-0,8	-4,1	-1,4	+0,4	-3,5	-4,0	-2,3	+1,1	-2,5	-2,5
Allemands	-0,1	+1,2	+0,3	+0,3	-2,8	-4,2	-4,7	-6,0	-3,9	-4,5	-3,2
Autre nationalité	-0,8	-3,0	-6,1	-1,4	+2,0	-3,1	-3,7	-0,6	+3,3	-1,7	-2,2

Source : BA

Calculs IBA / OIE

Les flux de frontaliers typiques et atypiques se développent différemment

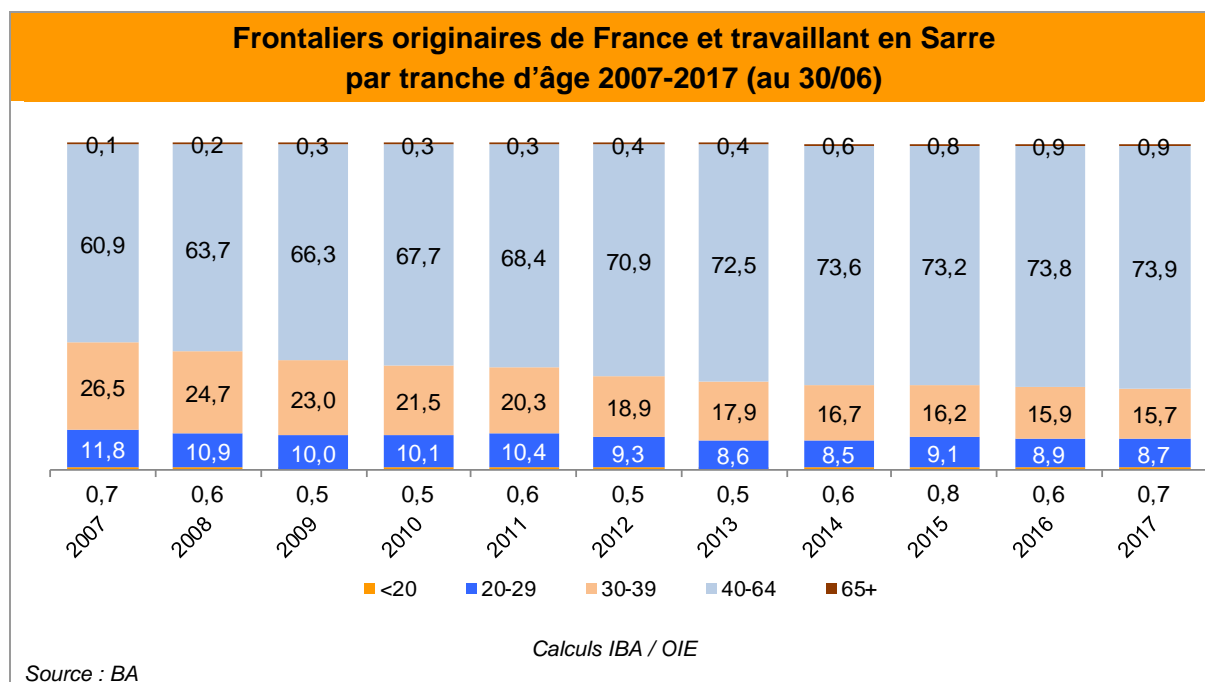
Sans l'évolution positive des frontaliers atypiques, la régression du flux de frontaliers originaires de France se rendant en Sarre serait encore plus prononcée. Le nombre de frontaliers venant de France et ayant une nationalité autre qu'allemande a diminué de 23,7 % entre 2000 et 2017, contre 12,2 % pour les frontaliers atypiques. La diminution est de 20,7 % pour les deux catégories confondues.

Ce phénomène s'observe tout particulièrement en 2008/2009 : alors que le recul du nombre de Français parmi les frontaliers est de - 6,1 %, une légère augmentation (+ 0,3 %) est à observer pour les frontaliers atypiques. Toutefois, cette tendance s'est inversée depuis 2011 : les frontaliers allemands deviennent moins nombreux (- 24 %) et la diminution est relativement plus importante que celle des frontaliers étrangers (- 7,8 %). La hausse observée en 2015 n'est dû principalement qu'au flux de Français, qui enregistre une hausse de 403 personnes, tandis que le flux d'Allemands est caractérisé par une baisse de 215 personnes. En 2017, la

²⁵ Voir en détail : Ballschmiede, H. (1998) : Wohnmobilität deutscher Staatsangehöriger im Raum Moselle-Est. Etude réalisée pour le compte de l'Etablissement Public de la Métropole Lorraine (EPML), et Ramm, M. (1999) : Saarländer im grenznahen Lorraine. « Invasion » oder Integration ? Dans : Geographische Rundschau 51, H. 2, pp. 110-115 ainsi que Ramm, M. (2001) : Vivre et habiter de part et d'autre d'une frontière : l'exemple de l'espace Sarre-Moselle/Est. Dans : Leinen, Jo (Hg.) : Saar-Lor-Lux. Eine Euro-Region mit Zukunft ? (Schriftenreihe Geschichte, Politik & Gesellschaft der Stiftung Demokratie Saarland, Bd. 6), St. Ingbert, pp. 379-391

²⁶ En 1997 ont été comptés dans le seul département de la Moselle environ 15 000 habitants de nationalité allemande, dont environ 70 % étaient d'origine sarroise. Il s'agit dans une large mesure d'actifs ayant leur lieu de travail en Sarre. Cf. Auburtin, Eric (2002) : Dynamiques et représentations transfrontalières de la Lorraine. Analyse géopolitique régionale appliquée. Thèse de doctorat, Tome 2, Université de Paris 8, p. 383 et 386.

baisse de - 2,5 % des frontaliers entrants en Sarre depuis la France est portée par les frontaliers typiques et atypiques dans des proportions plus ou moins similaires (respectivement - 2,2 et - 3,2 %).



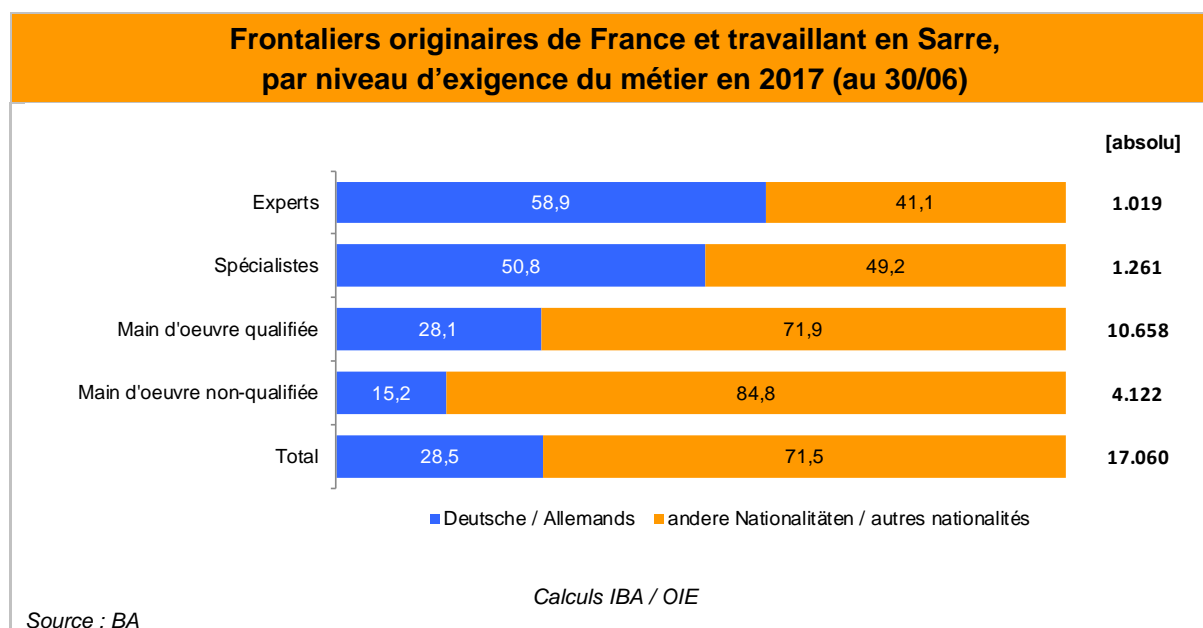
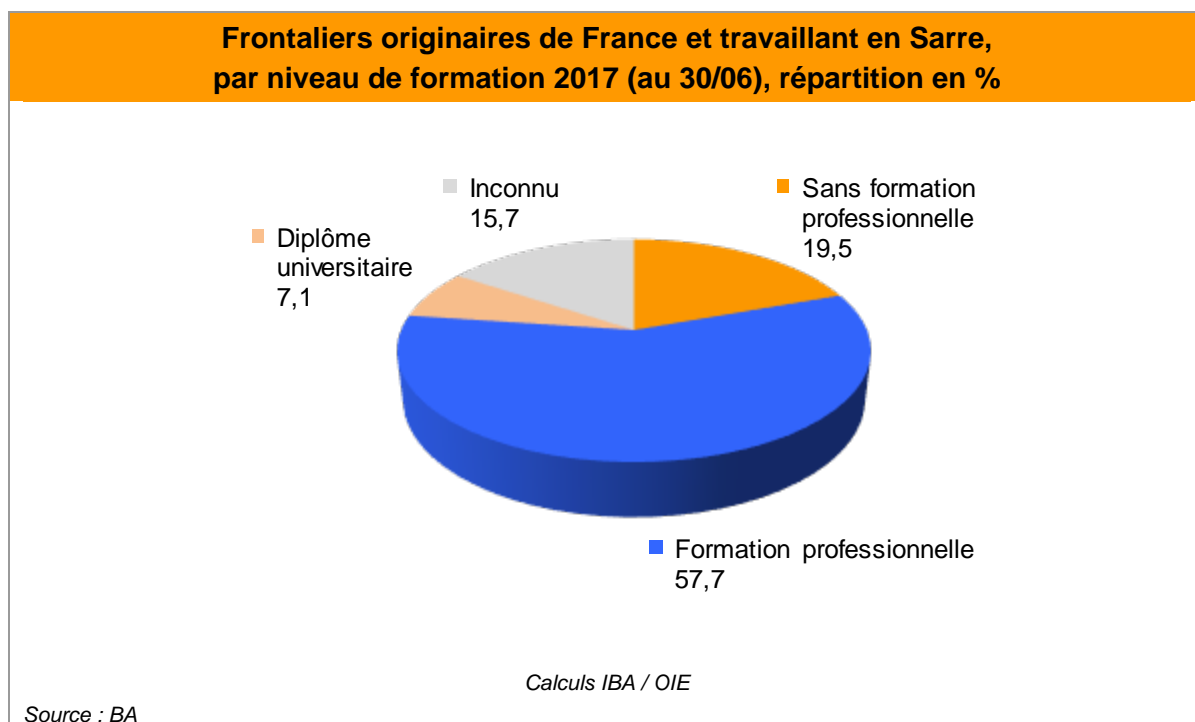
Jeunes frontaliers originaires de France : recul des flux

L'examen de la pyramide des âges des frontaliers originaires de France se rendant en Sarre montre clairement que les tranches d'âge moyennes et supérieures ont pris de l'importance au cours des dernières années : en 2017, tout comme en Rhénanie-Palatinat, près des trois quarts des navetteurs ont plus de 40 ans. Il y a 10 ans, cette tranche d'âge ne représentait que 61 % des frontaliers. Par voie de conséquence, les tranches d'âge plus jeunes accusent une évolution négative, non seulement en pourcentage mais aussi en chiffres absolus : le nombre de frontaliers de moins de 30 ans a diminué de 1 000 personnes, ceux âgés de 30 à 40 ans de 2 865, tandis que le nombre de frontaliers de plus de 40 ans est resté stable. Une certaine partie des anciens travailleurs français occupés en Sarre a vieilli, si bien que ces frontaliers sont désormais sortis de la vie active. Les générations suivantes de frontaliers lorrains privilégient pour la plupart le marché luxembourgeois au marché sarrois.

Diminution du nombre de frontaliers français peu qualifiés en Sarre

En dépit de l'évolution globalement négative du flux de frontaliers entrants, de nouveaux travailleurs originaires de France font le choix de franchir quotidiennement la frontière pour aller travailler en Sarre. Cette nouvelle génération de travailleurs frontaliers est de plus en plus qualifiée. Depuis 2007, le nombre de frontaliers français titulaires d'un diplôme d'études supérieures (spécialisées) a augmenté de 4 % (+ 45 personnes). Parallèlement, le nombre de frontaliers peu qualifiés a diminué de 35 % (- 1 770 personnes). Le nombre de frontaliers ayant achevé une formation professionnelle est également en recul (- 24 % soit - 3 116 personnes).

Bien que les statistiques officielles ne fournissent pas d'informations sur le niveau de qualification d'environ 16 % des frontaliers²⁷, on peut constater, chez les frontaliers originaires de France se rendant en Sarre, une tendance à la hausse en termes de qualification.



Les frontaliers originaires de France sont pour la plupart qualifiés

Les frontaliers atypiques (allemands) sont proportionnellement plus souvent occupés dans les secteurs d'activité exigeant un niveau élevé de qualification : ils représentent 59 % de l'ensemble des « experts » et 51 % de l'ensemble des « spécialistes ». Les opérateurs sont, quant

²⁷ Cela peut s'expliquer par des différences structurelles entre les systèmes d'éducation (et de formation) français et allemand qui, malgré de nombreuses initiatives au niveau franco-allemand ou européen, entraînent des problèmes de reconnaissance des équivalences et/ou de classification statistique.

à eux, sous-représentés, avec une proportion de 15 % – les fonctions d'opérateur sont majoritairement exercées par les frontaliers français (85 %). La part des opérateurs est de l'ordre de 24% dans le total de l'emploi frontalier, celle des experts et des spécialistes, de 6 %. Il en ressort que la majorité des frontaliers entrants se compose d'un personnel qualifié (63 %).

Les mutations structurelles de l'économie sarroise amplifient la régression du flux de frontaliers français

Le recul du nombre de frontaliers peu qualifiés ainsi que les évolutions divergentes entre frontaliers typiques ou atypiques, ou bien encore les différences de qualification peuvent s'expliquer par les mutations structurelles de l'économie sarroise. L'économie sarroise, largement marquée par l'industrie minière et sidérurgique, se mue vers une société de la connaissance et de l'information. Les frontaliers lorrains ressentent aussi les effets de cette transformation. Des pertes d'emploi sont à déplorer dans l'industrie minière, la sidérurgie, la métallurgie, l'industrie céramique etc.,²⁸ ce qui a entraîné une baisse de l'emploi frontalier. Entre 2007 et 2017, on observe une diminution de 40 % (145 personnes) dans le domaine des industries extractives, de l'énergie, l'eau et de la gestion des déchets (Code NACE B, D, E) et de 22 %, soit 2 000 personnes, dans l'industrie manufacturière (Code NACE C). Le secteur manufacturier reste malgré tout le principal employeur pour les frontaliers : en 2017, presque la moitié de tous les travailleurs frontaliers occupent un emploi dans ce secteur d'activité (42,4 %). En comparaison avec l'emploi sarrois total, le poids du secteur manufacturier (25,2 %) est nettement plus important pour les frontaliers. Viennent ensuite les secteurs « Activités de services administratifs et de soutien » (16,5 %) et « Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles » (13 %). Le secteur « Activités de services administratifs et de soutien » occupe une place relativement importante chez les frontaliers par rapport aux résidents. Ce secteur inclut le travail intérimaire ainsi que les emplois à faible rémunération, comme par exemple les activités de nettoyage, qui emploient beaucoup de Français – essentiellement des femmes.

La structure de l'emploi est différente pour les frontaliers atypiques. Comme les frontaliers typiques, ils sont employés en premier lieu dans le secteur manufacturier, suivi du secteur « Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles ». Le troisième secteur est le secteur de la « Santé et action sociale », qui emploie quelques 600 personnes.

Les frontaliers français profitent peu de la mutation économique

La transformation économique vers une société de l'information et de la connaissance peut aussi être source de nouveaux emplois pour une main-d'œuvre qualifiée et très qualifiée. Toutefois, les frontaliers français profitent peu de cette opportunité. Le secteur d'activité « Information et communication » enregistre une baisse de l'emploi frontalier entre 2007 et 2017 (- 20 %, soit 62 personnes). Le secteur « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » accuse lui aussi un recul de frontaliers originaires de France (- 20 %, soit 95 personnes). Les travailleurs français sont laissés de côté face au phénomène de la mutation structurelle, tandis que les frontaliers atypiques font preuve de davantage d'adaptation. Les disparités entre les

²⁸ Cf. Direction régionale de Rhénanie-Palatinat/Sarre de l'Agence fédérale pour l'emploi : Weniger Einpendler aus Lothringen ins Saarland – langfristige und kurzfristige Entwicklungen dafür verantwortlich ; Informations presse du 3 mai 2011, p. 3

systèmes d'éducation de part et d'autre de la frontière et la baisse des compétences linguistiques en sont sans doute la cause.

Salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire en Sarre et frontaliers originaires de France, par secteur d'activité (NACE rév. 2) au 30/06/2017

Secteurs d'activité (NACE rév. 2)		Total des salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire		Frontaliers originaires de France		Frontaliers par nationalité			
		Effectifs	%	Effectifs	%	Nombre d'Allemands	%	Nombre de frontaliers d'une autre nationalité	%
A	Agriculture, sylviculture et pêche	939	0,2	*	*	4	*	*	*
B, D, E	Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets	6.181	1,6	216	1,3	100	2,1	116	1,0
C	Industrie manufacturière	96.862	25,2	7.236	42,4	1.546	31,8	5.690	46,6
F	Construction	19.996	5,2	628	3,7	195	4,0	433	3,5
G	Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	53.927	14,0	2.222	13,0	791	16,3	1.430	11,7
H	Transports et entreposage	16.168	4,2	737	4,3	241	5,0	496	4,1
I	Hébergement et restauration	10.054	2,6	312	1,8	66	1,4	246	2,0
J	Information et communication	8.756	2,3	245	1,4	132	2,7	112	0,9
K	Activités financières et d'assurance	12.053	3,1	343	2,0	287	5,9	56	0,5
L	Activités immobilières	1.591	0,4	31	0,2	20	0,4	11	0,1
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	19.605	5,1	381	2,2	234	4,8	147	1,2
N	Activités de services administratifs et de soutien	28.626	7,5	2.823	16,5	230	4,7	2.593	21,2
O	Administration publique, défense ; sécurité sociale	23.339	6,1	185	1,1	123	2,5	62	0,5
P	Enseignement	13.479	3,5	292	1,7	111	2,3	181	1,5
Q	Santé humaine et action sociale	61.019	15,9	954	5,6	616	12,7	337	2,8
R	Arts, spectacles et activités récréatives	3.222	0,8	122	0,7	47	1,0	75	0,6
S	Autres activités de services n.c.a.	7.925	2,1	308	1,8	107	2,2	201	1,6
T	Activités des ménages	454	0,1	15	0,1	6	0,1	9	0,1
U	Activités extraterritoriales	*	*	*	*	*	*	*	*
	Sans affectation	4	0,001	*	-	*	-	*	-
	Total	384.202	100,0	17.063	100,0	4.856	100,0	12.204	100,0

* Les chiffres ne peuvent être indiqués pour des raisons liées à la protection des données.

Source : BA

Calculs : IBA / OIE

En revanche, le secteur de l'enseignement enregistre une forte hausse (+ 46 %) pour atteindre 292 frontaliers. Celle-ci s'explique par des besoins accrus de personnel d'encadrement pédagogique dans les écoles maternelles, puisque depuis le 1^{er} août 2013, tous les enfants d'un à trois ans ont droit en Allemagne à une place dans une structure d'accueil appropriée. Cette hausse est moins le fait des frontaliers atypiques (+ 5 %, soit 5 personnes) que des frontaliers francophones (+ 93 % soit 87 personnes), si bien que les frontaliers français sont plus nombreux que les frontaliers allemands originaires de France dans ce secteur. Le besoin accru en locuteurs natifs français dans les écoles maternelles et élémentaires en France dans le cadre de la « Stratégie France » sarroise a probablement également un rôle dans cette évolution.

Evolution des salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire travaillant en Sarre et résidant en France, par secteur d'activité (NACE rév. 2) 2016-2017 (au 30/06)

Secteurs d'activité (NACE rév. 2)		Frontaliers originaires de France		Frontaliers par nationalité			
		Effectifs	En %	Nombre d'Allemands	En %	Nombre de frontaliers d'une autre nationalité	En %
A	Agriculture, sylviculture et pêche	*	*	*	*	*	*
B, D, E	Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets	+3	+1,4	0	0,0	+3	+2,7
C	Industrie manufacturière	-257	-3,4	-69	-4,3	-188	-3,2
F	Construction	-3	-0,5	0	0,0	-3	-0,7
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	-52	-2,3	-29	-3,5	-23	-1,6
H	Transports et entreposage	-10	-1,3	-10	-4,0	0	0,0
I	Hébergement et restauration	+15	+5,1	-3	-4,3	+18	+7,9
J	Information et communication	+24	+10,9	+12	+10,0	+11	+10,9
K	Activités financières et d'assurance	-15	-4,2	-12	-4,0	-3	-5,1
L	Activités immobilières	+8	+34,8	*	*	*	*
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	-18	-4,5	-10	-4,1	-8	-5,2
N	Activités de services administratifs et de soutien	-132	-4,5	-15	-6,1	-117	-4,3
O	Administration publique, défense ; sécurité sociale	-14	-7,0	-7	-5,4	-7	-10,1
P	Enseignement	+22	+8,1	+4	+3,7	+18	+11,0
Q	Santé humaine et action sociale	-20	-2,1	-42	-6,4	+22	+7,0
R	Arts, spectacles et activités récréatives	-5	-3,9	-6	-11,3	+1	+1,4
S	Autres activités de services	+22	+7,7	+24	+28,9	-2	-1,0
T	Activités des ménages	+2	+15,4	+2	+50,0	0	0,0
U	Activités extraterritoriales	*	*	*	*	*	*
	Sans affectation	*	*	-	-	-	-
	Total	-429	-2,5	-159	-3,2	-271	-2,2

* Les chiffres ne peuvent être indiqués pour des raisons liées à la protection des données.

Source : BA

Calculs : IBA / OIE

La baisse des flux frontaliers français en 2017 due en premier lieu à l'industrie manufacturière

La baisse du flux de frontaliers français de 429 personnes entre 2016 et 2017 est à attribuer pour plus de la moitié par l'évolution connue sur la période dans l'industrie manufacturière. En effet, elle enregistre un recul de 3,4 %, ce qui concerne 257 personnes. Les frontaliers atypiques sont concernés, avec une diminution de 4,3 %, soit - 69 personnes, tandis qu'elle est de 3,2 % pour les autres frontaliers, soit - 188 personnes. Ces pertes d'emploi sont plus prononcées que dans l'industrie manufacturière en Sarre en général (chiffres de la Bundesagentur für Arbeit : - 0,2%). Le deuxième secteur qui a perdu des travailleurs frontaliers par rapport à l'année précédente est celui des « Activités de service administratif et de soutien » (- 132 personnes). Il est aussi probable que de nombreux Français soient employés dans l'industrie manufacturière par le biais du travail intérimaire. Par ailleurs, on observe une hausse du nombre de frontaliers français dans le domaine de l'information et de la communication de 11 %, soit 24 personnes. C'est la plus forte hausse en absolu, qui impacte par ailleurs les frontaliers typiques et atypiques dans la même proportion.

**Nombre de salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire travaillant en Sarre et résidant en France par secteurs économiques (NACE rév. 2)
Situation en 2017 – Evolution 2016/2017 (au 30/06)**

Secteur économique (NACE rév. 2)	Effectifs 2017	Part dans le secteur économique	Part dans l'ensemble des frontaliers	Part d'Allemands	Evolution 2016/2017 en %
10 Industries alimentaires (Fabrication de produits alimentaires et d'aliments pour animaux)	425	5,2	2,5	24,2	-2,1
22 Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	802	21,9	4,7	3,7	+0,9
23 Fabrication de verre et d'articles en verre, de matériaux en terre cuite, carreaux de céramique...	225	6,4	1,3	18,2	-2,6
24 Production et transformation de métal	1.214	8,6	7,1	15,7	-7,2
25 Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	740	5,9	4,3	21,1	-5,1
27 Fabrication d'équipements électriques	173	7,3	1,0	27,7	+1,8
28 Fabrication de machines et équipements n.c.a.	738	5,1	4,3	28,2	+10,0
29 Fabrication de véhicules et de pièces détachées	2.257	8,7	13,2	25,3	-2,7
33 Réparation et installation de machines et d'équipements	177	9,4	1,0	23,2	+2,9
43 Travaux de construction spécialisés : Travaux de préparation des sites, travaux d'installation, de finition et autres travaux de construction spécialisés	403	2,7	2,4	31,5	+2,8
45 Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	234	3,2	1,4	53,0	0,0
46 Commerce de gros (à l'exception des automobiles et des motocycles)	1.005	6,5	5,9	26,8	-4,6
47 Commerce de détail (à l'exception des automobiles et des motocycles)	983	3,2	5,8	40,5	-0,6
49 Transports terrestres et transports par conduites	269	4,2	1,6	34,9	+2,7
52 Entreposage et services auxiliaires des transports	416	7,0	2,4	27,4	-4,1
56 Restauration	244	3,0	1,4	20,1	+3,0
62 Activités des services des technologies de l'information	178	2,9	1,0	52,2	0,0
64 Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraites	203	2,8	1,2	78,8	+2,0
782 Activités des agences de travail temporaire	1.752	16,2	10,3	4,3	-8,6
81 Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	825	8,1	4,8	8,4	-9,1
82 Activités administratives et de soutien aux entreprises	168	3,7	1,0	30,4	+4,3
84 Administration publique ; défense ; Sécu. soc.	185	0,8	1,1	66,5	-3,6
85 Enseignement	292	2,2	1,7	38,0	+8,1
86 Activités pour la santé humaine	531	1,7	3,1	71,6	-4,7
87 Hébergement médico-social et social	323	2,3	1,9	51,4	0,0
96 Autres services	211	5,3	1,2	30,3	+1,0
Autres	2.090	2,5	12,2	47,8	-0,2
Total	17.063	4,4	100,0	28,5	-2,5

Source : BA

Calculs IBA / OIE

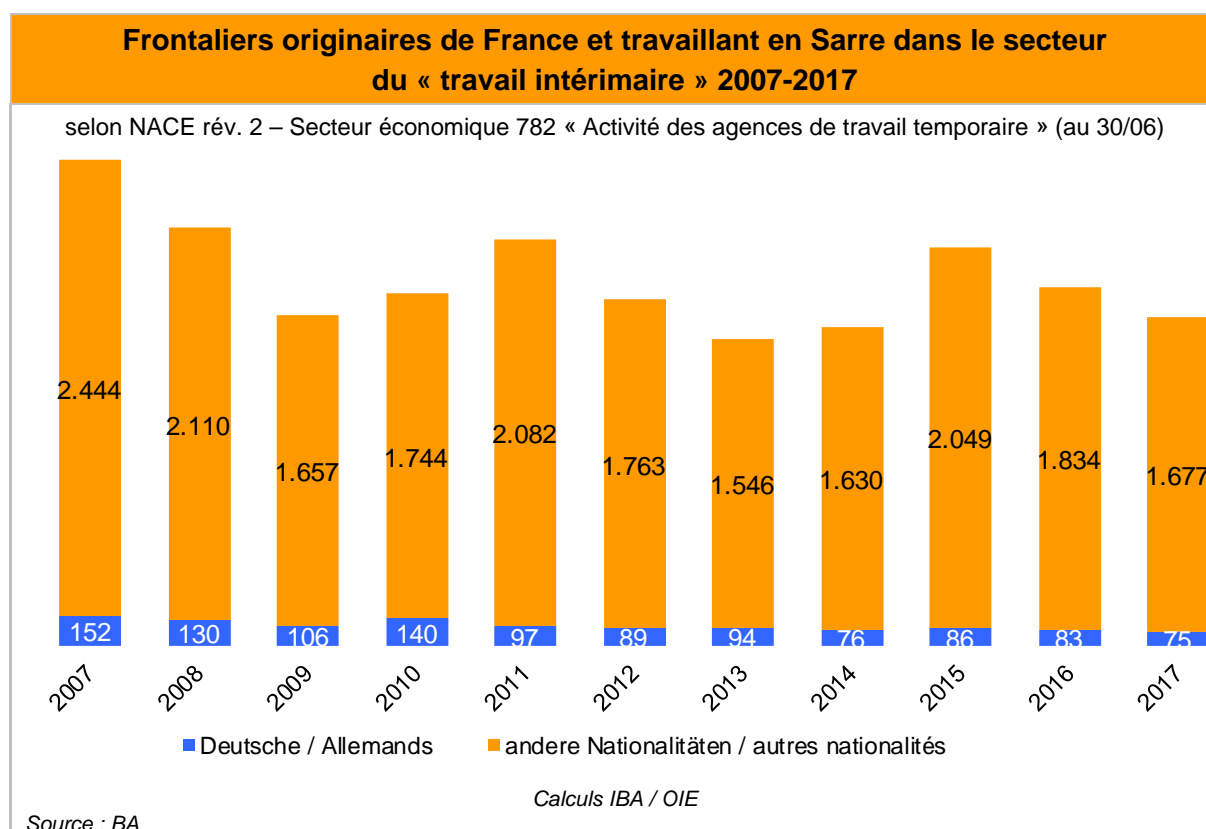
Les frontaliers très présents dans l'industrie automobile et le travail intérimaire

L'analyse des données détaillées fait apparaître que la branche « Fabrication de véhicules et de pièces détachées » reste en 2017 le domaine d'activité le plus important pour les frontaliers (13,2 %), même s'il accuse une baisse de 2,7 % par rapport à l'année précédente. Il est suivi

du secteur « Activités des agences de travail temporaire ». 10,3 % de l'ensemble des frontaliers sont intérimaires. Plus de 1 000 frontaliers travaillent dans les secteurs « Production et transformation de métal » et « Commerce de gros » ; vient ensuite le commerce de détail, avec presque 1 000 frontaliers originaires de France.

Baisse du nombre de frontaliers intérimaires en Sarre en 2017

En 2017, un frontalier sur 10 originaire de France est intérimaire. 16 % des intérimaires en Sarre résident en France, et 96 % d'entre eux sont Français. Par rapport à l'année précédente, ce secteur affiche une baisse de 9 % pour les frontaliers. Le projet de loi de juin 2016 sur la lutte contre les abus en matière de travail intérimaire et de contrat d'entreprise sera décisif pour de nombreux frontaliers. Ce texte prévoit une égalité de rémunération, « Equal Pay », entre les intérimaires et les salariés d'une entreprise après neuf mois de présence et l'introduction d'une durée maximum de mise à disposition de 18 mois.²⁹



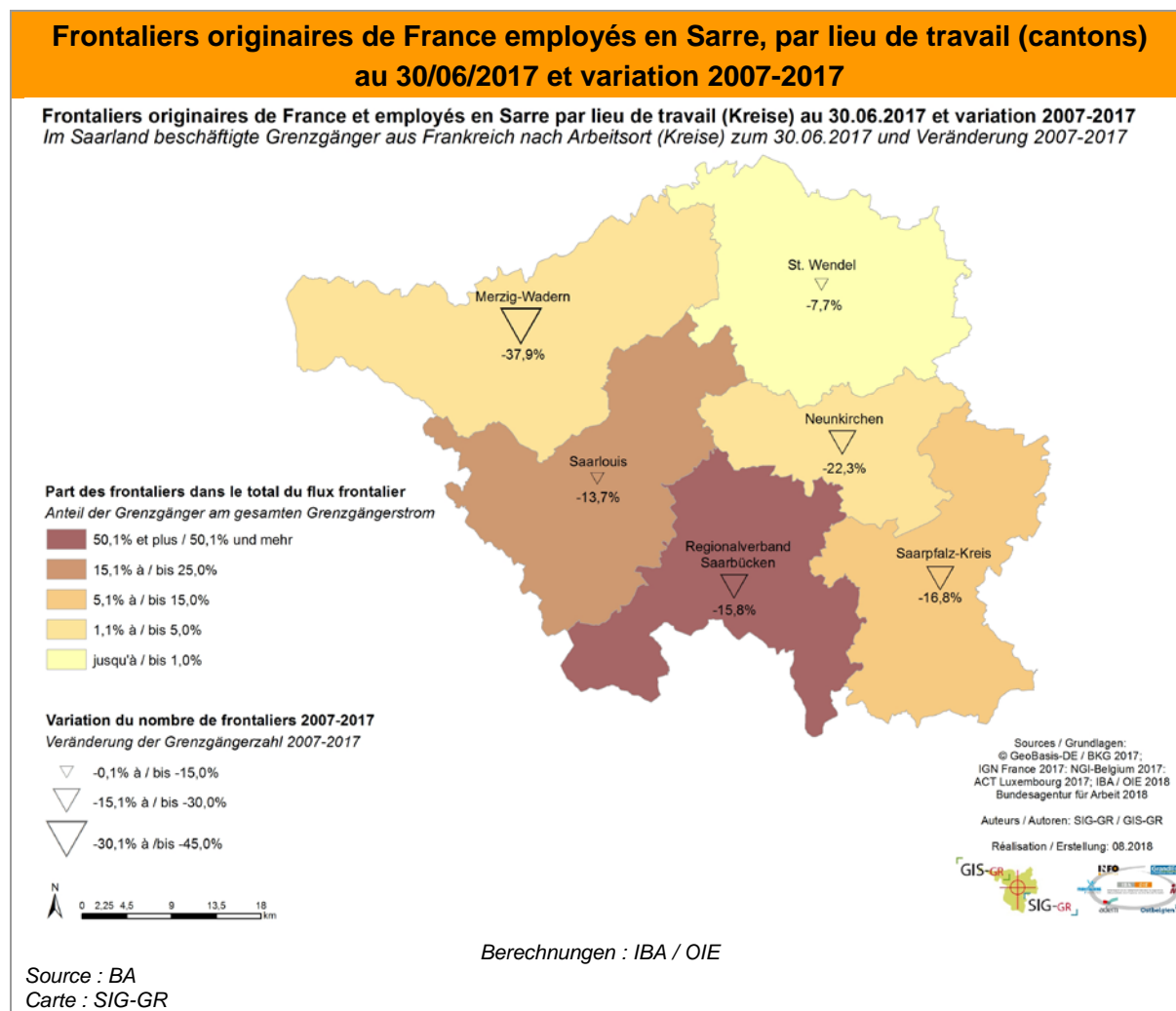
Plus de la moitié des Français en Sarre travaille dans la communauté d'agglomération de Sarrebruck

Les travailleurs originaires de France travaillent essentiellement – à côté du commerce et des services aux entreprises – dans l'industrie manufacturière sur les sites de production de métallurgie, de construction automobile ou de sous-traitance automobile. Ainsi, près de 60 % des frontaliers sont employés dans la communauté d'agglomération de Sarrebruck, un bon cinquième dans le canton (Landkreis) de Sarrelouis et 14 % dans le canton (Landkreis) de Saarpfalz. Seulement 5 % des frontaliers originaires de France ont un emploi dans les autres

²⁹ Bundesministerium für Arbeit und Soziales, Communiqué de presse du 1^{er} juin 2016 : « Klare Regeln für Leiharbeit und Werkverträge » (Des règles claires pour le travail intérimaire et les contrats d'entreprise)

cantons (Landkreise) sarrois. Si l'on considère l'évolution des dix dernières années, on note que le nombre de frontaliers a diminué dans tous les cantons, et que la régression est particulièrement significative dans celui de Sarrelouis (canton dans lequel est basé Ford) (- 13,7 %, soit environ 600 personnes), de Saarpfalz-Kreis (- 16,8 %, soit environ 500 personnes), de Merzig-Wadern (- 38 %, soit environ 300 personnes – l'employeur le plus important dans ce canton étant Villeroy&Boch, suivi des sociétés Kohlpharma Vertriebs GmbH et SaarGummi).

C'est la communauté d'agglomération de Sarrebruck qui a subi les plus importantes suppressions d'emploi pour les frontaliers (- 1 800 postes, soit - 16 %). Une analyse par sexe montre en outre que la baisse concerne tout autant les femmes que les hommes. En revanche, l'évolution négative depuis 2005 est davantage portée par les hommes (- 15 % ; femmes : - 11 %), souvent employés dans ces branches d'activité touchées par la reconversion économique. Par ailleurs, les frontaliers de sexe masculin constituent toujours une grande partie du flux en provenance de France (64 %).



	Nombre de frontaliers en 2017
Saarland	17.063
Regionalverband Saarbrücken	9.945
Saarlouis	3.700
Saarpfalz-Kreis	2.387
Merzig-Wadern	540
Neunkirchen	407
St. Wendel	84

Les métiers industriels demeurent les principaux domaines d'activité des frontaliers...

L'analyse des travailleurs frontaliers originaires de France par métiers montre que les catégories professionnelles « Industrie métallurgique, traitement des métaux, construction métallique » et « Mécanique et technique des véhicules » sont en 2017 les catégories qui enregistrent les parts d'emploi les plus élevées (respectivement 14,8 % et 12,4 %). Ces métiers industriels sont également importants pour l'emploi global en Sarre. Toutefois, leur proportion par rapport à l'ensemble des salariés assujettis à l'assurance sociale obligatoire est nettement plus faible (respectivement 7,4 %) que celles des frontaliers. Le troisième groupe de métiers employeur pour les frontaliers français est celui des transports et de la logistique (7,8 %). Par ailleurs, ces trois domaines d'activité occupent une part de frontaliers atypiques inférieure à la moyenne. Ceci n'est pas le cas pour la quatrième catégorie professionnelle employeuse de frontaliers « Gestion et organisation d'entreprise » : 7,5 % de l'ensemble des frontaliers, soit 1 282 frontaliers entrants, travaillent dans cette catégorie professionnelle, dont plus de la moitié est de nationalité allemande. En 2017, les autres domaines d'activité importants pour les frontaliers sont les métiers « Nettoyage » (5,8 %) et « Vente » (4,9 %). Au sein de ces deux catégories, des différences apparaissent entre les résidents et les frontaliers, ainsi qu'entre les frontaliers typiques et atypiques. Dans les métiers du nettoyage, la main-d'œuvre allemande est beaucoup moins bien représentée que dans les métiers de la vente (11 % contre 41 %).

Salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire en Sarre et frontaliers originaires de France, par catégories professionnelles (Classement 2010) au 30/06/2017

Catégories professionnelles (Classement des métiers 2010)	Salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire		Frontaliers originaires de France		Frontaliers par nationalité			
	Effectifs	%	Effectifs	%	Nombre d'Allemands	%	Nombre de frontaliers d'une autre nationalité	%
11 Agriculture, élevage, sylviculture	1.156	0,3	*	*	8	0,2	*	*
12 Horticulture, floristique	3.076	0,8	48	0,3	21	0,4	27	0,2
21 Extraction de matières premières, industrie du verre et de la céramique	1.377	0,4	117	0,7	11	0,2	106	0,9
22 Fabrication et transformation des matières plastiques, travail du bois	6.398	1,7	826	4,8	70	1,4	756	6,2
23 Métiers du papier, de l'imprimerie, conception technique de médias	1.866	0,5	102	0,6	27	0,6	75	0,6
24 Industrie métallurgique, traitement des métaux, construction métallique	28.374	7,4	2.526	14,8	373	7,7	2.153	17,6
25 Mécanique et technique des véhicules	28.293	7,4	2.115	12,4	467	9,6	1.648	13,5
26 Mécatronique, électrotechnique et technologies de l'énergie	12.367	3,2	691	4,1	153	3,2	538	4,4
27 Développement technologique, conception, contrôle de la production	11.144	2,9	557	3,3	208	4,3	349	2,9
28 Métiers du textile et du cuir	916	0,2	140	0,8	12	0,2	128	1,0
29 Production et transformation des aliments	11.243	2,9	644	3,8	107	2,2	537	4,4
31 Planification de constructions, architecture, relevé topographique	2.313	0,6	47	0,3	26	0,5	21	0,2
32 Génie civil	7.034	1,8	228	1,3	60	1,2	168	1,4
33 Second-œuvre	4.379	1,1	258	1,5	45	0,9	213	1,7
34 Métiers en relation avec les techn. du bâtiment et d'approvisionnement	8.744	2,3	317	1,9	82	1,7	235	1,9
41 Mathématiques, biologie, chimie, physique	3.341	0,9	172	1,0	50	1,0	122	1,0
42 Géologie, géographie, protection de l'environnement	470	0,1	*	*	7	0,1	*	*
43 Informaticiens et autres métiers des TIC	7.335	1,9	*	*	103	2,1	*	*
51 Transports, logistique	23.170	6,0	1.333	7,8	254	5,2	1.079	8,8
52 Conducteurs d'engins et d'appareils de transport	12.771	3,3	741	4,3	162	3,3	579	4,7
53 Protection, sécurité, surveillance	3.855	1,0	138	0,8	46	0,9	92	0,8
54 Nettoyage	12.059	3,1	981	5,8	104	2,1	877	7,2
61 Achats, distribution et commerce	8.112	2,1	367	2,2	159	3,3	208	1,7
62 Métiers de la vente	26.844	7,0	829	4,9	342	7,0	487	4,0
63 Tourisme, restauration-hôtellerie	6.959	1,8	268	1,6	63	1,3	205	1,7
71 Gestion et organisation de l'entreprise	41.724	10,9	1.282	7,5	708	14,6	574	4,7
72 Services financiers, comptabilité, conseil fiscal	15.102	3,9	381	2,2	287	5,9	94	0,8
73 Droit et administration	13.795	3,6	141	0,8	111	2,3	30	0,2
81 Médecins et professionnels de la santé	31.991	8,3	496	2,9	361	7,4	135	1,1
82 Professions de santé non médicales, soins corporels, technique médicale	10.998	2,9	251	1,5	110	2,3	141	1,2
83 Education, action sociale, travail domestique, théologie	20.976	5,5	399	2,3	169	3,5	230	1,9
84 Enseignants et formateurs	6.661	1,7	91	0,5	45	0,9	46	0,4
91 Sciences socio-économiques et humaines	584	0,2	9	0,1	5	0,1	4	<0,1
92 Publicité, marketing, RP, rédaction	4.969	1,3	307	1,8	68	1,4	239	2,0
93 Conception de produits, artisanat d'art	477	0,1	19	0,1	6	0,1	13	0,1
94 Métiers du spectacle et du divertissement	1.374	0,4	47	0,3	26	0,5	21	0,2
01 Autres membres des forces armées	17	0,0	*	*	-	-	*	*
Sans affectation	1.938	0,5	-	-	-	-	-	-
Total	384.202	100,0	17.060	100,0	4.856	100,0	12.204	100,0

* Chiffres non indiqués en raison de la protection des données

Source : BA

Calculs IBA / OIE

**Nombre de salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire travaillant en Sarre et résidant en France, par principales catégories professionnelles (Classification 2010)
Effectifs en 2017 (au 30/06) – Evolution 2016-2017**

Catégories professionnelles (KldB 2010)	Nombre 2017	Variation 2016-2017 (en absolu)	Variation 2016-2017 en %
11 Agriculture, élevage, sylviculture	*	*	*
12 Horticulture, floristique	48	0,0	0,0
22 Fabrication et transformation des matières plastiques, travail du bois	117	+2,0	*
23 Métiers du papier, de l'imprimerie, conception technique de médias	826	-49,0	-5,6
24 Industrie métallurgique, traitement des métaux, construction métallique	102	+15,0	+17,2
25 Mécanique et technique des véhicules	2526	-150,0	-5,6
26 Mécatronique, électrotechnique et technologies de l'énergie	2115	-147,0	-6,5
27 Développement technologique, conception, contrôle de la production	691	+5,0	+0,7
29 Production et transformation des aliments	557	-21,0	-3,6
31 Planification de constructions, architecture, relevé topographique	140	+7,0	*
32 Génie civil	644	-54,0	-7,7
33 Second-œuvre	47	-3,0	-6,0
34 Métiers en relation avec les techn. du bâtiment et d'approvisionnement	228	-8,0	-3,4
41 Mathématiques, biologie, chimie, physique	258	-31,0	-10,7
51 Transports, logistique	317	+15,0	+5,0
52 Conducteurs d'engins et d'appareils de transport	172	-10,0	-5,5
53 Protection, sécurité, surveillance	*	*	*
54 Nettoyage	*	*	*
61 Achats, distribution et commerce	1.333	+25,0	+1,9
62 Métiers de la vente	741	+28,0	+3,9
63 Tourisme, restauration-hôtellerie	138	-4,0	-2,8
71 Gestion et organisation de l'entreprise	981	+33,0	+3,5
72 Services financiers, comptabilité, conseil fiscal	367	-2,0	-0,5
73 Droit et administration	829	-13,0	-1,5
81 Médecins et professionnels de la santé	268	+11,0	+4,3
82 Professions de santé non médicales, soins corporels, technique médicale	1.282	-56,0	-4,2
83 Education, action sociale, travail domestique, théologie	381	-9,0	-2,3
84 Enseignants et formateurs	141	-7,0	-4,7
92 Publicité, marketing, RP, rédaction	496	-17,0	-3,3
94 Métiers du spectacle et du divertissement	251	-6,0	-2,3
Total	399	+13,0	+3,4

* : *secret statistique*

Source : BA

Calculs : IBA / OIE

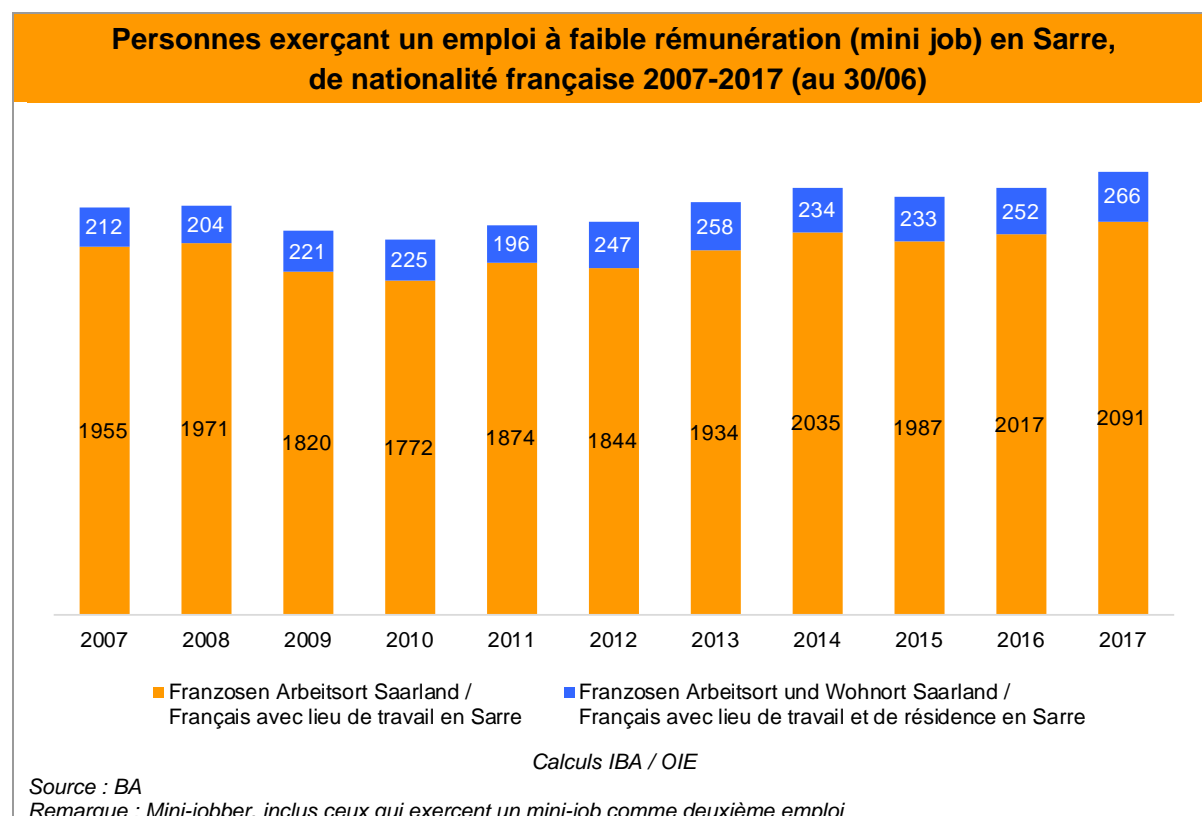
... malgré des tendances à la baisse

Entre 2016 et 2017, le nombre de frontaliers a baissé de 2,5 %, soit 430 personnes. Les catégories « Industrie métallurgique, traitement des métaux, construction métallique », « Mécanique et technique des véhicules », les deux plus importants groupes de métiers pour les frontaliers français, enregistrent les diminutions d'effectifs les plus importantes (respectivement - 150 et - 147 personnes). Les métiers de la gestion et de l'organisation ont également vu leurs effectifs résidant en France se réduire de 56 personnes.

Nombre de Français exerçant un mini-job en Sarre : effectif stable depuis 15 ans

Le nombre de Français travaillant en Sarre dans le cadre d'un mini job est relativement stable depuis plusieurs années (env. 2 000 personnes). Il est utile de faire la distinction entre les personnes en mini-job qui vivent de l'autre côté de la frontière et celles qui résident en Sarre. Le nombre de frontaliers dans cette catégorie s'élève en 2017 à 2 091 personnes (chiffre BA). Le nombre de Français installés en Sarre et exerçant un mini job est de 266 personnes.

Parallèlement aux mini-jobs, il existe d'autres formes de travail qui ne sont pas prises en compte par les statistiques officielles. De ce fait, on ne possède aucune information sur le flux de frontaliers entre la Sarre et la Lorraine pour ce type de contrats (étudiants, stagiaires, travailleurs freelance, bénévoles, indépendants, apprentis / étudiants en alternance etc.). Cette lacune devrait toujours être prise en compte dans l'interprétation des chiffres relatifs aux frontaliers.



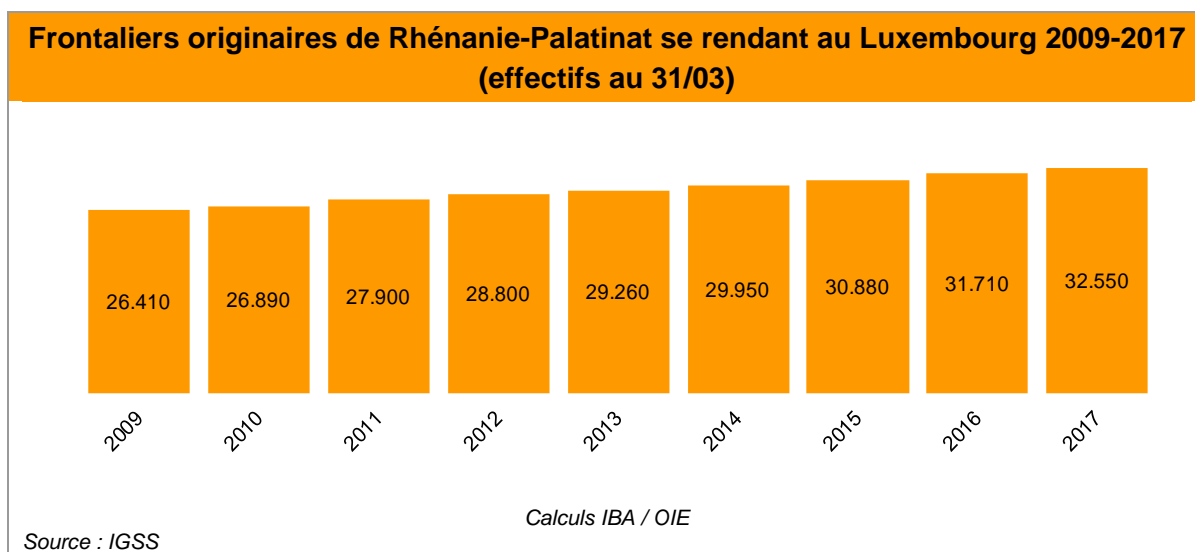
4.2 Frontaliers sortants se rendant au Luxembourg

4.2.1 Rhénanie-Palatinat

Accroissement du flux de frontaliers de Rhénanie-Palatinat en direction du Luxembourg

En raison de sa situation géographique, la Rhénanie-Palatinat enregistre traditionnellement un nombre relativement élevé de frontaliers sortants en direction du Luxembourg. En 2017, environ 32 500 personnes originaires de Rhénanie-Palatinat franchissent la frontière pour se rendre sur leur lieu de travail au Luxembourg. Les frontaliers originaires de Rhénanie-Palatinat

représentent ainsi plus des trois quarts des navetteurs allemands qui vont travailler quotidiennement au Luxembourg. Ce phénomène s'explique par le jeu de l'offre et de la demande d'emplois ainsi que par un niveau de revenu attractif chez le voisin luxembourgeois. Mais il convient aussi de tenir compte d'autres flux migratoires : on sait en effet que les frontaliers originaires de Länder allemands plus éloignés choisissent souvent d'établir leur résidence principale à proximité directe de la frontière luxembourgeoise en raison de prix de l'immobilier moins élevés que ceux du Luxembourg. La proportion de ces frontaliers ne peut être identifiée, mais il est probable qu'ils ont contribué de manière significative à la hausse du nombre de frontaliers entre la Rhénanie-Palatinat et le Luxembourg.



Depuis 2009, il a augmenté de plus de 20 % (+ 6 140 personnes). L'évolution avait été particulièrement sensible en 2003 et 2008 avec des taux de variation annuels oscillant entre 7 % et 11 % et une augmentation globale de trois cinquièmes (61 %). Cette dynamique s'est nettement ralentie lors de la crise économique et financière : entre 2009 et 2010, le flux n'a progressé que de 1,8 %, soit une augmentation de 480 frontaliers. Sur la période qui a suivi, on note une évolution positive continue avec des taux de variation annuels allant de 1,6 à 3,8%. Entre 2016 et 2017, le nombre des frontaliers résidant en Rhénanie-Palatinat et travaillant au Luxembourg a augmenté de 840 personnes.

Frontaliers originaires de Rhénanie-Palatinat se rendant au Luxembourg entre 2010-2017 (au 31/03), Variation par rapport à l'année précédente en %

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
+1,8	+3,8	+3,2	+1,6	+2,4	+3,1	+2,7	+2,6

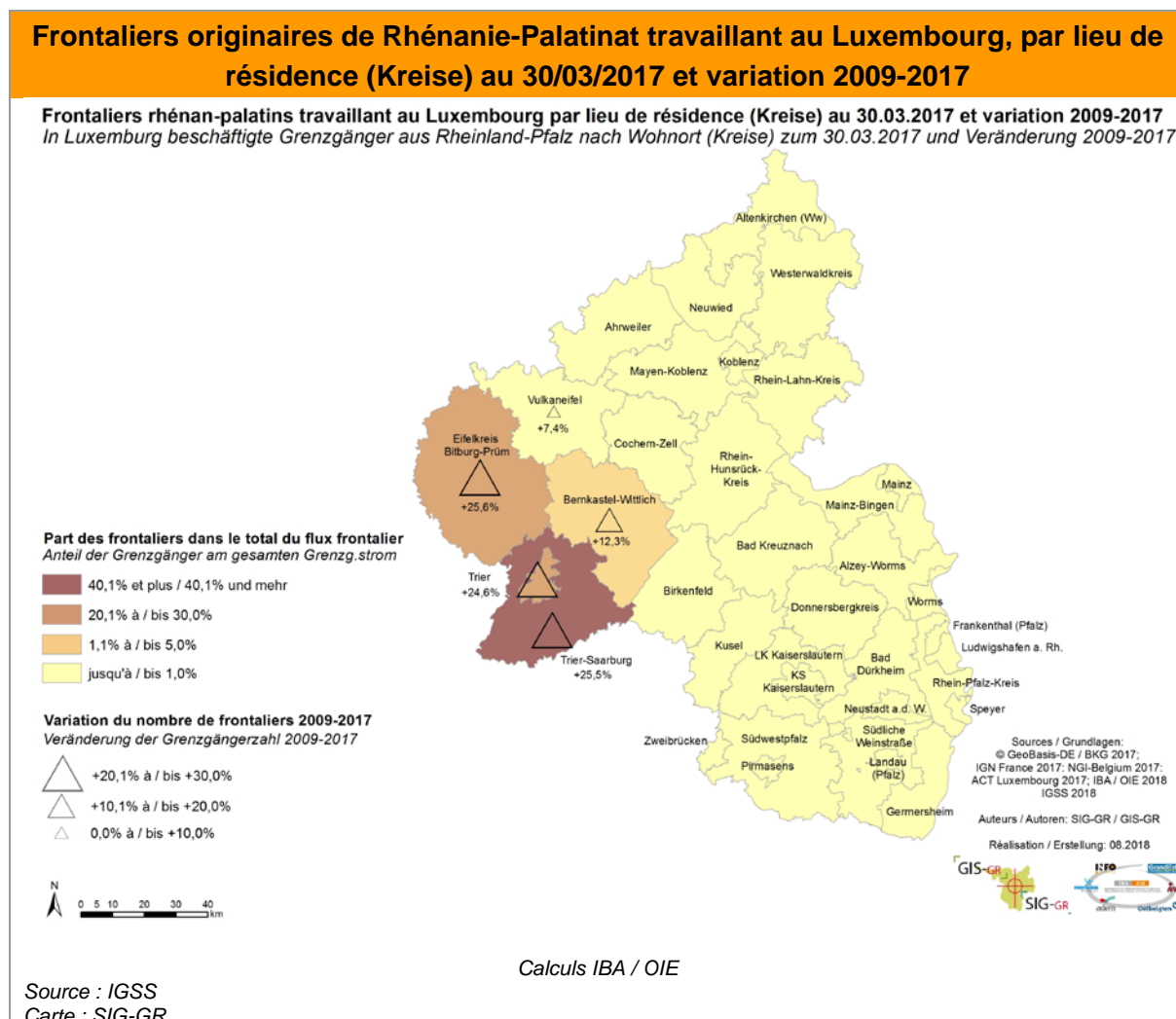
Source : IGSS

Calculs IBA / OIE

Plus de 90 % des migrants journaliers travaillant au Luxembourg résident dans la région de Trèves

Les frontaliers rhénans-palatins se rendant au Luxembourg se concentrent dans la région de Trèves où réside la quasi-totalité des frontaliers sortants (environ 93 %). La région de Trèves est soumise de ce fait à des contraintes en matière d'infrastructures. En outre, elle enregistre – tout comme la Lorraine – des hausses de revenus bien supérieures à la moyenne du Land au cours des dernières années, phénomène imputable aux frontaliers qui résident dans cette

région. L'observation du lieu de résidence des frontaliers met en évidence l'importance de trois Kreise (cantons) proches de la frontière luxembourgeoise : 42,5 % des frontaliers rhénans-palatins vivent dans le Kreis de Trèves-Sarrebourg, plus d'un quart (27 %) dans le Kreis de Bitburg-Prüm et enfin, 23 % dans la ville autonome (Kreisfreie Stadt) de Trèves.



	Nombre de frontaliers en 2017
Rheinland-Pfalz	32.550
Trier-Saarburg	13.820
Eifelkreis Bitburg-Prüm	8.820
Trier, kreisfreie Stadt	7.490
Bernkastel-Wittlich	1.550
Vulkaneifel	290

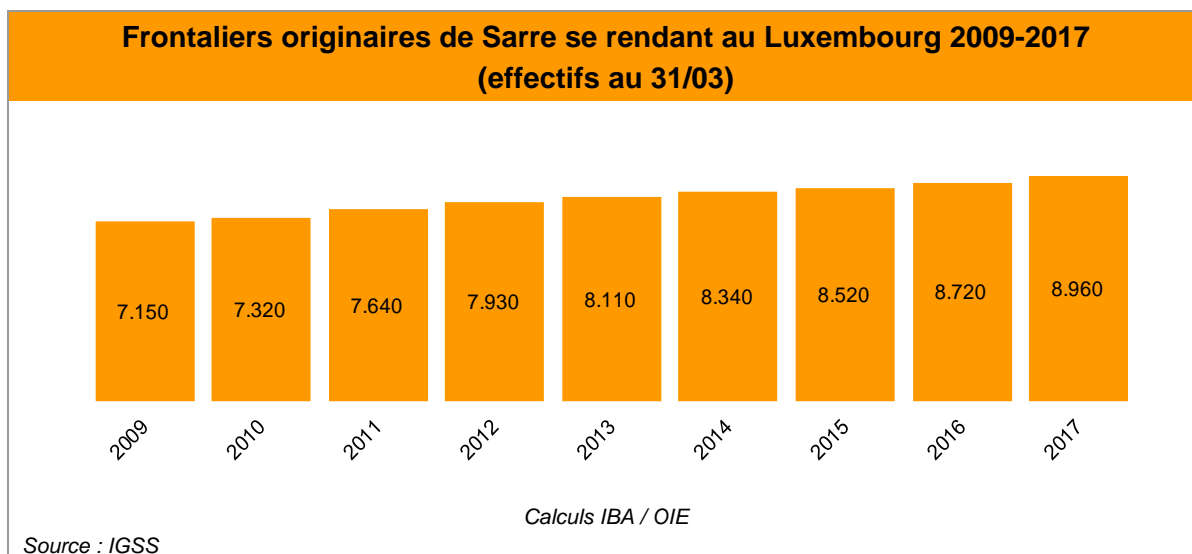
Accroissement du nombre de frontaliers à proximité de la frontière

En Rhénanie-Palatinat, le nombre de frontaliers a fortement augmenté entre 2009 et 2017, et ce, de 23 %, soit 6 140 personnes. L'accroissement se concentre néanmoins dans les trois territoires le long de la frontière mentionnés ci-dessus (+ 6 000 frontaliers).

4.2.2 Sarre

Le flux de frontaliers sortants depuis la Sarre en direction du Luxembourg poursuit sa progression

Certes, la proportion de navetteurs se rendant de Sarre au Luxembourg est beaucoup plus faible. Cependant, le flux sarrois connaît une progression rapide depuis quelques années : le nombre de frontaliers originaires de Sarre a plus que doublé entre 2004 et 2017, cette augmentation s'intensifiant plus particulièrement entre 2004 et 2008. Entre 2009 et 2017, l'évolution a été de 25,3 %, soit 1 800 navetteurs de plus.



L'attrait du marché de l'emploi luxembourgeois, qui gagne notamment les territoires proches de la frontière dans le nord de la Sarre, s'explique par l'interaction de différents facteurs, dont le premier est sans doute le niveau de revenus au Grand-Duché. Pendant la crise économique et financière, le flux en direction du Luxembourg affiche encore une croissance relativement élevée (8,1% en 2009), même si ce taux a été divisé par deux par rapport à l'année précédente. Cette évolution positive a continué de s'affaiblir au cours des années suivantes, et ceci de façon continue depuis 2011.

Frontaliers originaires de Sarre se rendant au Luxembourg 2010-2017 (au 31/03)

Variation par rapport à l'année précédente en %

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
+2,4	+4,4	+3,8	+2,3	+2,8	+2,2	+2,3	+2,8

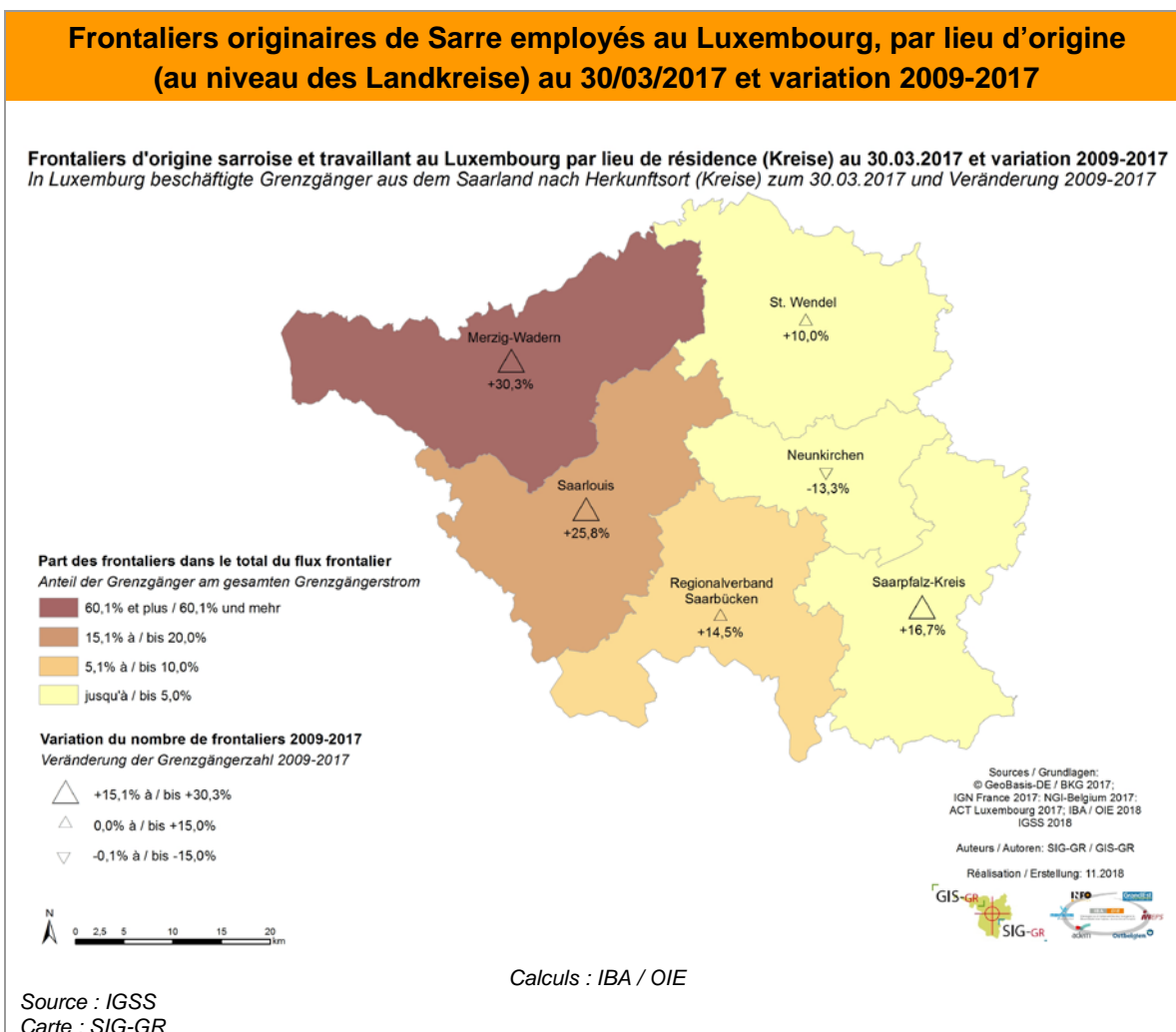
Source : IGSS

Calculs IBA / OIE

Deux tiers des frontaliers sarrois au Luxembourg résident dans le Kreis de Merzig-Wadern

La proximité de la frontière a clairement une incidence sur le lieu de résidence des frontaliers se rendant au Luxembourg. Presque deux tiers des frontaliers sarrois travaillant au Luxembourg habitent dans le Kreis de Merzig-Wadern à proximité immédiate de la frontière et 18 % dans le Kreis voisin de Sarrelouis. Par ailleurs, ces deux cantons enregistrent les plus fortes augmentations relatives et en absolu entre 2009 et 2017 (respectivement + 30,3 et + 25,8 %, soit un plus de 1 400 et 330 personnes). Seul le Kreis de Neunkirchen connaît sur la période

une baisse du nombre de navetteurs qui y résident, même s'il s'agit ici d'un faible effectif (- 13,3 %, soit 40 personnes).



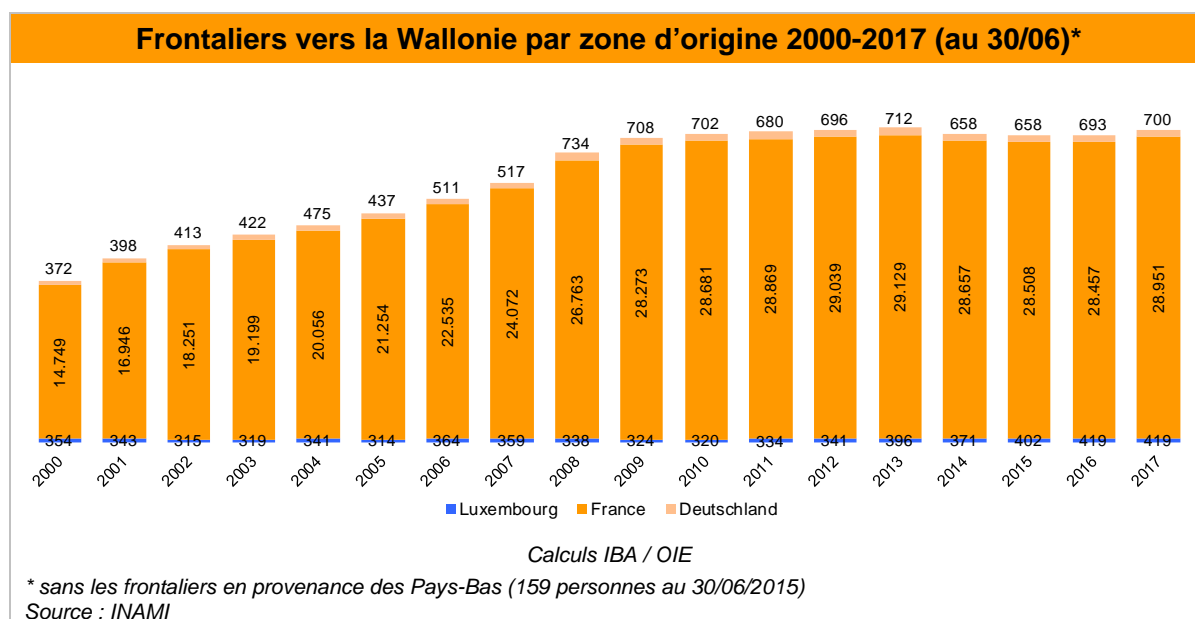
	Nombre de frontaliers en 2017
Saarland	8 960
Regionalverband Saarbrücken	790
Merzig-Wadern	5 940
Neunkirchen	260
Saarlouis	1 610
Saarpfalz-Kreis	140

5. Wallonie

5.1 Frontaliers entrants

Redémarrage timide de la croissance du flux des frontaliers entrants en 2017

Au 30 juin 2017, 30 070 frontaliers³⁰ travaillent en Wallonie ; la majorité d'entre eux est originaire de France (96,3 %), suivi d'un faible pourcentage en provenance d'Allemagne (2,3 %) et du Luxembourg (1,4 %). Entre 1998 et 2001, le flux de frontaliers entrants a enregistré des variations annuelles supérieures à 10 %. De 2002 à 2007, l'augmentation s'est élevée à 6 % en moyenne par an. En 2008, l'évolution par rapport à l'année précédente est particulièrement élevée, soit + 11,6 %. L'année suivante, le taux de croissance en comparaison annuelle a été divisé par deux (+ 5,3 % soit + 1 470 personnes), soit encore un très bon résultat par rapport aux autres flux entrants qui enregistrent des variations annuelles négatives. Les répercussions de la crise économique et financière ne se font ressentir qu'en 2010 : le flux de frontaliers n'augmente alors que de 398 personnes (+ 1,4 %). De 2011 à 2013, les variations annuelles sont très faibles (de 0,5 à 0,6 %) pour l'ensemble des frontaliers entrants en Wallonie. En 2014 et 2015, on observe même des reculs de - 1,8 % et de - 0,4 % correspondant à une perte de 661 frontaliers entrants lors de ces deux années. En 2016, le flux se stabilise (+ 0,0 %) pour augmenter à nouveau doucement en 2017 de 1,7 % soit 501 personnes.



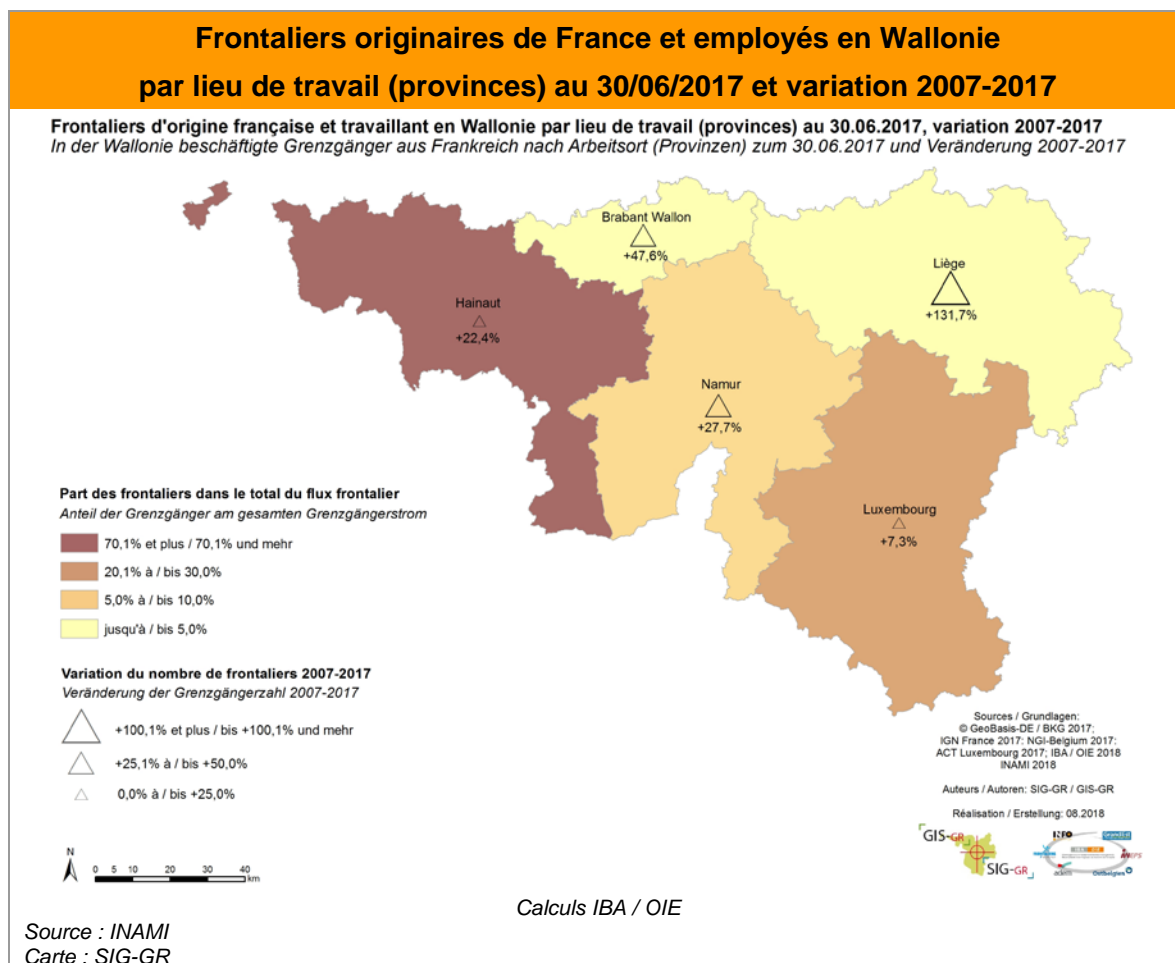
³⁰ Uniquement les frontaliers entrants des pays faisant partie de la Grande Région à savoir la France, le Luxembourg et l'Allemagne. Ce chiffre ne comprend donc pas les frontaliers entrants des Pays-Bas (159 travailleurs au 30 juin 2017).

**Frontaliers entrants en Wallonie par zone d'origine 2007-2017 (au 30/06),
variation par rapport à l'année précédente en %**

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Luxembourg	-1,4	-5,8	-4,1	-1,2	+4,4	+2,1	+16,1	-6,3	+8,4	+4,2	0,0
France	+6,8	+11,2	+5,6	+1,4	+0,7	+0,6	+0,3	-1,6	-0,5	-0,2	+1,7
Allemagne	+1,2	+42,0	-3,5	-0,8	-3,1	+2,4	+2,3	-7,6	0,0	+5,3	+1,0
Total	+7,5	+11,6	+5,3	+1,4	+0,6	+0,6	+0,5	-1,8	-0,4	+0,0	+1,7

Source : INAMI

Calculs IBA / OIE



Calculs IBA / OIE

	Nombre de frontaliers en 2017
Wallonie	24 072
Hainaut	16 946
Luxembourg	5 631
Namur	1 186
Liège	227
Brabant wallon	82

Les frontaliers venant de France travaillent majoritairement en province de Hainaut

En 2017, la majorité des frontaliers originaires de France et travaillant en Wallonie occupent un emploi dans les arrondissements de Ath (25,5 %), Tournai (24,0 %) et Arlon (20,0 %). Entre 2007 et 2017, leur nombre a augmenté d'environ 20 %, ce qui correspond à 4 879 personnes.

Les plus grandes augmentations en absolu sont à attribuer à Arlon, avec une hausse de 2 573 frontaliers en provenance de France, ainsi qu'à Ath (+ 2 272) et à Tournai (+ 1 025). L'arrondissement de Neufchâteau, par contre, a dû faire face à une perte importante : alors qu'en 2007, 2 245 personnes de France y travaillaient, ils ne sont plus que 147 dix ans plus tard. Dans les arrondissements de Philippeville et Mouscron également, le nombre de frontaliers a diminué de plusieurs centaines de personnes. Les taux de croissance importants observés dans les arrondissements de Huy, Waremme et Dinant ne sont pas significatifs, puisque n'est concerné ici qu'un petit nombre de frontaliers.

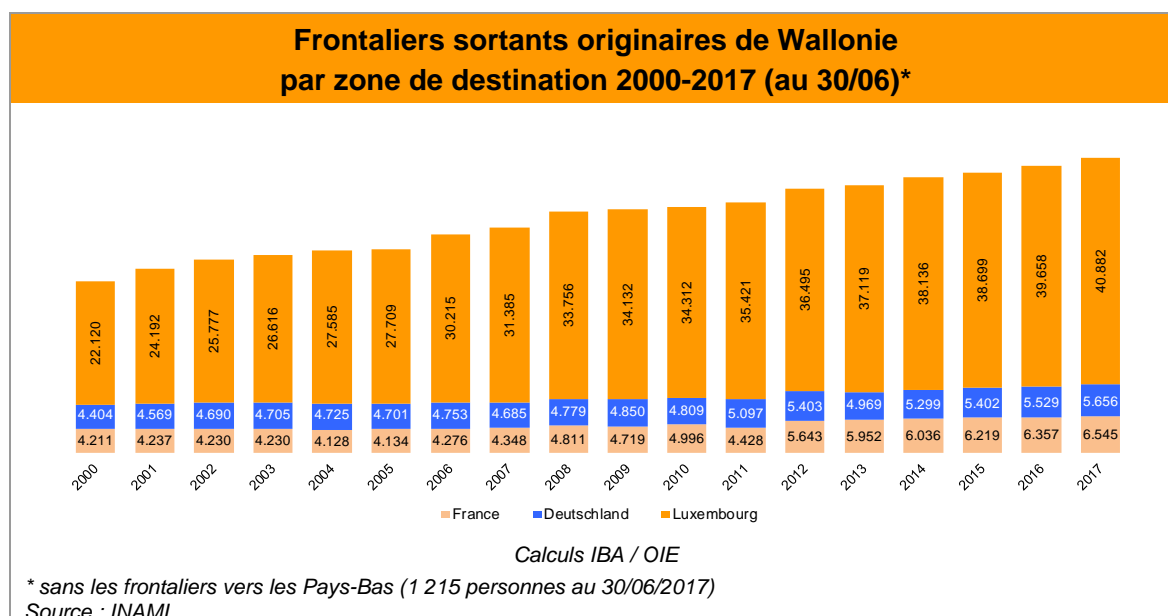
Pour interpréter ces évolutions, il faut tenir compte du fait que les données sur le nombre de travailleurs frontaliers proviennent des unions nationales auxquelles sont affiliées les mutuelles. Elles sont réparties géographiquement par arrondissement sur la base de l'adresse du bureau d'inscription auquel s'est adressé le travailleur pour s'affilier à une mutuelle. L'hypothèse est que le frontalier entrant travaille dans cet arrondissement. Les changements dans la localisation des bureaux d'inscription peuvent faire basculer des travailleurs frontaliers d'un arrondissement à un autre arrondissement voisin. Cela pourrait être un élément d'explication du recul important du nombre de frontaliers entrant dans l'arrondissement de Neufchâteau et la forte hausse dans l'arrondissement d'Arlon.

Nous disposons maintenant de plus d'informations concernant les frontaliers entrant de Lorraine en Wallonie grâce aux données des recensements français de l'INSEE, disponibles pour les années 2010 et 2015. En 2015, selon les données du recensement français, 4 736 Lorrains franchissaient la frontière chaque jour pour venir travailler en Wallonie. Les statistiques de l'INAMI au 30 juin 2015 nous indiquaient que 28 951 travailleurs traversaient chaque jour la frontière entre la France et la Wallonie dont 6 154 travaillaient dans la province belge du Luxembourg, sans doute en grande majorité des Lorrains. D'après les données de l'INSEE, ces derniers travaillent principalement dans l'industrie manufacturière (1 401 en 2015 soit 29,6 %), le commerce et la réparation d'automobiles (949 en 2015 soit 20,0%) et la santé humaine et action sociale (710 soit 15,0 %). Entre 2010 et 2015, le nombre de frontaliers entrants de Lorraine en Wallonie a reculé dans ces deux premiers secteurs mais a augmenté dans la santé humaine et action sociale (+ 10,0 % soit 64 travailleurs). A noter également l'augmentation dans les secteurs de la construction (+ 68 soit + 27,3 %), les autres activités de services (+ 44 soit + 53,4 %) et les transports et entreposage (+ 41 soit + 26,3 %).

5.2 Frontaliers sortants

Plus de 40 000 frontaliers sortant vers le Luxembourg en 2017

Contrairement aux données des frontaliers sortants de Wallonie vers le Luxembourg du chapitre 1, le chapitre suivant ne se base pas sur les données de l'IGSS, mais sur les informations de l'institut belge INAMI. Les chiffres de l'INAMI ont l'avantage de contenir moins d'imprécisions au niveau subrégional que les chiffres de l'IGSS (voir Remarques méthodologiques). De plus, les chiffres de l'INAMI permettent une comparaison temporelle depuis 2005 au niveau subrégional, alors que les données de l'IGSS ne sont disponibles qu'à partir de 2009. En outre, les statistiques de l'INAMI tiennent compte non seulement des salariés mais aussi des indépendants.



D'après les données de l'INAMI, la Wallonie compte en 2017 53 083 frontaliers sortants³¹, dont plus des trois quarts (77,0 %) travaillent au Luxembourg, suivi de la France (12,3 %) et de l'Allemagne (10,7 %). Entre 1996 et 2008, le flux de frontaliers sortants augmente d'environ 76 % (soit un taux de croissance annuel moyen – TCAM – de 4,8 %³²), ce qui est presque exclusivement dû à l'attraction exercée par le marché de l'emploi luxembourgeois. En effet, alors que sur cette même période le nombre de frontaliers allant travailler en France ne progresse que de 7 % (soit un TCAM de 0,5%), le flux vers l'Allemagne augmente pour sa part de 29 % (soit un TCAM de 2,2 %). Avec plus du doublement de l'effectif (+ 106 %, soit un TCAM de 6,2 %) le Luxembourg garde la première place des destinations cible. La crise de 2009 induit un fort ralentissement du flux de frontaliers sortants, il ne croît plus que de 0,8 % à un an d'écart. Depuis, les taux sont inférieurs aux taux de variation d'avant-crise.

³¹ Uniquement les frontaliers sortant vers les pays faisant parti de la Grande Région à savoir la France, le Luxembourg et l'Allemagne. Ce chiffre ne comprend donc pas les frontaliers sortant vers les Pays-Bas (1 215 travailleurs au 30 juin 2017).

³² Le taux de croissance annuel moyen, exprimé en pourcentage, sur n périodes (années, mois, semaines, etc.)

est donné par la formule :

$$TCAM = \left(\sqrt[n]{\frac{\text{valeur finale}}{\text{valeur initiale}}} - 1 \right) \times 100$$

Entre 2010 et 2017, le nombre de frontaliers sortants a progressé de 20,3 %, soit à un taux de croissance annuel moyen de 2,7 % (un peu plus que la moitié du taux de 4,8 % entre 1996 et 2008).

Les taux de croissance annuels ne dépassent plus 5 %, sauf en 2012 où on observe un petit rebond avec un taux de de croissance annuel de 5,8 %, expliqué par la forte progression cette année-là du nombre de Wallons franchissant la frontière française (+ 27,4 %) après un recul l'année précédente de - 11,4 %. Les flux de frontaliers sortants vers l'Allemagne sont assez fluctuants mais il semble que l'on observe ces trois dernières années une stabilisation des taux de croissance autour de 2 %. En termes de taux de croissance annuel moyen, le taux est resté quasi stable avant et après crise pour ce flux (de 2,2 % entre 1996 et 2008 et de 2,3 % entre 2010 et 2017), tandis que le flux des sortants vers la France a augmenté (passant de 0,5 % à 3,9 % pour les mêmes périodes). C'est le flux principal, à savoir celui des sortants vers le Luxembourg qui explique le mouvement général de baisse après la crise. En effet, le taux de croissance annuel moyen est passé de 6,2 % pour la période 1996-2008 à 2,5 % pour la période 2010-2017. Les taux de croissance annuels ne dépassent plus les 3,5 %.

Frontaliers sortants originaires de Wallonie par zone de destination 2007-2017 (au 30/06), variation par rapport à l'année précédente en %

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
France	+1,7	+10,6	-1,9	+5,9	-11,4	+27,4	+5,5	+1,4	+3,0	+2,2	+3,0
Allemagne	-1,4	+2,0	+1,5	-0,8	+6,0	+6,0	-8,0	+6,6	+1,9	+2,4	+2,3
Luxembourg	+3,9	+7,6	+1,1	+0,5	+3,2	+3,0	+1,7	+2,7	+1,5	+2,5	+3,1
Total	+3,0	+7,2	+0,8	+1,0	+1,9	+5,8	+1,0	+3,0	+1,7	+2,4	+3,0

Source : INAMI

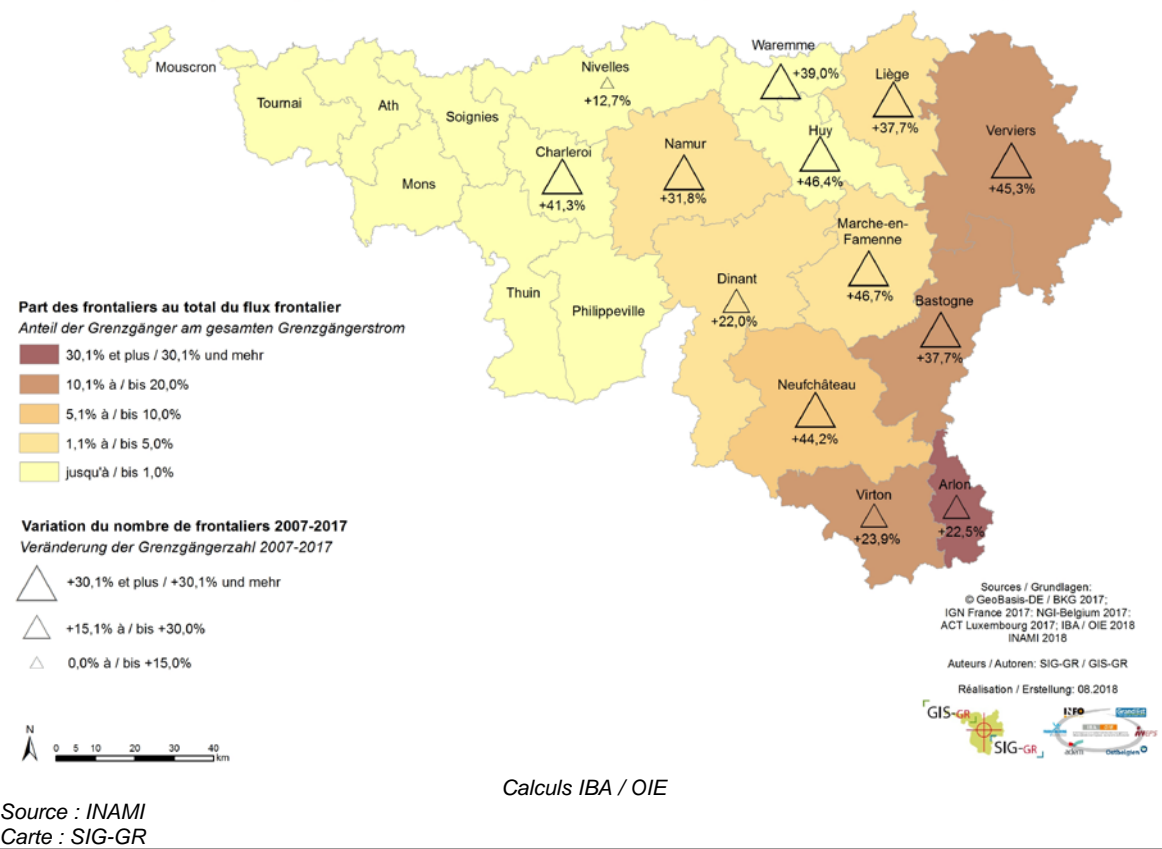
Calculs IBA / OIE

Cependant, en fin de période, le taux de croissance annuel croît légèrement, passant de 1,5 % en 2015 à 3,0 % en 2017. Ce mouvement dans un contexte d'une croissance stabilisée autour de 2,5 % des mouvements des sortants vers la France et l'Allemagne explique le léger regain de croissance des mouvements frontaliers sortants de Wallonie (1,7 % en 2015, 2,4 % en 2016 et 3,0 % en 2017).

	Nombre de frontaliers en 2017
Wallonie	40 882
Arlon	14 854
Virton	6 936
Verviers	5 678
Bastogne	5 516
Neufchâteau	3 339
Liège	1 500
Marche-en-Famenne	876
Dinant	504

Frontaliers originaires de Wallonie et travaillant au Luxembourg par lieu de résidence (arrondissements) au 30/06/2017 et variation 2007-2017

Frontaliers d'origine wallonne et travaillant au Luxembourg par lieu de résidence (arrond.) au 30.06.2017, variation 2007-2017
 In Luxemburg beschäftigte Grenzgänger aus der Wallonie nach Wohnort (Arrond.) zum 30.06.2017 und Veränderung 2007-2017



Plus d'un tiers des frontaliers travaillant au Luxembourg habitent dans l'arrondissement d'Arlon

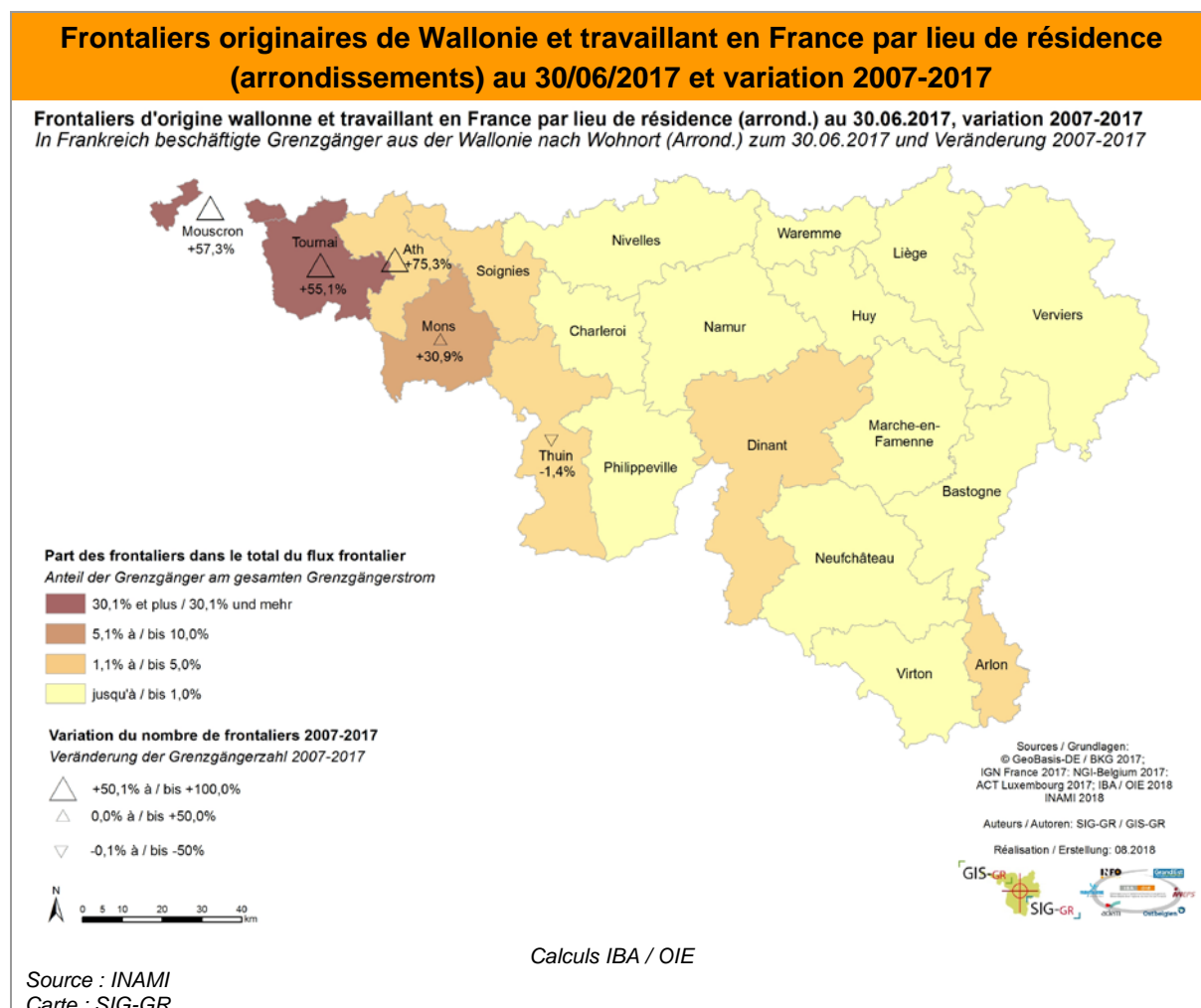
En 2017, une grande partie des frontaliers originaires de Wallonie et travaillant au Luxembourg habitent dans l'arrondissement d'Arlon (36,3 %). Cette répartition s'explique sans doute par la proximité géographique du Grand-Duché. Virton prend la deuxième place avec 17,0 %. L'évolution des flux vers le Luxembourg enregistrée entre 2007 et 2017 progresse d'un peu plus de 30 %, ce qui correspond à environ 9 500 nouveaux frontaliers. L'augmentation la plus importante en termes absolus a été observée dans les arrondissements à proximité directe du Grand-Duché : Arlon enregistre une hausse de 2 728 nouveaux frontaliers vers le Luxembourg (+ 22,5 %), Verviers une croissance de 1 771 travailleurs (+ 45,3 %), Bastogne une hausse de 1 511 personnes.

En outre, il faut mentionner les progressions des arrondissements de Neufchâteau (+ 1 023) et de Virton (+1 336). En termes relatifs, le taux de croissance du nombre de frontaliers sortants vers le Luxembourg est aussi très important dans les arrondissements de Huy (+ 46,4 % soit + 104 travailleurs) et de Marche-en-Famenne (+ 46,7% soit + 279 travailleurs).

La plupart de frontaliers travaillant en France habitent dans l'ouest de la Wallonie

Plus de trois quarts des frontaliers d'origine wallonne et travaillant en France viennent des arrondissements de Mouscron (2 939) et Tournai (2 285). Ces deux arrondissements ont contribué à hauteur de 90 % à l'accroissement observé entre 2007 et 2017 : 1 071 des 2 197

nouveaux frontaliers y habitent. On peut supposer que les frontaliers travaillent surtout dans les anciennes régions françaises Champagne-Ardenne et Nord-Pas-de-Calais et ne viennent plutôt pas travailler en Lorraine, composante française de la Grande Région.

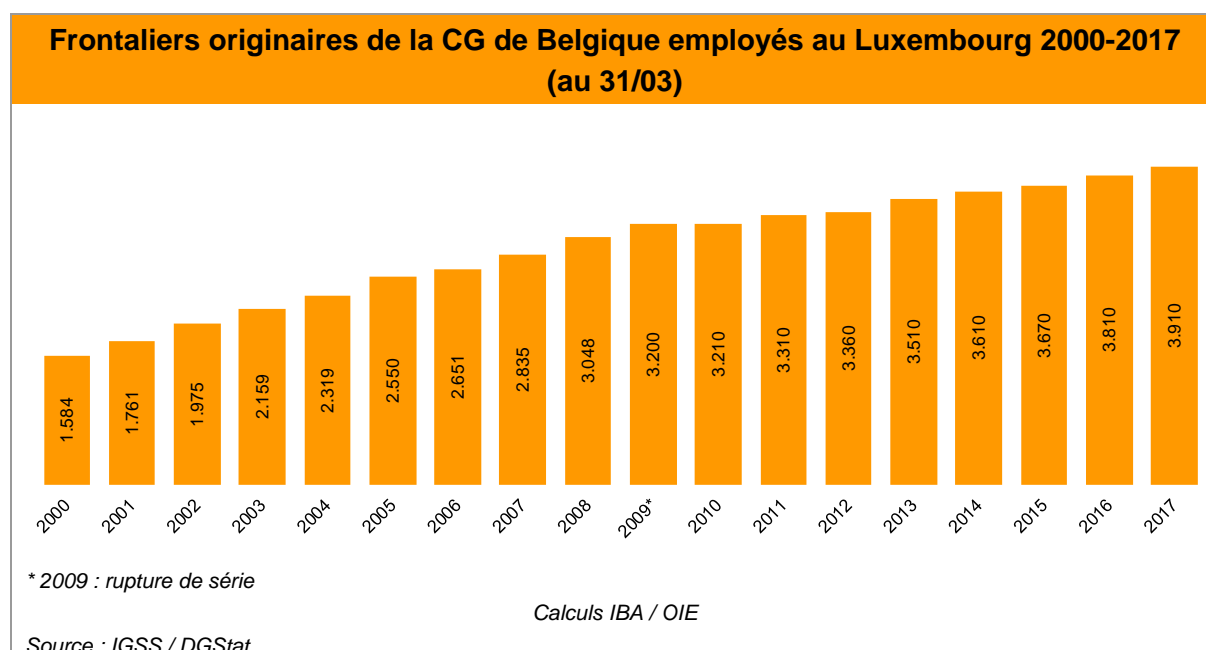


	Nombre de frontaliers en 2017
Wallonie	6 545
Mouscron	2 939
Tournai	2 285
Mons	364
Ath	149
Thuin	143
Dinant	96

6. Communauté germanophone de Belgique

Le nombre de frontaliers originaires de la Communauté germanophone de Belgique travaillant au Luxembourg continue d'augmenter

En 2017, plus de 3 900 frontaliers originaires de la Communauté germanophone de Belgique se rendent sur leur lieu de travail au Luxembourg. Le flux, dominé par les hommes (68 %), a plus que triplé entre 1995 et 2017 (+ 251 %). En 2009, le nombre de frontaliers sortants enregistre encore une hausse relativement importante (+ 5,1%) malgré la crise économique et financière. Le flux des frontaliers de la Communauté germanophone en direction du Luxembourg ne commence à subir les effets de la crise que l'année suivante en 2010 (- 0,3 %). Cependant, la croissance repart à partir de 2011, et plus particulièrement en 2011 (+ 3,1 %), en 2013 (+ 4,5 %) et en 2016 (+ 3,8 %).



Frontaliers originaires de la CG de Belgique employés au Luxembourg 2007-2017 (au 31/03), variation par rapport à l'année précédente en %

2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
+6,9	+7,5	+5,0	+0,3	+3,1	+1,5	+4,5	+2,8	+1,7	+3,8	+2,6

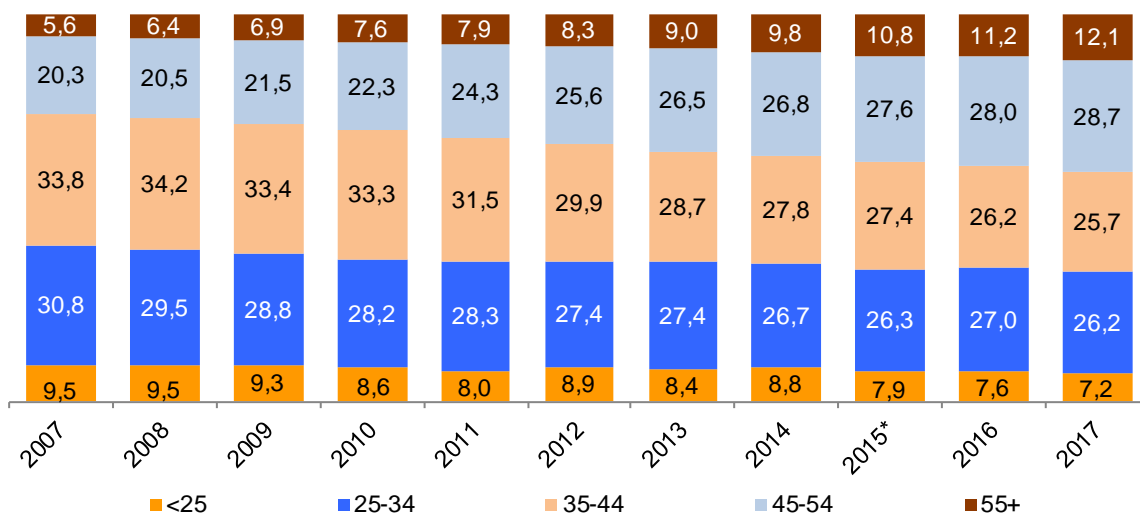
Source : IGSS / DGStat

Calculs IBA / OIE

Le flux de frontaliers sortant en direction du Luxembourg vieillit de plus en plus

L'analyse par tranche d'âge du flux de frontaliers sortants originaires de la Communauté germanophone qui se rendent au Luxembourg montre que les frontaliers ont statistiquement vieilli entre 2007 et 2017 : alors qu'en 2007, plus de 40 % des frontaliers avaient encore moins de 35 ans, ce n'est plus le cas que pour environ un tiers d'entre eux (33,4 %) en 2017. Dans la même période, la part des plus de 55 ans a plus que doublé (+ 6,7 points de pourcentage) pour atteindre 12,1 %.

Frontaliers originaires de la CG de Belgique employés au Luxembourg, par tranche d'âge 2007-2017 (au 31/03), répartition en %



Calculs IBA / OIE

Source : IGSS-CES

Travailleurs originaires de la CG de Belgique employés au Luxembourg, par secteur économique 2007-2017*

Evolution par secteur	2007	2008	2010	2011	2012	2013	2014	2015*	2016	2017
Agriculture	20	20	23	30	30	32	30	40	30	40
Industries extractives	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0
Energie/ Eau				8	7	9	9	10	10	10
Industrie manufacturière	258	264	264	265	245	244	233	210	200	200
Construction	935	1.003	1.032	1.021	1.036	1.049	1086	1090	1120	1160
Commerce et Réparation	748	758	794	842	836	865	901	940	940	960
Horeca	18	24	29	29	37	32	33	30	30	30
Transports et communication	252	303	391	403	431	466	494	500	570	580
Activités financières	102	99	103	111	110	110	106	110	110	120
Services aux entreprises	252	281	256	283	223	235	310	320	350	360
Administration publique	35	46	40	40	39	46	51	50	60	60
Education	11	13	11	14	12	16	15	20	20	20
Santé et action sociale	125	145	175	177	202	225	255	270	280	300
Services collectifs, sociaux et personnels	41	40	45	48	121	137	37	40	40	40
Activités des ménages	14	17	11	16	15	17	13	10	10	10
Sans affectation	23	34	19	11	17	14	25	20	20	10
Total	2.835	3.048	3.194	3.299	3.361	3.497	3.598	3.660	3.790	3.900

* Aucune donnée ne peut être indiquée pour 2009 ; 2015 : rupture de série

Source : IGSS / DGStat

Calculs IBA / OIE

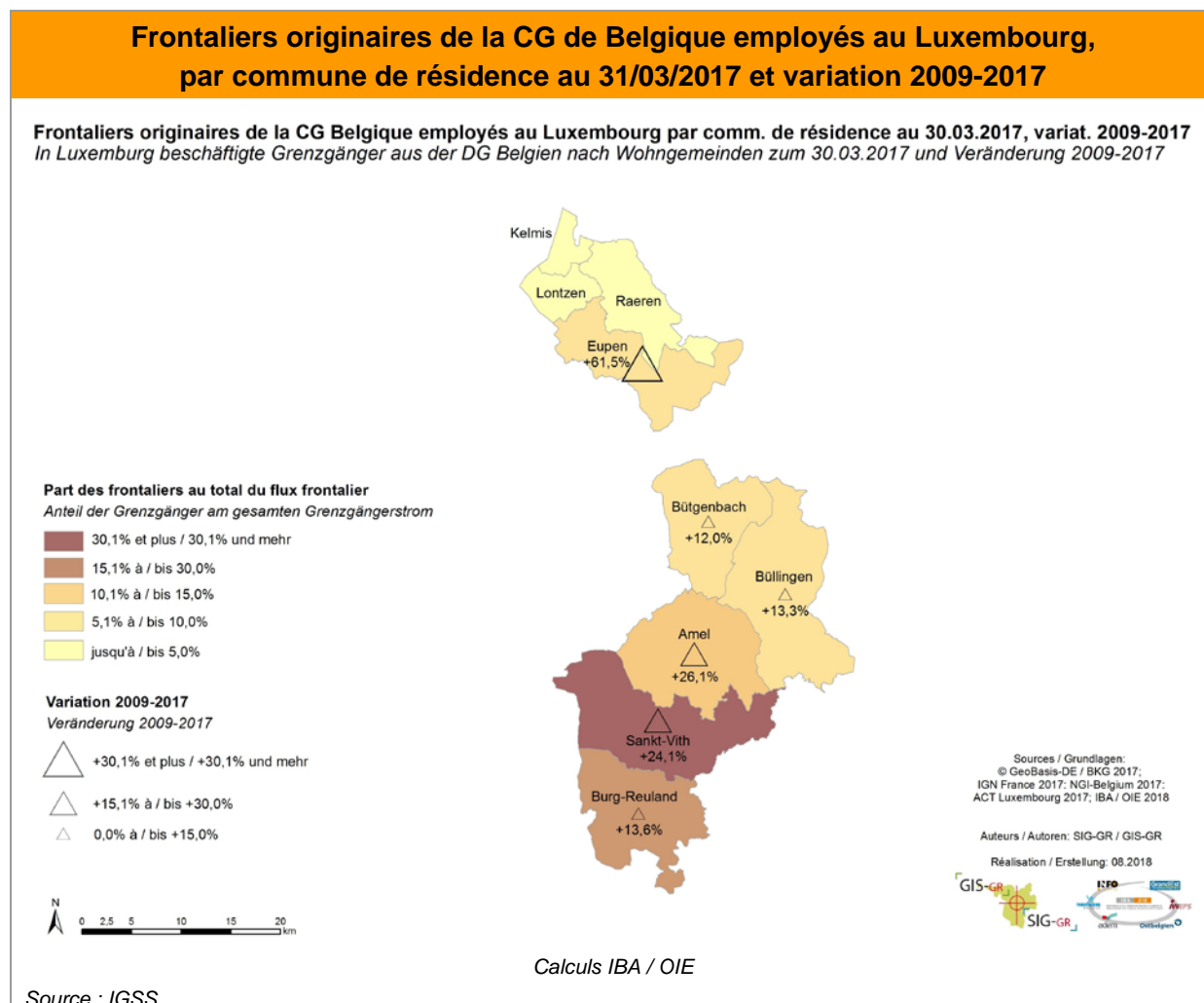
Les frontaliers originaires de la Communauté germanophone et employés au Luxembourg travaillent dans le secteur de la construction ainsi que dans le commerce et la réparation...

En 2017, les frontaliers originaires de la Communauté germanophone de Belgique et travaillant au Luxembourg sont représentés à hauteur de près de 30 % dans le secteur de la construction et d'un quart dans le secteur « Commerce et réparation ». Suit derrière le secteur

« Transports et Communication » où travaillent 14,9 % de ces frontaliers. C'est dans ce dernier secteur que le nombre de frontaliers issus de la Communauté germanophone a le plus augmenté en nombre absolu entre 2007 et 2017 : + 328 emplois (+ 130%), suivi par les deux plus gros secteurs, la construction et « Commerce et réparation (+ 225 et 212 emplois), mais de façon relative, c'est le secteur « Santé et action sociale » qui affiche le taux de croissance le plus élevé : + 140 % (+ 175 emplois).

...et habitent dans la partie sud de la communauté

L'analyse à petite échelle du flux frontalier met en évidence que, dans la Communauté germanophone de Belgique, la proximité de la frontière a une incidence sur le lieu de résidence des migrants journaliers. En effet, la grande majorité (89,8 %) des frontaliers qui travaillent au Luxembourg vient de la partie sud de la communauté : la plupart d'entre eux résident à St. Vith (35,5 %), à Burg-Reuland (23,5 %) et à Amel (14,8 %). Depuis 2009, on constate une légère extension de la zone d'influence du marché de l'emploi luxembourgeois vers le nord de la Communauté germanophone de Belgique : la part des frontaliers qui y résident a en effet légèrement augmenté au cours des douze dernières années (+ 2,4 points).



Annexe

Portrait de l'Observatoire Interrégional du Marché de l'emploi



L'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi (OIE) collecte pour le compte du sommet de la Grande Région des informations sur le marché de l'emploi dans les régions partenaires et effectue des analyses sur le marché de l'emploi transfrontalier. Sur cette base il établit des prévisions et des recommandations d'actions pour les évolutions du marché de l'emploi à venir dans l'espace de coopération.

L'OIE est encadré par un comité de pilotage des représentants des régions impliquées qui définit les activités centrales en accord avec les responsables politiques de la Grande Région. La réalisation du programme de travail est assurée par un réseau de sept instituts spécialisés de la Grande Région. Le secrétariat permanent et la coordination sont assumés par l'INFO-Institut à Sarrebruck.

Informations supplémentaires :

Dr. Jeanne Ruffing (coordinatrice)

Marie Feunteun-Schmidt

Alexa Holz-Hibert

c/o INFO-Institut

Pestelstraße 6

D- 66119 Saarbrücken

+49 (0) 681 / 9 54 13-12

www.iba-oie.eu

Le réseau des instituts spécialisés

INFO-Institut

(Saarland und Rheinland-Pfalz)

www.info-institut.de

Centre de Ressources et de Documentation EURES / Frontaliers Grand Est

(Lorraine)

www.frontaliers-grandest.eu

Mission Transfrontalière, Conseil Régional Grand Est (Lorraine)

www.grandest.fr

Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (Wallonie)

www.iweps.be

Ostbelgien Statistik

(Deutschsprachige Gemeinschaft Belgiens)

www.ostbelgienstatistik.be

ADEM – LISER

Agence pour le développement de l'emploi (Luxembourg)

www.adem.public.lu

Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (Luxembourg)

www.liser.lu

Portraits des instituts spécialisés



INFO-Institut

Sarre et Rhénanie-Palatinat



L'INFO-Institut est un institut de conseil et de recherche. Outre les questions de stratégie des entreprises et de développement des organisations, l'institut traite des sujets de recherche ayant trait au marché de l'emploi et à la région. Les activités portant sur le développement régional ne sont pas limitées au territoire national, mais axées sur le territoire de la Grande Région et revêtent donc une dimension européenne.

ADEM – LISER

Luxembourg



L'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) est le service public de l'emploi au Luxembourg, placée sous l'autorité du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire. LISER est un institut de recherche public luxembourgeois, sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Ses travaux de recherche se concentrent essentiellement sur le domaine de la politique sociale et économique. Dans le cadre du réseau de l'OIE, les missions essentielles de l'ADEM et de LISER sont l'information sur les conditions de vie et de travail au Grand-Duché de Luxembourg et l'analyse du marché du travail dans la Grande Région, en collaboration avec l'OIE et ses partenaires.

Mission Transfrontalière, Conseil Régional Grand Est

Lorraine



La Mission Transfrontalière (MT) du Conseil Régional Grand Est participe aux travaux de l'OIE depuis le 1^{er} janvier 2018. Elle prend la suite de l'engagement du Groupement d'intérêt public (GIP) Lorraine Parcours Métiers. La Mission Transfrontalière est en charge des relations institutionnelles avec les partenaires français et étrangers sur les questions d'emploi et de formation dans les trois espaces de coopération du Grand Est (la Grande Région, la Conférence du Rhin Supérieur et le programme France-Wallonie-Flandres). Elle est également à l'initiative de projets transfrontaliers visant à faire connaître les actions du Conseil Régional et de ses partenaires outre-frontières.

CRD EURES / Frontaliers Grand Est Lorraine



Le Centre de Ressources et de Documentation EURES / Frontaliers Grand Est, association soutenue par le Conseil Régional Grand Est et la Commission Européenne, a pour mission d'informer les salariés et les entreprises sur la mobilité transfrontalière dans la Grande Région, de participer à la gestion prévisionnelle de l'emploi et développer et promouvoir la formation professionnelle transfrontalière. Le CRD EURES / Frontaliers Grand Est constitue, avec son réseau d'experts, un fonds documentaire qu'il met à la disposition du public et diffuse des informations accessibles sur son site internet.

Ostbelgien Statistik Communauté germanophone de Belgique



Le groupe de travail DGstat a été créé en 2010 en Communauté Germanophone, à la suite d'un nouvel accord entre les différents acteurs responsables du travail statistique. Il succédait ainsi à l'Observatoire de l'Emploi de Belgique Orientale (ABEO). En mars 2017, DGstat a été rebaptisé « Ostbelgien Statistik », dans le cadre de la nouvelle campagne de promotion du territoire « Ostbelgien ». Les partenaires sont entre autres le Ministère, l'Agence pour l'Emploi (Arbeitsamt) et le Conseil Economique et Social de la Communauté Germanophone. Les missions du groupe de travail sont la collecte, l'analyse, l'interprétation et la diffusion de différentes statistiques, ainsi que la publication d'études. Il vise aussi à promouvoir les échanges entre les producteurs et les utilisateurs des données au sein de la Communauté Germanophone de Belgique, mais aussi au-delà.

Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique Wallonie



L'IWEPS est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens des informations diverses qui vont de la présentation de statistiques et d'indicateurs à la réalisation d'études et d'analyses approfondies dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.

Bibliographie

- Auburtin, Eric : Dynamiques et représentations transfrontalières de la Lorraine. Analyse géopolitique régionale appliquée. Thèse de doctorat, Tome 2, Université de Paris 8, 2002.
- Belkacem, Rachid / Borsenberger, Monique / Pigeron-Piroth, Isabelle : Les travailleurs lorrains, Travail et Emploi, n° 106, avril-juin 2006.
- Bundesministerium für Arbeit und Soziales : Klare Regeln für Leiharbeit und Werkverträge. Pressemitteilung vom 01. Juni 2016.
- Ballschmiede, Huguette : Wohnmobilität deutscher Staatsangehöriger im Raum Moselle-Est. Studie im Auftrag des Etablissement Public de la Métropole Lorraine (EPML), 1998.
- FOREM, Wallonie : Impact de la crise économique sur le marché de l'emploi en Région wallonne, mars 2010.
- Observatoire interrégional du marché de l'emploi : Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région. 10^e Rapport de l'Observatoire interrégional du marché de l'Emploi pour le quinzième Sommet des Exécutifs de la Grande Région, 2016.
- Observatoire interrégional du marché de l'emploi : Rapport sur la situation économique et sociale de la Grande Région 2017/2018 pour le Comité économique et social de la Grande Région (CESGR), Saarbrücken 2018 (Schriftenreihe der Großregion vol. 24/2018).
- INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) : Revenus des frontaliers lorrains du Luxembourg : des atouts tirés de la métropole luxembourgeoise. Economie lorraine, N° 280, 2012.
- INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) : Inégal vieillissement aux frontières du Grand Est, Insee Flash Grand Est N°6, 23/03/2017.
- INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) : Population du Grand Est en 2035 : entre le choc démographique allemand et la prospérité du Luxembourg et de la Suisse, Analyse n°79, Septembre 2018.
- Maier, Jörg / Troeger-Weiss, Gabi : Die Bedeutung der Grenzgänger für die Regional- und Wirtschaftsstruktur am Oberrhein. In: Maier, Jörg / Wackermann, Gabriel (Hg.): Frankreich. Ein regionalgeographischer Überblick. (Wissenschaftliche Länderkunden, Bd. 35), Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1990.
- Ramm, Michel : Saarländer im grenznahen Lothringen. « Invasion » oder Integration ? In: Geographische Rundschau 51, H. 2, 1999.
- Ramm, Michel : Vivre et habiter de part et d'autre d'une frontière: l'exemple de l'espace Sarre-Moselle/Est. In: Leinen, Jo (Hg.): Saar-Lor-Lux. Eine Euro-Region mit Zukunft ? (Schriftenreihe Geschichte, Politik & Gesellschaft der Stiftung Demokratie Saarland, Bd. 6), St. Ingbert, 2001.
- Regionaldirektion Rheinland-Pfalz-Saarland der Bundesagentur für Arbeit : Weniger Einpendler aus Lothringen ins Saarland – langfristige und kurzfristige Entwicklungen dafür verantwortlich, Presseinformationen 03. Mai 2011.
- RETEL : Tableau de bord du marché du travail luxembourgeois, Octobre 2018.

STATEC : Les mutations de l'emploi de 1960 à 2010. Le Luxembourg 1960-2010, Juin 2012.

Union européenne : Règlement (CE) n° 883/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 portant sur la coordination des systèmes de sécurité sociale.

Wille, Christian : Grenzgänger und Räume der Grenze. Raumkonstruktionen in der Großregion SaarLorLux (Luxemburg-Studien / Etudes luxembourgeoises, Bd. 1), Frankfurt/M., Peter Lang, 2012.

